

Avec qui ?  
Pour quoi ?  
Pour qui ?  
Comment ?

## ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

# Une école après la classe



Voir page 4

### Portrait

Guy Aurenche  
Un homme  
droit

### Actualités

Qui sont les nouveaux  
directeurs diocésains ?



### Initiatives

Lycée / métiers  
Le pari  
de la filière  
graphique



### Réflexion

Saint Paul,  
ce géant !



### Culture

Cinéma /  
Histoire /  
Livres /  
Multimédia

« L'accueil de la petite enfance est aujourd'hui une forte attente sociale. Il importe de mener rapidement la réflexion, pour engager les premières actions. »



*Un texte voté au Comité national de l'enseignement catholique le 4 juillet 2008.*

### Accueil de la petite enfance

**L'exemplaire : 2,00 €**

2 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port)

Nom / Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... exemplaires. Ci-joint la somme de : ..... € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.

# SOMMAIRE

## ÉDITORIAL

Par Éric de Labarre p. 5

## ACTUALITÉS

Enseignement catholique p. 6

Éducation p. 17

Religion p. 21

## MÉDITATION

« Zachée, descends vite » p. 22

## INITIATIVES

*Collège / spectacle*

Ch'tis collégiens et comédiens p. 24

*Lycée des métiers*

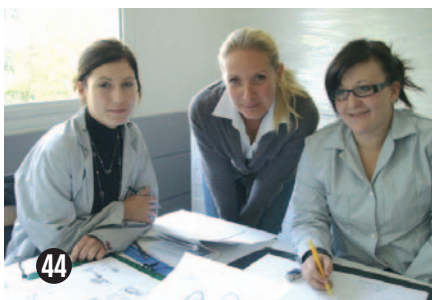
Le pari de la filière graphique p. 44

## PORTRAIT

Guy Aurenche,  
Un homme droit p. 46

## FORMATION

Un vrai plan de formation pour les personnels de droit privé p. 48



## EN CAEC

Nord - Pas-de-Calais : un enseignement catholique uni p. 50

## PAROLES D'ÉLÈVES

Le travail des enfants : révoltant, mais qu'y faire ! p. 52

## RÉFLEXION

Saint Paul, ce géant ! p. 54

Tout homme est digne de droits p. 56

Vivre avec un enfant tornade p. 58

L'École et le sociologue p. 59

## CULTURE

*Cinéma*

Le retour du Forum des images p. 60

*Histoire*

De Gaulle : un homme, un siècle p. 61

Livres / Multimédia p. 62

Pratique p. 66

Photos couverture : Ugsel, E. du Closel, M.-C. Jeannot.  
Sommaire : D. R., M.-C. Jeannot.

Au centre de ce numéro :  
un cahier détachable de 16 pages (27-42)

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

## UNE ÉCOLE APRÈS LA CLASSE

Tous les collèges doivent proposer, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, un « accompagnement éducatif » hors temps scolaire. Il en va de même pour les écoles du réseau « ambition réussite », en attendant que l'ensemble des écoles et des lycées les rejoignent. Inspiré des pratiques des établissements catholiques, ce dispositif ministériel fait l'unanimité sur le terrain. Dans le Finistère, l'Allier ou la Manche, nos reporters ont visité des collèges où l'on propose déjà l'aide aux devoirs, tout comme des activités artistiques, culturelles ou sportives.

Ce numéro comporte un encart « Addec » posé sur la 4<sup>e</sup> de couverture.





# Le témoignage de sœur Emmanuelle est une source de réflexions, de repères pour oser la rencontre et passer à l'action.



28 pages et un DVD pour accompagner  
la démarche éducative 2008/2009

## BON DE COMMANDE

« CHOISIR LA RENCONTRE » (SANS LE DVD)

4 €

« CHOISIR LA RENCONTRE » + DVD\* « Sœur Emmanuelle - Le cœur et l'esprit »

20 €

\*Le DVD ne peut être vendu séparément.

Nom / Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... exemplaire(s) sans le DVD - Prix unitaire : 4 €.

3,50 € l'ex. à partir de 10 ex., 2,00 € l'ex. à partir de 50 ex., 1,80 € l'ex. à partir de 100 ex.

Souhaite recevoir : ..... exemplaire(s) avec le DVD - Prix unitaire : 20 € (pas de possibilité de tarif dégressif).

Ci-joint la somme de : ..... €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC :

Bon à renvoyer à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.



Publication officielle  
du Secrétariat général  
de l'enseignement  
catholique (SGEC)

Directeur de la publication >

Éric Mirieu de Labarre

Rédacteur en chef >

Gilles du Retail

Rédacteur en chef adjoint >

Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction

de ce numéro >

Claude Berruer, Philippe Brault

Élisabeth du Closel, Christiane

Durand, Véronique Glineur,

Valérie Granger, José

Guillemain, Marie-Christine

Jeannot, Danielle Lacroix,

Marie Laumont-Schlosser,

Virginie Leray, Guy Magotte,

Yves Mariani, Irène de

Palaminy, Françoise Récamier,

Isabelle Tinader.

Édition > Dominique Wasmer,

Marie-Françoise Comte

(rédacteurs-graphistes),

René Troin

(secrétaire de rédaction)

Diffusion et publicité >

Dominique Wasmer, avec

Géraldine Brouillet-Wane,

Jean-Noël Ravolet et Marianne

Sarkissian (commandes)

Rédaction, administration

et abonnements >

277 rue Saint-Jacques,

75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71.

Fax. : 01 46 34 72 79

E-mail > eca@scolanet.org

Abonnement > 45 €/an

Numéro CPPAP > 0712 G 79858

Numéro ISSN > 1241-4301

Imprimeur >

Vincent Imprimeries,

26 avenue Charles-Bedaux,

BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1.

# La rencontre, notre bien commun

ÉRIC DE LABARRE



© G. Brouillet-Wane

L'équilibre de chaque personne commence par sa capacité à faire face, jour après jour, aux petits défis dans le travail ou en famille, aux inévitables imprévus de la vie, aux exigences de la vie en société. Mais le risque que nous courons tous est de rester prisonniers de nos difficultés et d'étouffer en tissant nous-mêmes la toile des problèmes qui raréfie l'oxygène dont nous avons besoin.

Si nous voulons respirer, il nous faut à la fois puiser les forces aux sources de la mission qui nous est confiée et regarder la ligne d'horizon de notre responsabilité.

Puiser les forces aux sources de la mission, c'est ce que propose la journée des communautés éducatives du

5 décembre prochain en plaçant la rencontre au cœur du projet de l'enseignement catholique. Si l'école est bien sûr un lieu où l'enfant prépare sa vie d'adulte en accédant à des connaissances, c'est aussi, et sans doute d'abord, un lieu où « on apprend l'art de la rencontre ».

L'éducation commence par un dialogue tous azimuts : entre jeunes, entre adultes, entre adultes et jeunes, parce que le dialogue est la condition de la confiance et que la confiance ne s'instaure qu'avec la rencontre.

Le témoignage de sœur Emmanuelle, diffusé dans un hors-série d'*Enseignement catholique actualités* mis à la disposition de chaque établissement, atteste qu'à tout âge, pour grandir soi-même, il faut grandir avec les autres.

Regarder la ligne d'horizon de notre responsabilité, c'est prendre conscience que, si ce que nous avons à faire est essentiel à la bonne santé de l'ensemble,

notre action n'a de sens que dans un cadre qui nous dépasse. Assumer sa responsabilité, c'est aussi aller à la rencontre de celui qui en assume une autre, et, avec lui, penser et satisfaire le bien commun.

La préoccupation du bien commun de l'enseignement catholique comporte aujourd'hui bien des facettes : de la question de son organisation interne à celle de son financement par l'État ou les collectivités locales, en passant par le souci de la formation de ses futurs enseignants.

Peut-être avez-vous parfois le sentiment d'être oublié, tant le nombre des acteurs de l'enseignement catholique est important. Chaque fois que vous avez la conviction que votre contribution peut être utile, n'hésitez pas à prendre la parole, même si on ne vous l'a pas expressément demandé. C'est aussi cela l'art de la rencontre !

**Éric de Labarre**  
Secrétaire général  
de l'enseignement catholique

« Quand vous rencontrez des difficultés de toutes sortes, soyez très heureux. Vous le savez, si votre foi reste solide dans les difficultés, celles-ci vous rendent plus résistants » (Jacques 1,2-3)

## Léger recul des effectifs dans le 1<sup>er</sup> degré

**E**ric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, a tenu sa conférence de presse de rentrée le 7 octobre 2008, à Paris. D'après une enquête rapide, les établissements catholiques scolarisent cette année 2 010 000 élèves, soit 5 200 élèves de moins que l'année dernière. Et ce, même si un nombre important d'élèves (environ 35 000) est refusé chaque année, faute de place. Dans un contexte de recul global du nombre d'élèves scolarisés en France (- 450 000 élèves en 20 ans), Éric de Labarre a souligné que les établissements catholiques perdent cette année trois fois moins d'élèves que ceux du public (- 0,6 % pour l'enseignement public et - 0,2 % pour le privé sous contrat). Ce recul concerne le 1<sup>er</sup> degré (- 5 200 élèves), l'enseignement agricole (- 600 élèves) mais pas le second degré d'enseignement général, technique et professionnel (+ 600 élèves). Les raisons avancées pour expliquer le recul en maternelle et primaire sont multiples. « *Les difficultés des ménages commencent à se faire sentir* », a avancé le secrétaire général. Par ailleurs, des disparités géographiques importantes existent, liées



Éric de Labarre et Béatrice Barraud, présidente nationale des Apel, lors de la conférence de presse de rentrée.

le plus souvent à des déplacements de population. Deux exemples : on note + 2 400 élèves pour les Pays de la Loire et - 1 559 pour le Nord - Pas-de-Calais. Ces écarts conduisent l'enseignement catholique à penser à une nouvelle répartition de ses moyens entre académies et entre départements. Un travail rendu nécessaire aussi par les suppressions de postes décidées par le ministère de l'Éducation nationale. Pour la rentrée 2009, l'enseignement sous contrat devra rendre 1 200 emplois (mais en récupérer

100 pour le 1<sup>er</sup> degré et 100 pour la prise en charge d'élèves présentant des difficultés particulières). « *Ces restrictions vont poser le problème de l'existence de certains établissements et le maintien de certains maîtres* », a exposé Éric de Labarre. Et d'ajouter : « *Je ne sais pas si ces retraits secs sont supportables ; nous ferons le point dès la mi-novembre avec les Caec [comités académiques de l'enseignement catholique].* » Ce travail de redéploiement est d'autant plus urgent que l'enseignement catholique ne bénéficiera pas d'un volant d'heures supplémentaires « *pour amortir le choc* ».

Par ailleurs, le secrétaire général de l'enseignement catholique a souligné la nécessité de revaloriser les forfaits d'externat pour répondre aux obligations de parité avec les élèves du public. Il a aussi exprimé son accord sur la réforme de la formation des futurs enseignants. Éric de Labarre a noté deux évolutions positives : l'obtention du master qui élève le niveau de formation des maîtres et le concours qui allie épreuves disciplinaires et épreuves professionnelles. **SH**

## Décès d'Ivan de La Maisonneuve



**I**van de La Maisonneuve nous a quittés le 19 octobre 2008 à l'âge de 78 ans. Exploitant agricole à Vendresse-Beaulne, dans l'Aisne, Ivan de La Maisonneuve avait été formé par la Jeunesse agricole chrétienne (Jac) à l'engagement dans la défense et la promotion du monde agricole et rural. Président de la chambre régionale d'agriculture, ainsi que de la Safer de Picardie, il a également été membre du conseil d'administration de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), où il a assumé notamment la charge de président de la commission des statuts et conflits.

Ivan de La Maisonneuve avait été choisi comme président du Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap), le 27 octobre 1994, pour succéder à Gérard de Caffarelli qui avait souhaité mettre un terme au mandat qu'il exerçait depuis 1981. Son mandat de 13 années de présidence du Cneap sera marqué notamment par de difficiles négociations conclues à trois reprises par des protocoles importants, successivement signés avec les ministres Jean Puech en 1995, Philippe Vasseur en 1997, et Hervé Gaymard en 2003. Son tempérament direct et dynamique aura aussi marqué les congrès du Cneap qu'il a présidés, et laissé ainsi un souvenir durable à ceux qui y avaient pris part.

L'enseignement catholique exprime ses sincères condoléances à tous ceux qui aujourd'hui souffrent de ce départ, et les assure de sa prière.

## Légion d'honneur



Frédéric Gautier, chevalier de la Légion d'honneur.

**C'**est dans ce lieu désormais symbolique de conjugaison entre foi et raison, travail et prière qu'est le Collège des Bernardins, que Frédéric Gautier, directeur diocésain de Paris et président de l'assemblée des directeurs diocésains, a reçu, le 9 octobre 2008, la distinction de chevalier de la Légion d'honneur. Une récompense qui marque la reconnaissance d'un homme chercheur d'humanité.

# Choisir la rencontre et la raconter

Vers la journée des communautés éducatives du 5 décembre 2008.

L'année scolaire 2008-2009 a été placée sous le signe de la rencontre dans l'enseignement catholique. Le hors-série « Choisir la rencontre », envoyé à tous les établissements en juin dernier, proposait quatre axes possibles de réflexion, de partage et d'action pour mettre la rencontre au cœur des pratiques quotidiennes de l'établissement :

– *Changer la rencontre* : si la vie quotidienne permettait davantage la rencontre ?...

– *Apprendre par la rencontre* : si apprendre était d'abord la rencontre de l'autre, des autres, de l'Autre ?...

– *Grandir par la rencontre* : si les activités, les fonctions, les apprentissages étaient moins cloisonnés ?...

– *Risquer la rencontre* : si l'école était vraiment « une école sans murs », en interne et par rapport à l'environnement proche et lointain ?...

Dans cette perspective, le rendez-vous du 5 décembre 2008 sera donc, plus que jamais, une occasion d'offrir à tous les membres de la communauté éducative un temps de pause, d'échanges et de célébration pour qu'ils « se rencontrent » et relisent leur projet, leur fonctionnement, leur climat à la lumière de la rencontre.

## Au quotidien aujourd'hui

Cependant, un danger permanent nous guette : vivre des temps forts... sans que rien ne change vraiment dès le lendemain, tant nous sommes tous absorbés par la pression du quotidien. Sans céder à l'illusion de pouvoir y échapper totalement, sans doute devons-nous être particulièrement attentifs au choix des angles d'échange, de relecture et d'action qui prennent en compte les réalités habituelles et « ordinaires » vécues par tous les membres de la communauté éducative. L'école primaire est questionnée, bousculée dans ses habitudes et ses repères : la journée peut être l'occasion d'un échange sur les nouveaux modes de fonctionnement en les relisant à l'aune de la rencontre. Organiser autrement le temps,



© Ed. de l'Atelier

ce n'est pas seulement compter 108 heures mais se poser la question du temps de l'élève. L'accompagnement éducatif interroge les acteurs du collège, ce peut être une excellente occasion de penser et de vivre autrement la rencontre. Le lycée va lui aussi subir de profonds bouleversements qui réclament que l'on croise les regards et les analyses avant d'agir.

D'autre part, beaucoup d'établissements ont initié des pratiques nouvelles, revoient leur projet, font évoluer leur fonctionnement. Il n'est pas nécessaire d'aller chercher ailleurs l'occasion de se questionner sur la rencontre comme fondement éducatif du projet. Redisons-le avec force : la journée des communautés sera fructueuse si elle ne vient pas « en plus » ou « en dehors » des préoccupations, mais au contraire si elle permet de croiser les regards, de se ressourcer et d'accentuer le sentiment d'appartenance à une communauté de proximité.

## Valoriser et célébrer des réussites

N'oublions jamais que l'on avance collectivement en reconnaissant et en valorisant ce qui existe déjà, ce qui réussit, ce qui permet aux acteurs d'être à la fois impliqués, reconnus et écoutés. La journée des communautés constitue l'occasion de reconnaître et de faire connaître les pratiques réussies et les projets réalisés. Il est très facile de

repérer les dysfonctionnements qui ne favorisent pas, voire qui empêchent la rencontre ; ce peut être nécessaire, mais il est tout aussi fructueux de regarder les petits pas effectifs et de décider d'en faire d'autres !

## Un rendez-vous avec l'enseignement catholique

C'est d'abord dans la proximité que la communauté tisse des liens, ose des projets, ouvre des voies pour rejoindre les jeunes et faire vivre le projet éducatif de l'enseignement catholique. Mais dans l'esprit initié par les Assises, chaque année il est proposé à tous un rendez-vous avec l'enseignement catholique au-delà de l'établissement et d'abord dans l'environnement proche : le réseau et le diocèse. Cette année, tout particulièrement, nous proposons que le diocèse soit au cœur du partage pour faire vivre la grande famille de l'enseignement catholique.

**Christiane Durand, Yves Mariani**

## Émotion et mission

Comme dans de nombreux diocèses, la journée de rentrée de l'enseignement catholique de Perpignan et de Carcassonne avait pour thème « Choisir la rencontre ». Une occasion pour les membres des communautés éducatives de se retrouver dans la magnifique église abbatiale de Fontfroide, d'y écouter la père François Bousquet, de célébrer et de se réjouir avec émotion de la remise des lettres de mission aux nouveaux chefs d'établissement. Dans son intervention François Bousquet a rappelé que « Dieu est venu chez nous pour que nous venions chez lui ». Cela nous invite à mettre en œuvre la non-violence, la charité, et à avoir le souci des jeunes que personne ne considère, en conciliant excellence et intégration, en choisissant la rencontre.

## Pistes d'action

À la suite de la journée du 5 décembre, la communauté choisit de raconter :

**Une rencontre** : les circonstances qui l'ont permise, l'histoire de la rencontre et ce qui peut être partagé pour aider d'autres personnes à choisir la rencontre. La forme du récit est libre : texte,

diaporama, séquence vidéo, BD, poème...

et/ou :

**Une expérience**, un mode de fonctionnement, une manière de vivre dans l'établissement qui a permis ou permettrait de :

- changer la rencontre,
- apprendre par la rencontre,
- grandir par la rencontre,
- risquer la rencontre.

La forme du récit est libre.

## Ensuite :

- Les établissements envoient leurs récits au pilote de leur diocèse entre le 10 décembre 2008 et le 15 février 2009.
- Les diocèses élaborent un florilège pour le 14 mars 2009. Ces dates sont indicatives.
- Un florilège national, réalisé à partir des florilèges diocésains, paraîtra le 5 mai 2009.



## Qui sont les nouveaux directeurs diocésains ?

*Sept hommes et une femme ont accepté à la rentrée d'assumer la responsabilité de directeur diocésain. Voici leurs parcours contrastés...*

### **Christiane Bourret**

*Meaux (Seine-et-Marne)*

Femme d'action très investie dans son métier de chef d'établissement, de l'humour dans la voix, Christiane Bourret dit qu'elle aime « *les voyages, la découverte, la musique, la lecture, ses enfants, ses petits-enfants, la vie en quelque sorte* ». Pour se ressourcer l'été, elle cherche toujours un lieu où faire une pause : Assise, l'an dernier ; Saint-Jacques-de-Compostelle, cette année, où elle voit débouler, non sans émotion, les pèlerins du monde entier dans une véritable démarche spirituelle. Elle habite le diocèse de Meaux depuis longtemps. Enseignante d'économie en lycée, elle a très vite pris les rênes d'établissements et s'est sans cesse bagarrée pour en ouvrir de nouveaux.

Elle a dû convaincre pour s'implanter dans des zones drainant une importante population – notamment Marne-la-Vallée – et assurer des restructurations. Des grands chantiers pour lesquels elle passait parfois pour une « *inconsciente* » et qu'elle pourra poursuivre à la tête de la direction diocésaine. Elle va piloter un diocèse « *dynamique* » où, forte de son expérience, elle veut renforcer le travail en réseau et ne pas oublier les élèves à besoins éducatifs particuliers.

### **François de Chaillé**

*Nanterre (Hauts-de-Seine)*

Vendéen de cœur, de corps et d'esprit, grand lecteur, passionné de généalogie, d'histoire et de géopolitique, mais détestant le sport, curieux de tout, avalant toute la presse, tel se



Christiane Bourret



François de Chaillé



François-Xavier Clément

décrit François de Chaillé. Diplômé de l'Institut supérieur de commerce de Paris, il sera pendant 25 ans dans le marketing opérationnel avant de réorienter sa vie dans l'enseignement catholique en acceptant la mission de directeur diocésain. Étrange retournement. Mais François de Chaillé précise qu'il a toujours été très impliqué dans les Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) et qu'il a été administrateur des Scouts d'Europe bien qu'il n'ait « *jamais battu la campagne en culottes courtes et couché sous la tente* ».

Être directeur diocésain lui permettra, selon lui, de mettre en phase ses convictions personnelles, son métier et ses engagements chrétiens. Son père ne lui a-t-il pas dit autrefois qu'« *il exerçait un métier de brigand* » ! Il est aussi convaincu qu'un chef d'entreprise peut apporter une vision différente sur les problématiques éducatives de terrain. Conscient qu'il a beaucoup à découvrir, il ira, dans un premier temps, à la rencontre des chefs d'établissement pour connaître leurs attentes.

### **François-Xavier Clément**

*Saint-Étienne (Loire)*

De Nantes à Paris, en passant par Marçay-en-Barœul dans le Nord, il a dirigé plusieurs établissements. « *La diversité des postes et des publics m'a permis de saisir une réalité de l'enseignement catholique. Une richesse pour devenir directeur diocésain* », dit François-Xavier Clément. Il quitte Notre-Dame-de-France, à Paris, pour rejoindre Saint-Étienne. Non qu'il ait souhaité cette nouvelle mission mais « *les enjeux pédagogiques de ces dernières années nécessitent que des per-*

*sonnes acceptent de dire "oui" pour mettre en musique les réformes* ».

Ne connaissant guère le diocèse, il pourra s'appuyer sur les conclusions d'un audit réalisé en raison des pertes d'effectifs. Passionné de livres anciens, rêvant d'une « *très grande* » bibliothèque littéraire, philosophique et religieuse, nourri de la pensée d'Aristote et de saint Augustin, et se référant à Pascal ou Bergson, notre nouveau directeur diocésain vient également de suivre une formation à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) pour mieux saisir les enjeux géopolitiques, économiques et stratégiques du monde contemporain. « *Cette formation teinte ma vie actuelle, mes rencontres et mes lectures* », confie-t-il.

### **Patrick Lamour**

*Quimper (Finistère)*

Hasard et richesse des rencontres. Il est celles que l'on prémédite et d'autres, inattendues, qui orientent une partie de votre vie sans que rien ne vous y prépare. Jeune adulte, Patrick Lamour est ainsi parti comme encadrant dans un centre de vacances pour personnes handicapées. Point de départ d'un engagement qui durera vingt ans, auprès de personnes handicapées mentales. Passionné de musique classique, attaché à son Finistère natal – « *terre d'histoire, de culture et de patrimoine* » –, notre nouveau directeur diocésain, qui a commencé sa carrière comme enseignant de lettres, aime les défis humains. En 1995, en partant de l'idée qui fonde l'enseignement catholique et veut qu'aucun élève ne soit laissé sur le bord de la route, il crée et anime la Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique (Mijec).



Patrick Lamour



Philippe Paré



Jean-Romain Plaige



Philippe Richard



Jean-Marc Vincenti

En 1997, il entre à la direction diocésaine comme adjoint chargé du second degré, avant d'en prendre les rênes. Renforcer les solidarités entre établissements et engager une démarche collégiale de réactualisation des orientations de la direction diocésaine sont deux des points qu'il privilégiera.

### Philippe Paré

Laval (Mayenne)

Après une maîtrise de lettres, Philippe Paré passe par un centre de formation pédagogique (CFP) et suit une formation théologique à l'Institut international foi, art et catéchèse (Ifac) à Lille. Cette triple formation lui permettra d'agir sur trois pôles. Il débutera comme instituteur, avant d'être professeur d'histoire et de lettres en lycée professionnel et animateur en pastorale. Il sera ensuite, pendant treize ans, chef d'établissement dans la région parisienne d'abord, puis à Nantes. L'évêque de Laval le contacte en juillet dernier pour prendre le poste de directeur diocésain. Autant dire tardivement.

« *Innovation, créativité, audace* », telle est sa devise pour faire face aux nombreuses réformes en cours, notamment celle du lycée. Il connaît peu le diocèse, sa priorité ira aux rencontres sur le terrain. De gros chantiers l'attendent : regroupements d'établissements et délocalisation, dans les zones géographiquement porteuses. Grand lecteur de théologie, d'histoire, de philosophie, intéressé par la géopolitique qui favorise une prise de conscience des grands enjeux internationaux, sportif pour se maintenir en forme, Philippe Paré apprend encore et toujours... avec le *coaching*. Un intérêt personnel qui lui « *permet d'optimiser ce qui relève des relations dans le domaine professionnel* ».

### Jean-Romain Plaige

Grenoble (Isère)

Il avait juré en terminale, bâillant en cours de philo, de ne plus jamais faire de philo. Il fréquentera quatre ans les amphithéâtres de Paris-IV, se promettant toutefois de ne jamais être prof de philo. Ce qu'il sera dès son premier poste, dans un lycée agricole du Finistère. Il bougera beaucoup, passant du milieu rural à un autre, plus urbain, à Saint-Nazaire puis à Valence, et sera professeur, directeur des études, chef d'établissement. C'est un bâtisseur, il aime redessiner les espaces. « *Fermetures, redéploiements, constructions nouvelles sont indispensables pour s'implanter dans les secteurs où il y a une demande forte.* » Un bâtisseur tourné aussi vers les jeunes porteurs de handicap. Jean-Romain Plaige est, en effet, l'un des membres fondateurs de la Fédération des établissements scolarisant des enfants dyslexiques (FEED). Et l'une de ses priorités pour le diocèse est l'accueil individualisé de ces jeunes. Autre besoin pour le diocèse : travailler sur la culture religieuse en mettant l'accent sur la première annonce. Bâtisseur, Jean-Romain Plaige l'est encore dans ses passe-temps. Son goût pour les vieilles pierres et le patrimoine l'a poussé à retaper ses maisons avec son épouse, « *mon roc* ». Et quand il lui reste du temps, il part en randonnée en montagne ou fait de l'escalade.

### Philippe Richard

Nevers (Nièvre)  
et Autun (Saône-et-Loire)

Son doctorat de droit international en poche, Philippe Richard entre en 1985 dans l'équipe du département Droits de l'homme (aujourd'hui Ins-

titut des Droits de l'homme) de l'Université catholique de Lyon. Il sera le directeur de ce département, créé par M<sup>gr</sup> Defois, jusqu'en 1998. En parallèle, il s'engage à l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) et parcourt l'Afrique de part en part, missionné par la Fédération internationale de l'Acat ou par l'ONU où il est consultant Droits de l'homme. Un nomadisme qui ne facilite pas la vie familiale. Il se pose alors comme directeur adjoint au lycée Jean-Baptiste-de-La-Salle, à Lyon, où on lui confie une mission : il s'occupera des droits de l'enfant pour le réseau lasallien, en lien avec le Bureau international catholique de l'enfance (Bice).

Il sera ensuite directeur du lycée professionnel et technologique Sainte-Barbe, à Saint-Étienne, dont il assurera la fusion avec le lycée d'enseignement général Saint-Louis. Directeur diocésain de Nevers et d'Autun, il cherchera avant tout à entrer dans une logique de consolidation de l'enseignement catholique. Ne pouvant plus rouler sur les pistes africaines, il fait chaque année des tronçons du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Une autre manière de faire des rencontres et de se ressourcer.

### Jean-Marc Vincenti

Aix-en-Provence  
(Bouches-du-Rhône) et Digne  
(Alpes-de-Haute-Provence)

À cinq ans, il rêve d'être maître d'école. À quinze ans, il est « *récupéré et sauvé* » par l'enseignement catholique alors qu'il redouble sa 3<sup>e</sup>. Passionné par les maths et les sciences, il devient professeur de mathématiques puis directeur d'un collège



privé hors contrat qu'il fera passer sous contrat. Il y reste vingt ans. Tout en assumant cette fonction, il devient adjoint du directeur diocésain pour le second degré.

Parmi les priorités pour son diocèse : un gros travail de lien à faire entre établissements congréganistes et diocésains ; l'ouverture de classes en créant des annexes d'établissements dans les lieux où s'installent les familles ; le renforcement du sentiment d'appartenance auprès des communautés éducatives. Notre « matheux » est aussi un fervent amateur de chemins de fer – il appartient à une association de sauvegarde des trains anciens. De plus, il affiche une passion pour la rénovation de l'école : « *Il faut trouver d'autres méthodes d'enseignement, d'autres rythmes, à partir des technologies actuelles. Le cartable de demain sera une clef USB.* »

**Élisabeth du Closel**

## Un nouveau secrétaire général pour la Fnogec

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, Olivier Drapé (notre photo) a rejoint la Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique (Fnogec). Il y assure les fonctions de secrétaire général, succédant à Patrice Mougeot.



D.R.

À 46 ans, cet homme marié, père de six enfants, au parcours professionnel plutôt atypique, connaît bien l'outre-mer, en particulier le Pacifique Sud pour y avoir vécu et travaillé. Diplômé de Sciences Po, il sera assistant parlementaire d'un député de Polynésie, puis travaillera, toujours en Polynésie, à la Caisse centrale de coopération économique, avant de revenir en métropole pour intégrer une société de crédit automobile. Il rejoint ensuite le secteur associatif catholique au sein d'Ichtus, un centre de formation à l'action civique et culturelle selon le droit naturel et chrétien. Il y sera rédacteur en chef de la revue *Permanences*, avant de prendre la direction de l'association. Après 15 ans passés au sein d'Ichtus, il souhaitait donner une nouvelle direction à sa vie professionnelle. EDC

## De la prospective à la stratégie

*Le congrès de l'Unetp<sup>1</sup> s'est tenu à Lille les 6 et 7 octobre 2008 sur le thème « Le chef d'établissement, stratège face aux changements ». Dans son discours d'ouverture, Patrice Hauchard a resitué la réflexion dans le prolongement de celle des années précédentes sur le management et sur la prospective.*

L'Unetp a eu l'an dernier l'occasion de s'engager sur la rénovation des filières de la formation professionnelle, a expliqué Patrice Hauchard, son président, lors du dernier congrès de ce syndicat de chefs d'établissement, à Lille en octobre dernier. Cette année, il lui faut accompagner la mise en place du bac pro en trois ans, la revalorisation du CAP<sup>2</sup> et l'intégration de la modification du BEP<sup>3</sup>. Aux chefs d'établissement de développer un système éducatif qui établisse les passerelles nécessaires à l'élaboration d'itinéraires personnalisés.

« *Les chefs d'établissement sont désormais de véritables pivots qui coordonnent l'ensemble des acteurs des lycées et donnent sens aux actions de chacun*, a indiqué Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique. Une stratégie d'adaptation et de réorganisation du lycée professionnel saluée par Jean-Marc Huart, conseiller technique auprès du ministre de l'Éducation nationale. Les congressistes ont, pour leur part, manifesté leur souhait de

voir les formations spécifiques à leurs filières tenir une place particulière au sein du lycée du XXI<sup>e</sup> siècle. Mais « *On ne peut pas imaginer modifier l'organisation du lycée en essayant de faire disparaître l'enjeu et la culture technologiques* », a précisé Patrice Hauchard, avant d'ajouter que « *le concept de "lycée des métiers" est de qualité. Il permet la mise en place de plates-formes dans lesquelles le jeune peut faire coïncider ses aspirations, ses capacités et les attentes du monde économique* ».

Même si les récentes déclarations du ministre de l'Éducation nationale sur la réforme du lycée permettent d'envisager le maintien des filières technologiques, plusieurs incertitudes demeurent



De gauche à droite : Patrice Hauchard, Maryannick Malicot, du ministère de l'Éducation nationale, et Jean-Marc Huart.

pour la rentrée 2009, sur l'apprentissage et ses liens et passerelles avec l'organisation du bac pro en trois ans. Parmi les réseaux d'établissements de l'Unetp regroupés par filières, on retrouve celui de l'apprentissage qui étudie, entre autres : la manière de mieux faire connaître dans l'institution cette forme de formation, la poursuite de l'amélioration de la collecte de la taxe d'apprentissage et l'ouverture de nouvelles filières professionnelles correspondant aux attentes formulées au plan régional.

Pour l'Unetp, il est donc essentiel de ne pas manquer le rendez-vous de la rénovation de la voie professionnelle et du bac pro dont Jean-Marc Huart devait préciser les différentes caractéristiques. Ainsi, dès la session 2009, les candidats vont bénéficier d'un oral de rattrapage « *au nom de l'égalité des voies* ». L'architecture de la formation professionnelle est structurée classiquement autour d'une seconde, d'une première, puis d'une terminale. « *Nous étudions les grilles horaires*, a expliqué Jean-Marc Huart, *pour passer de 9 heures, actuellement, à 2 heures seulement, ce qui permettrait de travailler à partir d'un tronçon commun.* » Sur trois ans, les élèves auraient vingt-deux semaines de stage. De multiples passerelles sont prévues pour relier les divers chemins professionnels. Libre aux établissements d'organiser des modules de remédiation et de soutien, a souligné Jean-Marc Huart. L'objectif de cette évolution est clair : favoriser l'« employabilité » des jeunes grâce à une formation qui s'appuie sur la culture des compétences, la question étant moins celle du diplôme que de l'insertion et de son échéance. **MCJ**

1. Union nationale de l'enseignement technique privé.  
2. Certificat d'aptitude professionnelle.  
3. Brevet d'études professionnelles

Tous les textes seront mis en ligne sur [www.unetp.org](http://www.unetp.org)



# Les psychos aux côtés des groupes

**D**u 16 au 19 septembre 2008, à Narbonne, les psychologues de l'enseignement catholique<sup>1</sup> ont tenu leur assemblée générale sur le thème de « l'accompagnement des groupes ». Appelés à intervenir de plus en plus souvent auprès de groupes d'enseignants ou d'élèves, ils ont travaillé sur la place et le rôle des psychologues face à ces nouvelles demandes d'aide et de régulation. Conférences, jeux de rôles, ateliers ont permis de faire ressortir qu'un groupe s'établit au regard de processus complexes et vivants qui mêlent des exigences de modélisation et de maintien des différences.

Dans ce contexte, l'intervention du psychologue appelle à la mise en œuvre d'un dispositif d'analyse de la pratique. Ce dispositif d'observation et de paroles sur des pratiques communes dont se dote le groupe a pour objet de donner du sens à ce qui se joue et se noue dans les relations vécues entre ses membres. Et lorsqu'il y a dissension, il revient au psychologue de faire évoluer avec empathie les conflits d'identité, qui mettent en cause les personnes et se situent dans l'émotion, vers une gestion de conflits d'intérêts plus factuels. Ceux-ci peuvent alors se négocier au travers de cadres, de balises et de lois.

En tout état de cause, le psychologue, spécialiste de l'écoute et témoin de la souffrance, doit donner au groupe la capacité de déplacer son regard, de donner à voir ce qui ne se montre pas forcément, de restituer ce qui a été mis à l'écart. C'est un véritable déplace-

ment qu'il convient de proposer en invitant le groupe à une progression socio-cognitive des idées, à la fois individuelle et collective.

Si ici ou là, la diminution du nombre de psychologues des services diocésains ou des établissements, pour des raisons essentiellement économiques, se fait sentir, cette session a montré, à l'évidence, que leur rôle est toujours plus essentiel. **GDR**

1. Membres de l'Association nationale des psychologues de l'enseignement catholique (Anpec). Contact : Marie-Hélène Pilet (présidente), direction diocésaine de Nantes. Tél. : 02 51 81 64 26. E-mail : service-de-psychologie@ec44.scolanet.org

## Vive les maternelles !

**A** l'initiative de l'observatoire pédagogique de Bourgogne/Franche-Comté et de l'observatoire national sur les maternelles s'est tenu les 23 et 24 septembre 2008 à Besançon.

Cette manifestation, préparée avec une très grande rigueur par Jacqueline Puyravaud et l'équipe de l'observatoire régional, a privilégié les nombreux témoignages. Ceux-ci ont exprimé la richesse des initiatives menées par des enseignants dont les talents et la créativité sont à souligner.

En effet, comment permettre aux tout-petits de s'arracher au cocon familial ? les aider à se séparer de leurs parents pour mieux saisir l'autre comme diffé-

rent de soi ? accompagner la destitution de l'enfant-roi en lui faisant accepter de ne plus faire la loi ?... Autant de questions auxquelles répond l'école dans les classes maternelles, a expliqué Daniel Calin<sup>1</sup> lors de son intervention.

Par leur accueil spécifique des tout-petits en maternelle, les enseignants participent



© Y. Mariani

à leurs premiers pas dans le monde et dans la société, ils leur donnent le goût d'apprendre, de risquer l'affrontement et de passer du besoin au désir maîtrisé. Ces missions éducatives ne peuvent s'effectuer sans tisser des liens avec les parents, ont souligné plusieurs témoins. Il est absolument nécessaire de les accueillir, de les accepter dans les limites de l'école et de les associer aux démarches éducatives, en précisant leur rôle qui ne se confond pas avec ceux des enseignants. Il faut aussi leur donner la parole en les autorisant à faire part de leurs difficultés éducatives et en les aidant à trouver des clefs de lecture de leurs peurs, de leurs angoisses et de leurs attitudes. Les enseignants de maternelle ont ainsi clairement affirmé la place essentielle de ces classes qui ne sont pas des garderies mais véritablement des lieux de construction de la personne, y compris pour les enfants de deux ou trois ans. Des efforts restent cependant encore à faire pour jeter des passerelles avec les classes du primaire, pour mieux intégrer le rythme de chaque enfant.

À un moment où d'aucuns pourraient se poser la question de l'opportunité du maintien des maternelles, les actions quotidiennes menées par les enseignants offrent une réponse. Leur patience, leur présence, leur créativité, leur sens de l'adaptation, leur écoute, la rigueur dans la proposition de points de repère et leur capacité à faire entrer progressivement un petit dans les apprentissages sont des qualités éducatives dont il serait dommage de se passer. Pour Christiane Durand et Yves Mariani : « *L'école maternelle est un temps exemplaire de la construction de la personne où l'on ne sépare pas la joie d'apprendre, la relation à l'autre et la découverte du sens.* » **GDR**

1. Professeur de psychopédagogie à l'IUFM de Paris.



Après les conférences, les jeux de rôles et les ateliers : la fête !

## Notre-Dame : un réseau talentueux

Les 10 et 11 octobre 2008, le réseau d'établissements de la congrégation Notre-Dame s'est retrouvé à l'institut Saint-Pierre, à Brunoy (Essonne). Quelque 700 personnes, soit 40 % des personnels avaient répondu présent. Il s'agissait tout d'abord de rendre compte de la diversité et de la richesse des projets mis en œuvre, à travers les stands d'un « marché des talents ». Avec des thèmes aussi divers que : « Le travail personnalisé et communautaire », « Le jardin pédagogique », « Le café géo-éco-philo », « Qu'en penserait Nietzsche ? »... L'objectif était bien, explique sœur Cécile Marion<sup>1</sup>, de donner à voir les pratiques pédagogiques, éducatives et pastorales développées dans les 16 établissements de France, et de favoriser leur mutualisation. Pour ce faire, trois entrées : une école ouverte à tous (le souci de rejoindre chacun « tant pauvre que riche » est au cœur du projet de la congrégation) ; une école ouverte à chacun (l'objectif est, via les pratiques développées, de « répondre à la vocation de chaque être humain ») et une école ouverte sur le monde (l'accent est mis sur la rencontre de l'Autre et de l'Ailleurs, proche ou lointain). De telles journées permettent ainsi de manifester aux personnels et aux enseignants confiance et



Dans les allées du « marché des talents ».

reconnaissance, poursuit sœur Cécile Marion. Au-delà, elles sont une occasion, pour les équipes d'établissement, de référer leurs pratiques à l'inspiration éducative de la congrégation. Elles constituent aussi un temps pour faire communauté autour du projet éducatif de la tutelle.

Également au programme de ces journées, des interventions qui ont permis aux participants de se centrer sur les problématiques qui traversent le système éducatif : l'évaluation avec Philippe Perrenoud<sup>2</sup>, l'autorité avec Véronique Guérin<sup>3</sup>. Quant à Jean-Marie Petitclerc<sup>4</sup> et Guy Lescanne<sup>5</sup>, ils ont pointé « la difficulté pour les jeunes de se projeter dans l'avenir », de « croire en eux-mêmes, en leur capacité à faire quelque chose de leur vie ». Ces deux éducateurs ont appelé à faire de l'école un de ces « espaces sûrs et libérants, assez stables pour permettre d'avancer ». **VG**

1. Responsable de la tutelle des établissements de la Congrégation et conseillère générale.
2. Sociologue de l'éducation, auteur de *Métier d'élève et sens du travail scolaire*, ESF, 2004.
3. Auteur de *À quoi sert l'autorité ? - s'affirmer, respecter, coopérer*, Chronique sociale, 2003.
4. Prêtre salésien, spécialiste des questions d'éducation en zones sensibles, auteur de *Changer de regard sur l'école*, Don Bosco, 2007.
5. Prêtre, sociologue et théologien, auteur de *15/25 ans, « On ne sait plus qui croire... »*, Cerf, 2004.

## Scolariser les « dys » a du prix

Le 7 octobre, la Fédération des établissements scolarisant des enfants dyslexiques<sup>1</sup> (FEED) a organisé une journée pour ses personnes-ressources. Cinquante enseignants et chefs d'établissement, soucieux d'apporter des réponses individualisées à des jeunes en grande difficulté d'apprentissage, se sont retrouvés à Paris. « Il n'y a pas deux « dys » identiques », a rappelé Luis Romero, secrétaire général de la FEED. *Nous avons donc le devoir de faire de l'individuel dans du collectif.* » Pour s'occuper au mieux de ces enfants, nombreux sont les établissements à avoir mis en place des dispositifs spécifiques comme les dédoublements de classes et un certain nombre de béquilles pédagogiques (textes à trous, moyens mnémotechniques...). Comme l'ont dit les personnes présentes : « Pour que la prise en charge des « dys » fonctionne, l'équipe doit être partie prenante et accepter une part de bénévolat. Car nous ne comptons pas notre temps et n'avons rien à attendre si ce n'est la réussite et le sourire des gamins. » Une réussite et des sourires qui sont, bien sûr, favorisés par le type de soutien proposé... Pas question en effet de faire du « gavage », de la simple répétition ou révision, qui ne marche pas à long terme. Dans les établissements FEED, il est demandé à l'inscription de tout enfant présentant un trouble « dys » des bilans orthophoniques et neuropsychologiques donnant des indications très précises sur les déficits. « Bilans indispensables pour qu'un vrai diagnostic soit posé afin de mettre en place une remé-

diation efficace, fait remarquer Catherine Quilici, directrice adjointe du collège Saint-Sulpice à Paris et vice-présidente de la FEED. *À partir de ces bilans, on pourra travailler sur les automatismes et chercher à combler les déficits dans les domaines du traitement de l'espace, du temps, de la mémoire, de l'attention. Comment un enfant peut-il apprendre une conjugaison, par exemple, s'il n'a pas la notion du passé, du présent et de l'avenir ? »*

Reste le problème financier. Ces dispositifs, tout comme le matériel nécessaire (ordinateurs, logiciels spécifiques, tableaux interactifs...), relèvent, en effet, des fonds propres des établissements. Et tous les Ogec<sup>2</sup> ne sont pas en mesure d'en assumer le surcoût parfois élevé. Un exemple : au collège Notre-Dame-de-la-Tilloye, à Compiègne, le dédoublement de 12 heures de cours en sixième génère une dépense de 31 590 euros. Un poste qui atteindra 56 000 euros dans quatre ans, lorsque ce dispositif existera pour tous les niveaux. Sans compter l'achat du matériel adapté. Le tout est compensé en partie par des subventions de la mairie et du conseil général ainsi qu'une participation de 15 euros par famille. Mais Sylvie Hervo, responsable du collège, est sans cesse à la recherche de sponsors. **EDC**



1. Sur internet : [www.feedfrance.fr](http://www.feedfrance.fr)
2. Organismes de gestion de l'enseignement catholique.



# Enfants précoces : dernier état de la recherche

L'association Prékos<sup>1</sup> met en ligne ce mois-ci les actes de sa première université d'été qui a eu lieu en août dernier. Psychologues, neuropsychiatres et pédagogues y ont présenté les résultats de leur recherche. Autant d'éléments de réflexion pour mieux comprendre et aider les enfants surdoués au jour le jour dans la classe.



© V. Leray

tion non sélective de la précocité, englobant les EIP en grande difficulté scolaire.

**Virginie Leray**

1. Association domiciliée au collège Gerson, 31 rue de la Pompe 75116 Paris. Tél. : 01 45 03 81 04. Internet : [www.prekos.asso.fr](http://www.prekos.asso.fr)
2. Auteur de *L'enfant surdoué – l'aider à grandir, l'aider à réussir*, Odile Jacob, 2008, 352 p., 8,40 €.
3. Adresse : 3 rue de Témar, 78100 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01 30 87 17 87.
4. Formateur d'enseignants, animateur d'ateliers de philosophie pour enfants, auteur, entre autres ouvrages, de *Questions de philo entre ados* (Seuil Jeunesse, 2007).
5. Adresse : 1 rue Paul-Michel-Perret, 69006 Lyon. Tél. : 04 78 93 18 60. Internet : [www.college-fenelon.com](http://www.college-fenelon.com)
6. Adresse : 3 rue Bernard-Denoix, BP 554 - 19107 Brive Cedex. Tél. : 05 55 17 61 70. Internet : [www.edmichelet-brive.fr](http://www.edmichelet-brive.fr)
7. Jeu stratégique de batailles avec figurines.

Enseigner aux enfants surdoués, c'est plonger dans l'inattendu de la personne. Pour s'en convaincre, il faut découvrir sur le site internet de l'association Prékos les débats, conférences et ateliers de l'université d'été qui s'est tenue fin août à Lyon. Trois jours durant, des spécialistes et les équipes de 62 établissements catholiques qui animent des dispositifs dédiés aux enfants intellectuellement précoces (EIP) ont échangé leurs expériences au lycée Saint-Bruno - Saint-Louis. Ces dispositifs déclinent un large éventail de solutions, depuis la filière spécifique, parfois en cursus accéléré, jusqu'à des formules totalement intégratives. Seul point commun : une pédagogie personnalisée qui cible les troubles associés à la précocité. Car, comme le rappelle la psychologue Jeanne Siaud-Facchin<sup>2</sup>, l'une des spécialistes qui ont apporté un éclairage clinique à ces rencontres : « *Les surdoués n'ont pas une intelligence supérieure, mais une intelligence qui fonctionne autrement.* »

Soixante-deux établissements catholiques ont échangé sur la précocité.

7. Jeu stratégique de batailles avec figurines.

## « Il faut arrêter ce gâchis »

### Le travail de votre association va-t-il se nourrir cette année des apports de votre université d'été ?

Guy Pican\* : La question de la précocité ouvre de nombreux champs : psychologique, pédagogique et sociologique. Nous avons voulu y consacrer trois jours. Cette initiative a été fructueuse, avec 140 participants et un juste équilibre entre les apports théoriques des conférenciers et les ateliers de partage d'expériences. Nos actions vont bien sûr se nourrir cette année de cet apport très riche.



© V. Leray

### L'école s'adapte-t-elle à la précocité ?

G. P. : La circulaire de 2007\*\* précise que les besoins particuliers des enfants intellectuellement précoces (EIP) doivent être pris en compte. Cette forme de reconnaissance a assaini nos relations avec l'administration. Cela dit, en fait de dispositifs spécifiques, l'Éducation nationale se contente trop souvent de structures type UPI\*\*\*, relevant de la prise en charge du handicap et donc inadaptées. Dans l'enseignement catholique, même avec le suivi de quelque 5 000 EIP, on est encore loin d'atteindre les 2,7 % de précoces d'une classe d'âge ! Or la précocité non dépistée génère souffrance morale et échec scolaire. Il faut arrêter ce gâchis.

### Quels sont les projets de l'association ?

G. P. : Nous mettons en ligne et publions les actes de l'université d'été ce mois-ci. Ensuite, nous préparons la journée des adhérents de notre association du 25 mars 2009, où des élèves précoces témoigneront. Nous comptons enfin nous positionner comme un interlocuteur des pouvoirs publics sur la scolarisation des EIP.

*Propos recueillis par VL*

\* Président de l'association Prékos.

\*\* Circulaire n° 2007-158 du 17.10.2007 (BO n° 38 du 25.10.2007).

\*\*\* Unité pédagogique d'intégration.

À lire : Carole Renucci. *Enfants surdoués : arrêtons le gâchis !*, Bayard, 2008, 149 p., 15 €.



## De la rencontre à l'engagement

Les mises en question de l'enseignement catholique, venues de l'intérieur même de l'Église, ont été stimulantes », a déclaré M<sup>gr</sup> André Maillard, le 15 octobre dernier à Antony (Hauts-de-Seine), lors de la journée nationale de l'animation pastorale. « Elles nous obligent à redire l'ouverture à tous, comme une chance et non comme une menace », a-t-il poursuivi. L'archevêque de Bourges<sup>1</sup> a réaffirmé la nécessité d'un projet qui mette en œuvre l'Évangile et se traduise par « la qualité du regard posé sur les jeunes ». Nécessité aussi de faire une proposition explicite de la foi dans les établissements.

Sur le thème « De la rencontre à l'engagement », cette journée, animée par Pierre Robitaille, a réuni deux cents adjoints ou animateurs en pastorale scolaire. Éric de Labarre a reconnu la difficulté de leur tâche en soulignant « l'audace » qu'il fallait pour proposer la Parole « dans un contexte culturel marqué par un pluralisme extrême et une rupture du processus de transmission ». Le secrétaire général de l'enseignement catholique ajoutait que « nous ne pouvons exposer les jeunes et les adultes de la communauté éducative à la Parole que si nous avons pris le même risque nous-mêmes ! ». Tout naturellement, c'est donc un parcours biblique qui était proposé pendant le reste de cette journée. Tout d'abord avec un exégète, le père Maurice Roger, qui a démontré que « la rencontre est au cœur de l'Évangile et de toute relation hu-



Père Maurice Roger, exégète.

main<sup>2</sup> ». Sa méthode ? Lire et analyser trois récits pour vérifier que la rencontre avec le Christ est libération (avec l'aveugle Bartimée, Mc 10,46-52), accompagnement (avec les pèlerins d'Emmaüs, Lc 24,13-35) et passage (avec le récit de la multiplication des pains, Jn 6,1-15). Puis chacun a été invité à un partage en petit groupe à partir d'autres récits évangéliques de rencontre, avec un objectif complémentaire : voir comment introduire cette pratique dans les établissements scolaires.

La réflexion s'est poursuivie le lendemain, à Paris, avec les adjoints diocésains en pastorale, sur « l'annonce explicite de l'Évangile au cœur des établissements scolaires ». « Un texte d'orientation pour les chefs d'établissement sera voté en juillet 2009 au Cnec<sup>3</sup> pour préciser ce qu'est cette annonce dans un établissement catholique », a annoncé Claude Berruer, adjoint au secrétaire général. Un groupe de travail, piloté par le Secrétariat général, vient d'être constitué en ce sens pour clarifier les différentes propositions à construire pour des établissements ouverts à tous. **SH**

1. M<sup>gr</sup> Maillard est également membre du Conseil pour la pastorale des enfants et des jeunes, en responsabilité de l'enseignement catholique.
2. Vous trouverez le texte de cette conférence ainsi que les interventions de M<sup>gr</sup> Maillard et d'Éric de Labarre sur : [www.enseignement-catholique.fr](http://www.enseignement-catholique.fr) (rubrique : « Sites thématiques » / « Ressources pédagogiques et pastorales »).
3. Comité national de l'enseignement catholique.

## Le fait religieux entre dans les classes

Les 14 et 15 octobre 2008, les coordinateurs diocésains de la mission « Enseignement et religions » du Secrétariat général de l'enseignement catholique, confiée à René Nouailhat en 2002, se sont réunis à Paris. Ces réunions ont lieu désormais deux fois par an pour faire le point sur la mise en œuvre et « créer une culture commune », insiste Dominique Moreau. Chargé auprès de René Nouailhat de l'accompagnement de ces coordinateurs, il reconnaît dans cette mission « un travail de longue haleine : trop d'enseignants et de chefs d'établissement confondent encore prise en compte du fait religieux dans les disciplines et transmission explicite de la foi. Il est bon de faire une distinction, sans toutefois cloisonner les deux domaines. »

Ça bouge pourtant dans les diocèses. De plus en plus de groupes de pilotage sont constitués, réunissant directeurs, enseignants et responsables de la pastorale. Des journées de sensibilisation et des propositions de formation ont lieu, comme à Saint-Étienne sur les trois monothéismes. À Strasbourg, des enseignants – de français et d'histoire, majoritairement – se rassemblent régulièrement pour concevoir des séquences reprises ensuite dans leurs cours. Quant au coordinateur du diocèse de Poitiers, il fait désormais des interventions dans l'enseignement public. « La prise en compte du fait religieux doit s'effectuer dans un souci de laïcité, fait

remarquer Dominique Moreau. Les passerelles avec le public sont indispensables. »

Cette mission est encouragée par le succès de sa première université d'été en juillet dernier<sup>1</sup>. Les résultats d'une enquête révélée par *La Croix*<sup>2</sup>, montrant l'intérêt porté par les jeunes à l'enseignement du fait religieux, sont par ailleurs des signes positifs. Une prochaine session est d'ailleurs proposée, du 16 au 18 mars 2009, par l'Ifer<sup>3</sup> aux responsables de l'institution<sup>4</sup> sur le thème : « Prise en compte du religieux dans les établissements catholiques d'enseignement : diagnostic institutionnel et mise en route d'un projet. » **EDC**



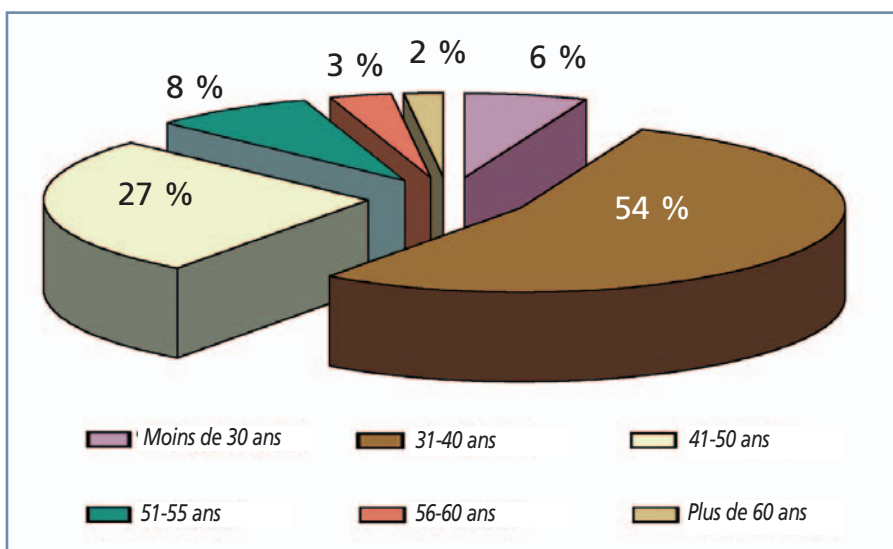
1. Elle a eu lieu du 7 au 9 juillet 2008. Elle était organisée par l'enseignement catholique de Lyon en partenariat avec l'université catholique de Lyon, l'Institut de l'Oratoire et Formiris.
2. Édition du 26 septembre 2008 qui fait part des résultats pour la France d'une enquête européenne sur l'opinion des 14-16 ans. Ils plébiscitent le respect de la diversité et une laïcité ouverte.
3. L'Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions de Dijon.
4. Espace Assomption, 19 rue de l'Assomption, 75016 Paris. Tél. : 01 53 92 84 62. Renforcements : Amel Amraoui.

# En route pour la titularisation

Pour être titularisé dans l'enseignement sous contrat, il existe d'autres voies que le concours externe : le concours interne et, depuis la rentrée, le passage en CDI des professeurs exerçant depuis six ans. Des formations sont nécessaires pour accompagner ces changements. L'exemple de l'Île-de-France.

Pour la troisième année consécutive, les maîtres du second degré qui viennent de réussir les épreuves théoriques du concours interne, le CAER-PC<sup>1</sup>, doivent suivre cinq semaines de formation sur leur temps de travail<sup>2</sup>. Formiris Île-de-France a la responsabilité de cette formation<sup>3</sup>. C'est pourquoi Marguerite Barbieux, qui dirige cette association territoriale, avait réuni à Saint-Michel-de-Picpus (Paris, XII<sup>e</sup> arr.), le 11 septembre dernier, les 163 lauréats concernés, toutes disciplines confondues. Ce fut l'occasion d'aborder les modalités concrètes de la validation de leur « stage en situation ».

En effet, leur réussite au concours interne ne sera effective qu'en juillet 2009, après décision favorable du jury académique de l'examen de qualification professionnelle (EQP). D'où le silence qui s'est établi durant la projection d'un diaporama présentant « les 10 compétences à maîtriser ». Dominer sa discipline ne suffit pas, bien sûr, il faut aussi savoir travailler en équipe ou encore prendre en compte la diversité des élèves... Et pour mieux comprendre les attentes des inspecteurs, rien de tel que de lire attentivement leurs rapports ! Brigitte Bernou, directrice de l'Institut de formation des professeurs<sup>4</sup>, avait choisi de lire quelques extraits significatifs : ici, un inspecteur loue la fermeté d'un professeur ; là, un autre regrette que les activités ne soient pas assez variées... Éclairant ! « La préparation de l'EQP n'est pas la présentation d'un cours idéal, a précisé Brigitte Bernou, c'est la recherche des conditions optimales, dans un contexte donné, pour apprendre. » Pour améliorer sa



Répartition par âges des enseignants d'Île-de-France titularisables pour l'enseignement sous contrat

pratique, chaque maître stagiaire sera d'ailleurs suivi toute l'année par un tuteur. Et puis, il y a le parcours de formation de l'IFP dont l'objectif est clair : « permettre à chaque lauréat de valider son épreuve de qualification professionnelle et d'obtenir sa certification. » Et ce, grâce à des modules interdisciplinaires et disciplinaires.

## Choix politique et financier

Très semblable est la formation proposée aux délégués auxiliaires du second degré, susceptibles d'obtenir un CDI. Car eux aussi devront accueillir un inspecteur dans leur classe, au cours de l'année, pour voir leur contrat se transformer. La loi du 26 juillet 2005 leur permet, en effet, pour la première fois, de sortir de la précarité s'ils ont exercé six ans<sup>5</sup>.

398 délégués auxiliaires sont concernés en Île-de-France pour l'enseignement sous contrat<sup>6</sup>. Ils étaient 230 à avoir répondu à l'invitation de Formiris Île-de-France, le 20 septembre dernier, à l'Asiem (Paris, VII<sup>e</sup> arr.). Une offre de formation diversifiée et un parcours personnalisé leur ont été présentés. À eux de choisir entre une formation transversale sur les composantes du

métier, une formation didactique disciplinaire ou encore un accompagnement de leur pratique professionnelle... sans obligation de leur part cette fois. Mais il serait dommage de ne pas en profiter, d'autant qu'un avis défavorable lors de l'inspection peut entraîner, à terme, la résiliation du contrat ! C'est pourquoi l'enseignement catholique d'Île-de-France et Formiris ont fait le choix politique et financier de les aider du mieux possible à réussir leur année de stage.

Sylvie Horguelin

1. Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés.

2. Le décret du 22 août 2005 a rendu cette formation de 150 heures obligatoire.

3. Uniquement pour les établissements sous contrat adhérent à la fédération Formiris. Contact : Formiris IDF, 19 rue de l'Assomption, 75016 Paris. Fax : 01 40 35 43 12. E-mail : caer@idf.formiris.org - Site : www.idf.formiris.org (rubrique « Débuter dans le métier »).

4. Département de l'ISP-Formation qui dépend de l'Institut catholique de Paris. L'IFP est chargé d'une partie de la formation initiale des maîtres du secondaire d'Île-de-France.

5. « Un contrat à durée indéterminée (CDI) doit être attribué à tout maître délégué ou suppléant dès lors qu'il remplit les deux conditions posées par la loi [n° 2005-843] du 26 juillet 2005 : avoir été employé par l'État pendant une période de six années ; avoir eu son contrat renouvelé la septième année » (extrait de la circulaire du ministère de l'Éducation nationale n° 8-0106 du 29 février 2008).

6. 172 pour l'académie de Versailles, 153 pour Créteil et 73 pour Paris. 54 % d'entre eux ont entre 31 et 40 ans. Les trois disciplines qui arrivent en tête sont l'histoire/géographie, la technologie et les sciences de la vie et de la Terre (SVT).



# À la une des revues de l'enseignement catholique

Nombreuses sont les publications qui rendent compte de l'actualité de l'institution. Elles émanent de syndicats, d'organismes nationaux, de directions diocésaines... Dans chaque numéro, vous trouverez désormais une revue de presse qui synthétisera des informations recueillies dans quelques-unes d'entre elles.

## L'école : lieu de transmission des valeurs



Deux dossiers « Éduquer à l'engagement » (*La Salle Liens International*) et la « Démocratie et l'école » (*Fiches syndicales du SNCEEL*) illustrent bien l'idée développée par le président du SNCEEL, Yves-Jean Thomas, dans son éditorial, qu'au-delà de la transmission des savoirs, « *L'école est aussi ce lieu intermédiaire entre l'espace familial et l'espace social dans lequel l'enseignement est inséparable de l'éducation* ».



Fiches syndicales du SNCEEL, n° 639, septembre 2008, pp. 37-56.  
La Salle Liens International, n° 65, septembre 2008, pp. 13-16.

## Présentation du projet du CNEAP



Le magazine *Présence* propose dans son numéro de rentrée un encart sur le projet du CNEAP. Celui-ci comprend 4 axes stratégiques : « Renforcer notre ambition éducative » ; « Intégrer des exigences sociétales dans tous les projets » ; « Enrichir les partenariats et développer les réseaux » ; « Optimiser l'organisation, l'identification et la communication du CNEAP ».

*Présence*, n° 189, septembre-octobre 2008.

## Enseignement catholique en Nouvelle-Calédonie : 2009, année décisive



La nouvelle Assemblée provinciale de Nouvelle-Calédonie qui sortira des urnes en mai 2009, devra se prononcer sur le transfert des compétences en matière d'enseignement aux collectivités territoriales. De nombreuses questions sont à résoudre mais c'est aussi une opportunité pour l'enseignement catholique. Ce dernier est d'ailleurs partenaire des travaux sur le « Schéma 2025 d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie ». André-Jean Léopold, direc-

### GLOSSAIRE

**CNEAP** : Conseil national de l'enseignement agricole privé.  
**FEP-CFDT** : Formation et enseignement privés – Confédération française

démocratique du travail.  
**SGEN-CFDT** : Syndicat général de l'Éducation nationale.  
**SNCEEL** : Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre.

teur diocésain, a été sollicité pour présider l'atelier « Solidarité sociale et égalité des chances ». *L'Espérance*, n° 3, septembre 2008, pp. 1-3.

## Les enseignants craignent une dégradation de leurs conditions de travail



Alors que Xavier Darcos lance des réformes importantes pour le système éducatif, tout en souhaitant « *réduire la dépense publique* », la FEP-CFDT s'interroge quant aux conséquences de cette politique sur les conditions de travail des enseignants. Aux attentes de ces derniers sur la revalorisation de leur métier, sur les moyens accordés pour la mise en œuvre des réformes, le gouvernement répond suppression de postes et possibilité d'effectuer des heures supplémentaires. Le syndicat attend du ministère de l'Éducation nationale qu'il démontre « *la cohérence globale de son projet* ». *Syndicalisme hebdo* : FEP, n° 993, 11 septembre 2008, p. 1. *CFDT magazine* : FEP, n° 133, septembre-octobre 2008, p. 4.

## Le désarroi des équipes éducatives




Deux enquêtes consécutives de la FEP-CFDT et du SGEN-CFDT sur les conditions de travail des enseignants et des autres métiers de l'enseignement ont des conclusions proches. Les personnels expriment leur désarroi face au décalage entre l'évolution de la nature de leur métier et les propositions ministérielles. Les dossiers à traiter selon la FEP : santé au travail, reconnaissance de l'investissement et des compétences, réelles possibilités de seconde carrière, amélioration de l'accompagnement des programmes et des moyens matériels. *Syndicalisme Hebdo CFDT*, n° 994, 18 septembre 2008, p. 1. *CFDT magazine*, n° 133, septembre-octobre 2008, p. 7.

## Le rôle de la tutelle congréganiste

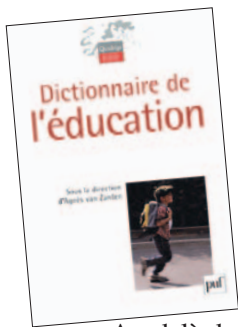


L'Union des réseaux congréganistes de l'enseignement catholique (Urcec) a rédigé un texte sur l'exercice de la tutelle congréganiste. S'exerçant dans un esprit évangélique, le « service de la tutelle », tel qu'il est nommé dans le Statut de l'enseignement catholique, répond à trois types de besoins : « *Garantir durablement le caractère propre de l'établissement devant l'évêque* » ; « *Assurer un accompagnement de la communauté éducative, et en premier lieu du chef d'établissement* » ; « *Soutenir la vitalité des établissements dans le cadre du réseau dont ils font partie* ». Le texte fait également le point sur les liens entre tutelle congréganiste et tutelle diocésaine. *URCEC Infos*, n° 1, septembre 2008, pp. 2-4.

Valérie Granger et Isabelle Tinader

 Cette revue de presse est réalisée par les documentalistes de la Fédération Formiris qui attendent vos publications ! Adresse : Formiris, CRD, 35 rue Vaugelas, 75015 Paris. Tél. : 01 53 68 60 00.





## L'éducation en somme

Sous la direction d'Agnès van Zanten, deux cents chercheurs, pour la plupart de pays francophones, ont analysé l'évolution des faits et des théories en cours dans le champ éducatif<sup>1</sup>.

Au-delà des querelles idéologiques, ils font le point sur les principales questions que se posent aujourd'hui acteurs et usagers du système éducatif, tout au long de la scolarité obligatoire. Car, précise Agnès van Zanten dans son avant-propos, par « éducation », il faut entendre « socialisation méthodique des nouvelles générations dans les institutions d'enseignement ». Géographiquement parlant, ce dictionnaire se limite à la France, à la Belgique et à la Suisse. Et sa caractéristique n'est pas d'être encyclopédique, mais critique. Il s'agit d'« apporter des éléments de réflexion autour de questions qui se posent de façon récurrente autour d'un enseignement de base incontournable ». Bref, une information éclairée, mais non normative. Quelques titres du tableau des entrées : adolescence, développement du cerveau, communauté éducative, didactique des langues, échec scolaire, orthographe, parents... Des compléments bibliographiques permettent d'orienter des recherches. Une somme très digeste, et même passionnante ! Signalons qu'Agnès van Zanten vient également de publier avec Jean-Pierre Obin une excellente mise au point sur la carte scolaire<sup>2</sup>. **MCJ**

1. Agnès van Zanten (dir.), *Dictionnaire de l'éducation*, PUF, coll. « Quadrige dicos poche », 2008, 736 p., 35 €.   
 2. Agnès van Zanten, Jean-Pierre Obin, *La carte scolaire*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2008, 128 p., 8 €. Jean-Pierre Obin a été inspecteur général de l'Éducation nationale.

## La dernière mode en 4 lettres

Une centaine de mots entrent cette année dans le *Petit Larousse illustré*. Il y a ceux qui nous hérissent : « hype » (« qui est à la pointe de la mode ») ou encore « XXL » (on parle désormais d'un « auteur au talent XXL » !). Ceux qui nous donnent faim : « tzatziki » (« salade de concombre au yaourt et à l'ail »), « croquant » (« petit gâteau sec aux amandes ») et « cébette » (« variété de petit oignon blanc »). Et ceux qui nous instruisent, tel « probiotique » (« Micro-organisme vivant qui [...] a un effet bénéfique sur la santé en améliorant l'équilibre de la flore intestinale »). Mais dans cette édition 2009, notre coup de cœur va aux nouvelles planches dessinées par Alain Boyer. Dans la tradition Larousse, on découvre les abeilles, les primates et les insectes scintillant sur un fond noir. Superbe ! Voilà qui devrait faire rêver les jeunes lecteurs... « Les cartes géographiques, je les caressais du bout des doigts. Je me disais que j'irais les saluer pour de vrai », se souvient Erik Orsenna quand il évoque son premier *Petit Larousse*. L'écrivain fait désormais partie des personnalités qui figurent dans ce dictionnaire de légende. **SH**



© LAROUSSE  
Le Petit Larousse illustré 2009, 1 812 p., 29,90 €.

## UNE IDÉE / UNE ACTION

### École franco-géorgienne en quête de soutien

En Géorgie, les temps sont durs pour la francophonie. La récente passe d'armes entre les Russes et la petite République caucasienne, a rudement touché Zougdid, située à l'ouest du pays, sur la « frontière » avec la région séparatiste d'Abkhazie. Or cette ville est aussi un foyer d'échanges culturels et d'amitié franco-géorgienne. Celle-ci remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, quand le prince Murat, neveu de Napoléon Bonaparte, y épousa Salomé Dadiani, princesse géorgienne. En 1992, déjà, Zougdid fut en première ligne des combats menés par les sécessionnistes abkhazes, soutenus par Moscou, soucieuse de maintenir son influence dans le Caucase, au lendemain de l'effondrement du bloc soviétique. Nombre des 300 000 Géorgiens alors chassés de leurs terres vivent encore aujourd'hui dans des campements de fortune installés dans la région. Malgré ce climat de désolation, Kakha Partsvania, président de la Fondation Murat, a ouvert une école française en 2002, après sept ans d'efforts. Jusqu'en juin dernier, 154 enfants âgés de 6 à 13 ans y recevaient une éducation de qualité, incluant l'enseignement du français et des cours d'instruction religieuse assurés par des popes orthodoxes. Mais, le 8 août dernier, après l'offensive géorgienne en Ossétie, autre République autoproclamée, Zougdid a vu réapparaître les chars de l'armée russe qui « ont tout mis à l'envers », se désole Kakha Partsvania : « Les Russes ont pris les tables, les chaises, les tableaux, les ordinateurs et jusqu'aux évier de la cuisine, saccageant ce qu'ils ne pouvaient pas emporter. Les dégâts s'élèvent à 60 000 euros, ce qui est énorme pour moi qui ai mis sept ans pour avoir une école et des salles de classe correctes. » Pour continuer malgré tout à accueillir ses élèves, Kakha Partsvania en appelle donc à la solidarité française et attend vos dons. **VL**



► Pour contacter Kakha Partsvania : [ecolepm@yahoo.fr](mailto:ecolepm@yahoo.fr)

# L'école vécue par les enfants des quartiers populaires



**P**rès d'un tiers des élèves [...] affirment qu'ils s'ennuient souvent, voire tout le temps à l'école » et « plus d'un tiers [...] déclarent avoir "parfois mal au ventre avant d'aller à l'école ou au collège" » : telles sont deux des données recueillies dans le *Baromètre annuel du rapport à l'école des enfants de quartiers populaires*. Cette enquête, conduite auprès des 700 élèves du CP à la classe de 3<sup>e</sup> suivis par l'AFEV<sup>1</sup>, a été rendue publique dans le cadre de la 1<sup>re</sup> Journée

du refus de l'échec scolaire<sup>2</sup>. On comprend en conséquence que nombreux soient les enfants interrogés qui « n'aiment pas trop ou pas du tout » aller à l'école.

Autre enseignement tiré de l'étude : un grand nombre de ces jeunes de quartiers populaires « ne comprennent pas toujours ce qui est attendu d'eux à l'école » – seuls 15 % des élèves interrogés répondent comprendre toujours ce qu'on leur demande de faire – et répugnent à solliciter des explications de leurs enseignants. Ils se tournent plus volontiers vers leurs « copains ou copines », voire poursuivent quand même leur travail.

Côté relations école-familles, l'étude montre que si les parents de ces élèves en difficulté ont « parfois des relations distantes à l'école », du fait souvent de leur expérience scolaire personnelle, ils s'inquiètent des leçons à apprendre ou des devoirs à faire. Reste que ces parents sont dans l'impossibilité d'accompagner leurs enfants dans leur travail.

Enfin, parce que l'AFEV ne fait pas dans le soutien scolaire mais dans l'accompagnement éducatif, l'enquête s'est intéressée aux activités extrascolaires des jeunes : ceux-ci, en particulier les garçons, plébiscitent le sport. À l'inverse, la lecture, la fréquentation des bibliothèques, les activités artistiques et culturelles occupent une faible place – plus d'un tiers des élèves interrogés déclarent par

exemple « ne jamais lire » ou « lire rarement » un livre à la maison –, les familles privilégiant des loisirs éloignés des attentes de l'école. **VG**

1. L'Association de la Fondation étudiante pour la ville regroupe des étudiants engagés bénévolement dans des missions d'accompagnement éducatif auprès d'enfants ou de jeunes en difficulté. Les résultats de l'enquête sont disponibles à l'adresse : [www.curiosphere.tv/SITHE/SITHE19816\\_DYN/pdf/Barometre\\_AFEV\\_2008.pdf](http://www.curiosphere.tv/SITHE/SITHE19816_DYN/pdf/Barometre_AFEV_2008.pdf)

2. Organisée par l'AFEV, en partenariat avec Trajectoire-Reflex et France 5-Curiosphere, cette journée s'est déroulée le 24 septembre dernier.

## Regards sur l'éducation 2008

**L'**Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a comparé les systèmes d'éducation en vigueur dans les 30 pays qui la composent. Dans *Regards sur l'éducation 2008 - les indicateurs de l'OCDE*<sup>1</sup>, un document publié le 9 septembre dernier, elle livre les résultats de ses observations.

En consacrant 6 % de son produit intérieur brut (PIB) aux dépenses d'éducation, la France se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE. Reste que les sommes dédiées à l'enseignement primaire et secondaire sont plutôt élevées (4 % de la richesse créée contre 3,8 % dans le reste de l'OCDE). Au nombre des explications avancées, les heures d'instruction obligatoire et le nombre d'heures de cours des enseignants : en France, souligne l'organisation internationale, les élèves « passent plus de temps en cours par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE, et cela aussi bien dans le primaire que dans l'enseignement secondaire », un écart qui tend à se creuser « avec l'entrée [au lycée] et l'apparition des multiples options ».

Un jeune Français de 15 ans « suit [ainsi] 123 heures d'instruction obligatoire supplémentaires par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE tandis que cet écart n'est que de 67 heures annuelles entre les âges de 12 et 14 ans ».

Autre enseignement livré par l'OCDE : les dépenses d'éducation ont, en France, progressé moins rapidement que dans les autres pays et à un rythme inférieur à celui des autres secteurs publics. **VG**

1. Présentation, table des matières, résumé et version intégrale (541 p.) disponibles au format PDF sur : [www.oecd.org/document/27/0,3343,fr\\_2649\\_39263238\\_41266779\\_1\\_1\\_1\\_37455,00.html](http://www.oecd.org/document/27/0,3343,fr_2649_39263238_41266779_1_1_1_37455,00.html)

### Richesses musicales

**P**our Xavier Darcos, l'école doit permettre aux élèves « d'accéder à l'extraordinaire richesse des formes d'expressions musicales ». Cet objectif, l'Éducation nationale ne peut l'atteindre qu'avec des « partenaires solides désireux de mettre leur savoir-faire et leur expérience au service d'un projet commun : l'ouverture de la jeunesse à l'art et à la culture ». Aussi le ministre a-t-il signé, le 15 septembre dernier, six conventions avec des institutions musicales, telles les Jeunesses musicales de France, la Cité de la musique et Radio France-France Musique.

Plus de détails sur : [www.education.gouv.fr/cid22427/musique-a-l-ecole-rencontre-des-grands-partenaires-nationaux.html](http://www.education.gouv.fr/cid22427/musique-a-l-ecole-rencontre-des-grands-partenaires-nationaux.html)

### Des chiffres et des clefs de lecture

**L**a nouvelle édition de *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS 2008)* est parue. Intégralement en ligne, l'ouvrage apporte une information statistique détaillée sur tous les domaines de l'Éducation nationale. Pour chacun des thèmes traités – plus de 180 cette année –, on trouve une présentation synthétique, des définitions, des tableaux, graphiques et cartes, des indications bibliographiques. *RERS 2008* apporte plusieurs nouveautés : réussite au baccalauréat par séries, compétences de base en français et en mathématiques en fin d'école et de collège...

Pour télécharger *RERS 2008* : [www.education.gouv.fr/cid21642/le-systeme-educatif.html](http://www.education.gouv.fr/cid21642/le-systeme-educatif.html)

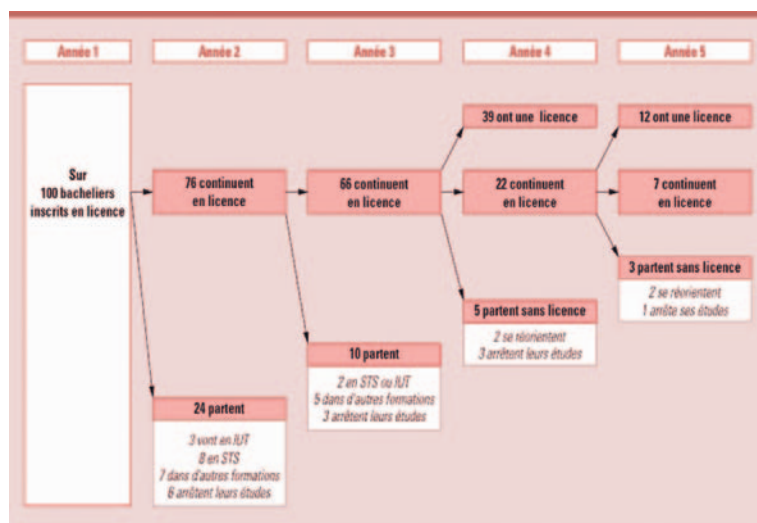
# Bacheliers 2002 : que sont-ils devenus ?

La Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) s'est intéressée au devenir des bacheliers de la session 2002 : « *Quatre ans plus tard, quel bilan peut-on dresser de [leurs] parcours ? Qu'en est-il, plus particulièrement, de l'obtention de la licence, devenue le premier palier de l'enseignement supérieur dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes ?* »

Ces deux questions sont extraites de la présentation d'une enquête<sup>1</sup> dont nous évoquerons quelques-uns des résultats.

39 % des bacheliers qui se sont inscrits en licence immédiatement après leur baccalauréat obtiennent une licence en trois ans, 14 % en quatre ans : des chiffres qui cachent des écarts importants selon les parcours scolaires antérieurs des étudiants.

Mieux vaut, en effet, intégrer l'université « à l'heure » (c'est-à-dire en n'ayant jamais redoublé), avec un baccalauréat d'enseignement général : la moitié des étudiants répondant à ces critères « *ont eu leur licence en trois ans, contre seulement 33 % des bacheliers généraux "en retard" et 15 % des bacheliers technologiques* ». « *Les bacheliers qui ne viennent pas d'une série générale franchissent difficilement le cap de la première année* », explique la DEPP : 20 % des bacheliers technologiques inscrits en licence n'y sont restés qu'une seule année, un pourcentage qui n'est plus que de 10 % pour les bacheliers professionnels. Et la DEPP de poursuivre : 16 % des étudiants qui venaient des



Parcours des bacheliers 2002 inscrits en licence après l'obtention du baccalauréat.

séries technologiques du lycée « *ont abandonné leurs études à l'issue de leur [première] année à l'université. C'est le cas de 29 % des bacheliers professionnels [...]* ». Et au terme de cinq années, ces derniers sont 83 % à avoir arrêté leurs études sans diplôme d'enseignement supérieur !

Cette situation tient pour beaucoup, explique l'étude, au fait que de nombreux bacheliers intègrent l'université par défaut. Particulièrement victimes de ce type d'orientation, les bacheliers technologiques et professionnels : plus de quatre sur dix (contre un sur dix pour les bacheliers généraux « à l'heure ») ont ainsi intégré l'université faute d'avoir pu s'inscrire dans les filières de leur choix – IUT, STS<sup>2</sup> ou école –, le plus souvent sélectives.

Rénover le contenu de la licence universitaire, accompagner les élèves du lycée jusqu'à l'université, puis l'étudiant dans son projet d'études *via* l'orientation active, mieux orienter les bacheliers technologiques et professionnels et, pour ce faire, mobiliser les filières

professionnelles courtes : tels sont les objectifs visés par le « Plan pour la réussite en Licence » engagé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et dont les modalités devraient remédier à l'échec à l'université. Un échec au coût humain et socio-économique inacceptable. **VG**

1. Note d'information 08.24 (juillet 2008), « L'accès à la licence des bacheliers 2002 ». Disponible à l'adresse suivante : [www.education.gouv.fr/cid21620/l-acces-a-la-licence-des-](http://www.education.gouv.fr/cid21620/l-acces-a-la-licence-des-bacheliers-2002.html)

[bacheliers-2002.html](http://www.education.gouv.fr/cid21620/l-acces-a-la-licence-des-bacheliers-2002.html)

2. Respectivement : Institut universitaire de technologie, Section de techniciens supérieurs.

## Internat d'excellence

Xavier Darcos entend développer les places d'« internat d'excellence » et passer de 1 300 places labellisées à la rentrée 2008 à 2 500 places dans trois ans, et 4 000 d'ici à cinq ans. Destinée aux jeunes qui n'ont pas chez eux les conditions de travail dont ils auraient besoin pour réussir leurs études, cette mesure figure au nombre de celles du plan « Espoir Banlieues ». « *L'internat peut répondre aux problèmes nouveaux que l'École doit affronter aujourd'hui en préservant un rôle fondamental de promotion sociale qui s'affaiblit lorsque l'environnement social ou géographique des élèves est dégradé. Facteur de mixité, cette solution constitue un élément essentiel d'égalité des chances* », a rappelé le ministre.

Plus de détails sur : [www.education.gouv.fr/cid22455/xavier-darcos-veut-plus-de-places-dans-les-internats-d-excellence.html](http://www.education.gouv.fr/cid22455/xavier-darcos-veut-plus-de-places-dans-les-internats-d-excellence.html)

## L'Europe des sciences

Il convient de « *faire progresser l'apprentissage des sciences en Europe* », a indiqué Xavier Darcos en ouverture de la conférence européenne sur « l'apprentissage des sciences dans l'Europe de la connaissance » qui s'est tenue à Grenoble le 9 octobre dernier, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne (PFUE). Pour ce faire, le ministre de l'Éducation nationale a défini trois approches : « *promouvoir un enseignement précoce des sciences* », rénover les méthodes pédagogiques « *pour transmettre le goût de la science aux plus jeunes* » et « *veiller à la formation initiale et continue* » reçue par les enseignants.

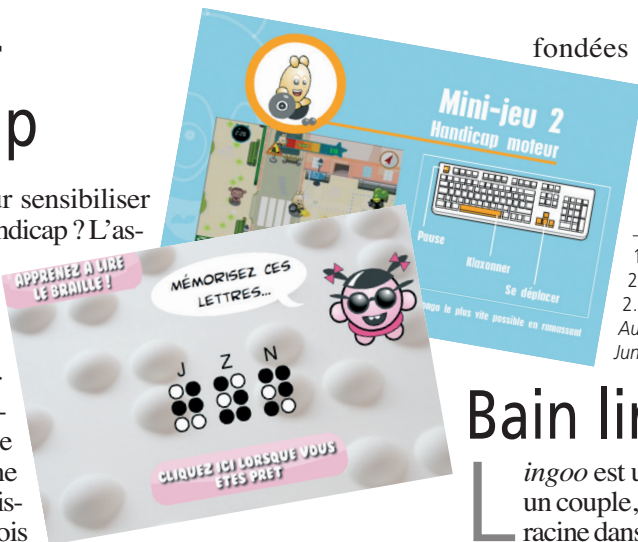
Pour lire l'intégralité du discours : [www.education.gouv.fr/cid22643/l-apprentissage-des-sciences-dans-l-europe-de-la-connaissance.html](http://www.education.gouv.fr/cid22643/l-apprentissage-des-sciences-dans-l-europe-de-la-connaissance.html)



## Sensibiliser au handicap

Comment faire pour sensibiliser les 10-14 ans au handicap ? L'association Handicap International lance une nouvelle campagne. Baptisée « Handigosolidaires », elle s'appuie sur un site internet<sup>1</sup>. Au sommaire : des reportages de terrain, un « Zoom sur une injustice mondiale », des pistes d'action... et surtout trois jeux vidéo. Conçus gratuitement par une équipe de jeunes d'Ubisoft (dont le leader a une sœur handicapée mentale), ils mettent en scène trois personnages : Speedigo, handicapé moteur ; Rigoligo, aveugle ; Reflectigo, handicapé mental. Ces sympathiques mascottes pleines de joie de vivre doivent se déplacer, attraper des objets avec l'aide du joueur qui prend ainsi conscience des obstacles et des difficultés qui font le quotidien des « vrais » handicapés. Enfin, une section « Spécial enseignants » propose un kit pédagogique composé de documents téléchargeables directement et d'outils gratuits à commander en ligne<sup>2</sup>. **MCJ**

1. À l'adresse : [www.handigosolidaires.com](http://www.handigosolidaires.com)  
2. Un DVD-Rom (*Handigosolidaires*), un livre (*Le handicap et la solidarité internationale*) et un cédérom (*Bibliographie de référence*).



fondées en 1992 par Philippe Auzou qui les dirige toujours. Spécialisées dans le parascolaire, la jeunesse et les dictionnaires<sup>2</sup>, elles font figure de maison originale dans le grand marché du livre. **MCJ**

1. Collectif, *Dictionnaire encyclopédique*, Auzou, 2008, 2 352 p., 19,90 €.  
2. On trouve notamment à leur catalogue le *Dictionnaire Auzou Débutant* (pour les 5-8 ans) et le *Dictionnaire Auzou Junior* (pour les 7-11 ans). Internet : [www.auzou.com](http://www.auzou.com)

## Bain linguistique

Lingoo est un projet familial initialement conçu par un couple, Anne et Peter Goldstein. Leur idée s'enracine dans une expérience de famille bilingue ayant vécu à Londres, Milan et Paris. À de nombreuses reprises, des amis, partout en Europe, leur demandent de trouver une famille d'accueil pour recevoir leurs enfants en séjour d'immersion linguistique. Au fil des ans, ils rendent ce service à un réseau toujours plus grand de relations et constatent que les propositions faites aux parents restent rigides. D'où l'idée de tirer profit d'internet et d'offrir une solution plus personnalisée. C'est ainsi qu'est né, en juin dernier, le site *Lingoo* : il met en contact des familles de pays différents pour des séjours, sans intermédiaire commercial. On y trouve des partenaires soit sur le mode de l'échange, soit sur le mode payant. Sur *Lingoo*, les familles se cherchent suivant des critères qu'elles définissent, font connaissance et organisent entre elles l'accueil des enfants. Cette plate-forme existe actuellement en français et en anglais (et fin décembre en italien, espagnol, portugais et allemand). Les deux pays en tête pour les échanges sont, à ce jour, la France et l'Angleterre. Mais on trouve aussi l'Australie, les États-Unis, l'Irlande, etc. Il est possible de consulter la liste des familles enregistrées sans s'inscrire au préalable. Allez voir ! **SH**

**Les langues sont une affaire de familles.**

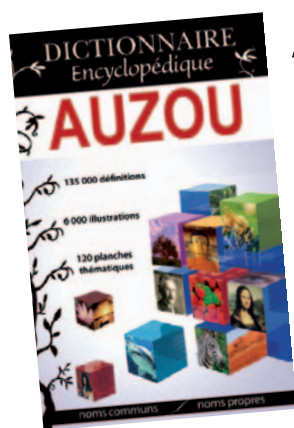


Internet : <http://fr.lingoo.eu>  
Tarif : 70 €/an/enfant pour rechercher une famille ; inscription gratuite pour les familles qui proposent un accueil rétribué.

## À chaque âge, son dictionnaire

Ouvrir le *Dictionnaire encyclopédique*<sup>1</sup> des éditions Auzou, c'est commencer un voyage passionnant à travers le monde et les cultures. Parti pris éditorial : faciliter la réussite de tous les collégiens et lycéens en adoptant un langage très simple,

en mêlant les noms communs et les noms propres, en résolvant chaque personnage dans son époque, sans se limiter à une fiche biographique désincarnée. Et, toujours, rester au fait de l'actualité, grâce au travail acharné d'une équipe de lexicographes, dirigée par Françoise Guérard, ancienne élève de l'enseignement catholique, aujourd'hui enseignante à Paris-7 - Jussieu. Consulter à la lettre « D » l'article sur le Danemark, c'est replonger dans l'histoire des Vikings mais aussi se souvenir ou découvrir que ce pays a retiré ses troupes d'Irak en 2007. S'intéresser à Alphonse Daudet, c'est apprendre qu'il s'est inspiré de son expérience de surveillant à Alès pour écrire *Le Petit Chose*... Petite entreprise de 75 salariés, les éditions Auzou ont été



## Partez en automne !

Fort de trente ans d'expérience, l'Union nationale des organisations de séjours éducatifs, linguistiques et des écoles de langues (Unosel) constate la concentration des voyages scolaires à l'étranger entre les mois de mars et d'avril. « Facilitez les sorties à l'automne ! » demande l'Unosel instamment : les voyages se dérouleront alors dans des conditions optimales de confort et de sécurité, et, de plus, ils faciliteront la cohésion d'une classe pour toute l'année. **MCJ**

Textes réglementaires, enquêtes de terrain et conseils sur le site de l'Unosel : [www.unosel.com/voyages-scolaires-educatif.html](http://www.unosel.com/voyages-scolaires-educatif.html)

## Un partenaire confirmé : le Mej

Constatant une forte convergence entre la pédagogie du Mouvement eucharistique des jeunes (Mej) et les orientations pastorales nées de la dynamique des Assises ainsi que des orientations du récent texte des évêques de France sur la catéchèse, le Secrétariat général de l'enseignement catholique et le Mej ont décidé la mise en œuvre d'un partenariat. En effet, ces deux entités partagent les mêmes valeurs et la même volonté d'aider les jeunes à développer toutes leurs potentialités pour parvenir à un engagement personnalisé et responsable dans leurs divers milieux d'insertion sociale.

L'accord signé le 16 octobre 2008 constitue un cadre de référence pour la direction de chaque établissement intéressé et pour le responsable local du Mej. Ceux-ci définiront ensemble les modalités de l'action commune en fonction de leurs réalités et de l'activité pastorale développée par l'établissement et placée sous l'autorité du chef d'établissement.

Pour cette année scolaire, le Sgec s'engage à promouvoir le présent partenariat, notamment au travers d'une lettre de recommandation à destination des directeurs diocésains, d'un dossier pour leurs adjoints, d'une lettre d'information pour les chefs d'établissement ainsi que d'un accompagnement des formations aux outils produits par le Mej. Claude Berruer sera le référent pour le Mej au sein du Sgec. Du côté du Mej, le partenariat sera suivi par Silvère Jauny et le père Christian Motsch, responsable de la gestion opérationnelle du partenariat au nom du Mej.

Les conditions financières et pratiques pour faciliter le choix du Mej dans les établissements seront aménagées en particulier par la création d'une cotisation spéciale pour les établissements (à fixer sur la base d'un euro par élève concerné dans l'établissement) et de cinq euros pour les jeunes participant au Mej (abonnement aux revues non compris). **GDR**

Le texte de l'accord-cadre et les modalités de mise en place d'activités Mej dans un établissement catholique d'enseignement sont sur internet : [www.mej.fr](http://www.mej.fr)

## La Bible sur cédérom pour 10 euros



La Bible des peuples est la bible catholique la plus vendue dans le monde. Traduite par les pères Bernard et Louis Hurault, cette bible pastorale a gardé un langage simple. Elle paraît à présent sur cédérom, dans une nouvelle version enrichie par de nombreux

documents d'accompagnement. Outre l'intégralité du texte biblique, on y trouve une présentation de chaque livre, des notes et commentaires, un lexique... Pour aller plus loin, 125 thèmes sont approfondis. D'autre part, le cédérom comprend des cartes historiques, une chronologie, des photos, des éléments sur l'histoire et la géographie d'Israël. Il existait déjà des cédéroms bibliques mais ils étaient orientés vers l'étude et destinés à un public averti. Conçue pour être utilisée dès l'âge 12 ans, cette version met la Bible à la portée des collégiens, lycéens, animateurs en pastorale scolaire et enseignants pour la somme modique de 10 euros. Pourquoi s'en priver ? **SH**



Bernard Depouilly, président national du Mej, et Éric de La Barre signent un accord-cadre.

► **Clic sur la Bible**, Éditions du Jubilé. Informations : Éditions du Jubilé, 81 rue Lecourbe, 75015 Paris. Tél. : 01 53 58 06 07 (M. Vu). Internet : [www.clicsurlabible.com](http://www.clicsurlabible.com)

## Autocollants bibliques

Pour aider les tout-petits à entrer dans l'univers de la Bible, rien de plus ludique que des autocollants à placer sur des dessins.

Dans *Les héros de la Bible*<sup>1</sup>, trois histoires sont racontées en images : « Joseph et ses frères », « David et Goliath » puis « Jonas et le gros poisson ». Dans *Les animaux de la Bible*, c'est le récit de la création du monde qui est repris librement. L'enfant est invité à décrire les dessins très colorés et à coller les animaux ou les personnages manquants. À partir de 2 ans. **SH**

1. *Les héros de la Bible* - 100 autocollants et *Les animaux de la Bible* - 80 autocollants, Bayard Jeunesse. Chaque cahier : 8 p., 4,90 €.



## KT collège : un parcours pour les 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup>

Les éditions Le Sénévé proposent, avec le service diocésain de la catéchèse de Saint-Dié, un parcours, façon « randonnée », pour les 11-13 ans<sup>1</sup>. Cette nouvelle édition s'est enrichie depuis la publication du *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*. En plaçant la parole de Dieu au centre de la démarche, elle invite à un dialogue qui rejoint l'expérience humaine et spirituelle de chacun. Les auteurs ont donc fait le choix de la « pédagogie d'initiation », telle qu'elle est définie dans le texte cité plus haut. Le jeune peut construire lui-même son itinéraire pour cheminer dans la découverte du Dieu de Jésus-Christ et se laisser façonner par Lui. Au fil des « kilomètres » (des rencontres), il se nourrit aussi de la connaissance du peuple de Dieu. Une frise historique l'aidera, à la fin, à mettre de l'harmonie entre cette histoire-là et l'autre, qu'il découvre dans son manuel d'histoire : Eh oui ! Abraham vivait à l'âge du bronze ! **MCJ**

1. Association pour la catéchèse en rural (APCR)/Service diocésain de la catéchèse de Saint-Dié, *Randonnée - catéchèse pour les 11-13 ans*, Le Sénévé, 168 p., 15 €.

Cette année, l'enseignement catholique invite tous les établissements scolaires à travailler sur le thème de la rencontre. Outre le hors-série Choisir la rencontre<sup>1</sup>, cette nouvelle rubrique « Méditation » propose au fil des mois une lecture d'un passage d'Évangile sur ce thème. Dans le numéro de rentrée, Claude Berruer s'est centré sur la Visitation qui met en présence Marie et Élisabeth ; ici, Zachée est face à Jésus, et sa vie va basculer...

## « Zachée, descends vite »

### Évangile de Jésus-Christ selon saint Luc (19,1-10)

« <sup>1</sup> Jésus traversait la ville de Jéricho. <sup>2</sup> Or, il y avait un homme du nom de Zachée ; il était le chef des collecteurs d'impôts, et c'était quelqu'un de riche. <sup>3</sup> Il cherchait à voir qui était Jésus, mais il n'y arrivait pas à cause de la foule, car il était de petite taille. <sup>4</sup> Il courut donc en avant et grimpa sur un sycomore pour voir Jésus qui devait passer par là. <sup>5</sup> Arrivé à cet endroit, Jésus leva les yeux et l'interpella : « Zachée, descends vite : aujourd'hui il faut que j'aie demeure dans ta maison. » <sup>6</sup> Vite, il descendit, et reçut Jésus avec joie. <sup>7</sup> Voyant cela, tous récriminaient : « Il est allé loger chez un pécheur. » <sup>8</sup> Mais Zachée, s'avancant, dit au Seigneur : « Voilà, Seigneur : je fais don aux pauvres de la moitié de mes biens, et si j'ai fait du tort à quelqu'un, je vais lui rendre quatre fois plus. » <sup>9</sup> Alors Jésus dit à son sujet : « Aujourd'hui, le salut est arrivé pour cette maison, car lui aussi est un fils d'Abraham. <sup>10</sup> En effet, le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu. » »

#### CLAUDE BERRUER

**V**oilà un récit tellement connu que nous n'en goûtons peut-être plus toute la saveur. Arrêtons-nous à nouveau pour voir ce qui révèle qu'il s'agit

d'une vraie rencontre.

La chute de Jéricho a ouvert à Josué la route de la Terre promise<sup>2</sup> ; de même, dans l'Évangile de Luc, Jéricho<sup>3</sup> est la dernière ville traversée par Jésus avant l'entrée à Jérusalem<sup>4</sup>. « *Jésus traversait la ville de Jéricho* »... Une ville récemment reconstruite par Hérode qui y a installé un de ses palais, une ville active où les collecteurs d'impôts peuvent prospérer. C'est bien dans notre société ordinaire, avec ses enjeux de pouvoir, ses réalités économiques, que Jésus vient à notre rencontre. Et sa venue suscite pourtant la curiosité : la foule se masse, nombreuse, sur son chemin. Contemplons déjà cette promesse de rencontre du Christ dans notre quotidien affairé, bruisant de toutes nos préoccupations humaines.

Et, dans cette foule, Zachée, le chef des publicains... Un paradoxe, déjà.

Le publicain est méprisé en raison de son lien avec l'occupant romain et de ses fréquentes exactions. Il est donc tenu à l'écart par les juifs observants. Or Zachée signifie « *pur, juste*<sup>5</sup> » ! Zachée est un puissant, l'Évangile nous le décrit comme « *chef* » et « *riche* ». Malgré tout, il n'est pas tout-puissant. Sa « *petite taille* » l'en empêche : « *il n'y arrivait pas* »... et surtout, il ne semble pas comblé puisqu'il est encore en recherche : « *Il cherchait à voir qui était Jésus.* » Plus que la simple curiosité de voir Jésus, il s'agit d'une interrogation, d'une quête : qui est Jésus ? Zachée, envié pour sa richesse, son avoir, cherche à rencontrer l'être de Jésus. Contemplons Zachée. Zachée, à notre image, pétri de force et de fragilité... Zachée, à notre image, dans son désir de rencontre.

Et ce désir est si fort qu'il en oublie la bienséance. Un notable doit se déplacer dignement sous le regard de la foule. Et voici Zachée qui se met à courir puis qui saisit les branches basses d'un sycomore, avec une ardeur juvénile, et s'y juche comme un enfant ! Contemplons ce mystérieux

émoi, tel un appel ressenti, qui pousse à la rencontre.

« *Arrivé à cet endroit, Jésus leva les yeux et l'interpella : "Zachée, descends vite : aujourd'hui il faut que j'aie demeure dans ta maison."* » Fulgurance du cœur du récit. Zachée qui venait voir, dissimulé dans les feuilles du sycomore, comme dans un désir encore ambigu, peut-être inavoué, est vu, puis interpellé. L'initiative de la rencontre bascule, celui qui allait vers se voit rejoint. Un regard, une parole vont changer sa vie. Zachée n'envisageait de rencontrer Jésus qu'à distance, et à l'extérieur, dans les rues de Jéricho. Il est invité à une vraie rencontre en proximité, « *descends vite* », et à l'accueil à l'intime de « *[sa] maison* ». Une vraie rencontre qui se vit dans une forme de nécessité, « *il faut* », et dans une forme d'urgence, « *aujourd'hui* ». La Bonne Nouvelle du Royaume ne concerne pas que les lendemains, l'au-delà. Lorsque Jésus inaugure sa prédication à la synagogue de Nazareth, en lisant le passage d'Isaïe qui annonce la délivrance des captifs et la libération des opprimés, il



**Contemplant nos rencontres  
comme des occasions  
de vraies retrouvailles  
et de réconciliation.**

proclame : « *Aujourd'hui s'accomplit à vos oreilles ce passage de l'Écriture<sup>6</sup>.* » Et Jésus y revient après que Zachée s'est libéré de sa cupidité : « *Aujourd'hui, le salut est arrivé pour cette maison [...].* » La rencontre de Zachée et de Jésus est une invitation pour chacun à « *vivre l'aujourd'hui de Dieu<sup>7</sup>* ».

« *[...] aujourd'hui il faut que j'aille demeurer dans ta maison.* » Jésus ne fait pas que traverser nos villes, nos vies. Il s'arrête, il demeure, comme le dit le prologue de l'Évangile de Jean : « *Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous<sup>8</sup>.* » Savons-nous, comme Zachée, provoquer les occasions de devenir, dans nos vies, hôtes de Jésus ? Savons-nous lui ouvrir notre porte lorsqu'il s'y présente : « *Voici, je me tiens à la porte et je frappe ; si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui pour souper, moi près de lui et lui près de moi<sup>9</sup>.* » Contemplant ces occasions données de rencontre avec leur part de prévisibilité et leur part d'inattendu.

Mais beaucoup de nos rencontres sont exposées au regard des autres. « *[...] tous récriminaient : "Il est allé loger chez un pécheur".* » La route de la Terre promise s'était ouverte avec la chute des murs de Jéricho... Et pour que des rencontres vraies puissent avoir lieu, il est bien des murs à faire tomber. Ceux de nos peurs, mais aussi ceux des préjugés, les nôtres et ceux d'autrui.

**Paraboles  
de la miséricorde**

La société du temps de Jésus, comme la nôtre, est marquée de nombreuses exclusions : les juifs et les païens ; les purs et les impurs... Or la rencontre n'est possible que si l'on privilégie ce qui rapproche plutôt que ce qui sépare : « *[...] lui aussi est un fils d'Abraham.* » Il est certes fondamental de respecter la différence, mais il faut aussi se rendre capable de discerner en chacun ce qui nous permet de fraterniser en humanité. Contemplant en chacun ce qui nous ressemble et nous rassemble.



Zachée dans l'arbre : collage réalisé par des enfants de la communauté de paroisses Saint-Maurice - Saint-Bernard, à Strasbourg, lors d'une retraite de la Réconciliation.

Cette rencontre a transformé Zachée, le restaurant en quelque sorte dans son identité révélée par son prénom, « *le pur, le juste* » : l'exclu de petite taille se grandit en pratiquant la justice. Le regard de Jésus sur la fragilité de Zachée ouvre un nouveau devenir à celui-ci. Mais cette rencontre a aussi comblé Zachée dans sa quête : « *Il cherchait à voir qui était Jésus.* » Or ce récit révèle bien l'être de Jésus qui se fait hôte de notre humanité et prochain de chacun par la puissance salvifique de sa miséricorde. « *En effet, le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.* » Les paraboles de la miséricorde sont nombreuses dans l'Évangile de Luc. Qu'on pense à la brebis perdue<sup>10</sup> ou à celle du fils prodigue : « *[...] il fallait bien festoyer et se réjouir, puisque ton frère que voilà était mort et il est revenu à la vie ; il était perdu et il est retrouvé<sup>11</sup>.* » Contemplant nos rencontres comme des occasions de vraies retrouvailles et de réconciliation.

« *Voilà, Seigneur : je fais don aux pauvres de la moitié de mes biens, et si j'ai fait du tort à quelqu'un, je vais lui rendre quatre fois plus.* » Cet engagement de Zachée discrédite immédiatement les récriminations de l'environnement. Le plus admirable, c'est que cette conversion n'est pas le résultat d'un rappel à l'ordre de Jésus ou d'une sévère injonction. Ce qui déplace Zachée, c'est le regard du Christ, son accueil, sa présence. Le Christ ne dénonce pas la faute. C'est le regard

miséricordieux qu'il porte qui permet à Zachée d'entrer personnellement dans la vérité sur lui-même.

La vraie rencontre exige un regard miséricordieux<sup>12</sup>, un regard qui ouvre notre cœur à la fragilité (aux « misères ») d'autrui. Il y faut pareillement la confiance que l'autre aura ce même regard sur nos propres fragilités. C'est l'exigence de rencontres libres et vraies : « *C'est pourquoi l'esprit de pardon est à la fois esprit de vérité et esprit de liberté. Il nous rend libres d'accepter la vérité et d'être vrais<sup>13</sup>.* »

1. Cf. bon de commande, p. 4.  
2. Jos 6.  
3. Jéricho est une oasis fertile, séparée de Jérusalem par une route escarpée de 37 kilomètres dans le désert de Juda. Beaucoup de brigands y sévissent. C'est sur cette route que Luc situe la parabole du bon Samaritain (Lc 10,29-35).  
4. Lc 19,35.  
5. Zachée (« zakkhaïos » en grec), de l'hébreux « zakkay » : pur, juste.  
6. Lc 4,21.  
7. Titre d'un des ouvrages de frère Roger, prieur de Taizé, 1975.  
8. Jn 1,14. Le texte disant littéralement : « *Il a établi sa tente.* »  
9. Ap 3,20.  
10. Lc 15,4-7.  
11. Lc 15,32.  
12. Le latin « *miser cordia* » signifie « *cœur sensible à la misère* ».  
13. Cardinal Joseph Ratzinger Benoît XVI, *Viens Esprit Saint, Parole et Silence*, 2008, p. 37.

Les jeunes Strasbourgeois auxquels nous avons emprunté l'illustration de ces pages ont réalisé six autres images autour de la rencontre entre Jésus et Zachée. On peut les découvrir à l'adresse : <http://catechesesmsb.blogspot.com> (Archive de blog / 2008 / mai).

# Ch'tis collégiens et comédiens

*Saint-Joseph<sup>1</sup>, à Wattrelos près de Lille, cultive sans relâche sa fibre artistique. Depuis trente ans, ce collège vérifie que lorsque des jeunes se voient offrir du rêve et de la poésie, ils savent le rendre au centuple !*

VIRGINIE LERAY

**V**ive les paillettes, les jeux de scène, le chant, la danse et l'univers du cirque ! Au total, quelque 160 artistes, âgés de 7 à plus de 60 ans, ont enchanté les membres de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Ape), réunis en congrès, en juin dernier, au Zénith de Lille<sup>2</sup>. Chorégraphies géantes avec oriflammes ou robes virevoltantes, émotions théâtrales et acrobaties en tout genre... La maîtrise et le professionnalisme de leur comédie musicale ont stupéfié l'assistance qui a réservé une ovation aux membres de cette troupe pleine de talents. Elle était issue de la communauté éducative du collège Saint-Joseph de Wattrelos : professeurs, collégiens, mais aussi anciens élèves et futures recrues des écoles primaires du secteur, avec le concours de parents et d'amis. Tout un petit monde emmené par Claude Bouquillon, un professeur d'éducation physique et sportive (EPS), tout récemment retraité, mais qui continue, avec l'enthousiasme du premier jour, à cultiver le goût pour les disciplines artistiques qu'il a insufflé dans l'établissement voilà maintenant trente ans (cf. encadré).

**« Pour moi, il y a les matières principales... et les matières essentielles ! »**

Mais si ces habitués des planches ont rencontré un tel succès au Zénith de Lille, c'est que le thème du congrès de l'Ape, « *Sens de l'orientation, orientation sensée* », rejoint la bataille pédagogique menée dans ce collège, implanté par les Frères des écoles chrétiennes en 1869 dans la banlieue lilloise. Ainsi, Claude Darras, professeur d'anglais retraité, qui a écrit et joué, à Lille, les dialogues entre un enseignant à l'ancienne et ses élèves en blouse grise, témoigne combien le spectacle s'est fait l'écho de pratiques



Trois images du spectacle présenté au Zénith de Lille lors du congrès des Ape, le 1<sup>er</sup> juin 2008.

originales : « *J'ai toujours défendu l'idée que le collège était, bien sûr, fait pour travailler les matières disciplinaires, mais aussi pour s'épanouir autrement, donner envie de s'investir, de s'ouvrir vers autre chose.* »

Pour Jean-Louis Derycke, directeur du collège : « *L'esprit Saint-Jo, convivial, familial, s'ancre dans une pédagogie de la reconnaissance. Au-delà de l'élève, nous prenons aussi en compte sa dimension artistique, culturelle, sportive, affective et spirituelle. Pour moi, il y a les matières principales... et les matières essentielles ! Valoriser un enfant dans des domaines extrascolaires a toujours des retom-*

*bées positives* », affirme-t-il, glissant au passage que les études n'en pâtissent pas. « *Bien au contraire* », puisque l'établissement a frôlé les 100 % de réussite au brevet des collèges l'an dernier. « *Mettre en route des jeunes, donner un sens à l'école, c'est aussi donner du sens à leur vie* », renchérit Paul Decornet, ancien chef d'établissement, au diapason de son successeur.

## Raz-de-marée

Le plus beau succès de Saint-Joseph est sûrement d'avoir su sans cesse élargir le cercle des personnes investies dans les spectacles qui ont rythmé des



décennies de scolarité. L'idée, jugée un peu folle au début, a vite fédéré. Les professeurs de technologie et d'arts plastiques se sont spécialisés dans la réalisation des décors et costumes. Le professeur de musique anime une chorale qui associe deux écoles primaires de la grande banlieue lilloise, à Mons-en-Barœul et à Lesquin. Et, en cette rentrée, les deux professeurs de français qui s'occupent d'ateliers-théâtre ont dû dédoubler leurs plages horaires pour faire face au raz-de-marée des inscriptions.

## Oies sauvages

Quant à l'association sportive (AS), sous l'impulsion de Claude Bouquillon, elle a multiplié les propositions, toujours novatrices, telles que la danse, dès le début des années quatre-vingt, alors qu'elle n'avait pas encore acquis ses lettres de noblesse sportives. Victime de son succès, cette discipline est aujourd'hui enseignée, hors AS mais à Saint-Joseph, par Anne-Sophie Bouquillon, ancienne élève devenue professeur de danse, aux collègiennes comme aux jeunes élèves des écoles primaires du secteur. À l'AS, les élèves se voient proposer des activités physiques classiques, mais aussi du fitness, du tir à l'arc ou encore du jonglage qui permettent aux moins athlétiques d'exceller eux aussi. Pour Claude Bouquillon, « *le sport, comme le spectacle, peut aider à nourrir la motivation de tous les jeunes. Surtout ceux en difficulté, qui sont aussi parfois enfermés dans leur corps. Mon but est de les en libérer afin qu'ils parviennent à se sentir fiers d'eux-mêmes, de leur collège* ».

À voir voler dans les airs balles multicolores, massues ou assiettes chinoises, pendant l'atelier circassien de la pause déjeuner, le pari est réussi. Arthur, qui a tant peiné à apprendre à jongler, est encore porté par le souvenir des applaudissements du Zénith. Aujourd'hui, c'est lui qui montre aux petits de sixième comment marcher sur un gros ballon. Quant à Bastien, il s'est juré de dompter le monocycle avant la fin de l'année. Gonflés à bloc, ils le sont tous, comme Marine qui commence cette première année de collègue en découvrant à la fois le théâtre, le handball et le jonglage. Au total, plus d'un tiers des 1 300 élèves sont investis dans une activité. « *Aujourd'hui les enfants sont sollicités de toute part. Nous cherchons à rattacher leurs centres d'intérêt à l'école en leur offrant de multiples occasions de s'y investir : les spectacles de kermesse, les temps "expression" pour les théâtres, la journée des talents pour les classes de sixième, et d'autres soirées festives...* », explique Jean-Louis Derycke. Pour que le lieu des apprentissages devienne aussi celui d'une aventure palpitante. Résultat : en pastorale, le thème lasallien de l'année – « L'engagement » – suscite d'innombrables initiatives. Et, sans surprise, pour illustrer cette notion, le collège Saint-Joseph a choisi l'image des oies sauvages, ces fiers migrateurs, aventureux et libres, dont Jean Richepin et Georges Brassens<sup>3</sup> ont fait l'emblème des artistes.

1. Adresse : 34 rue Saint-Joseph, BP 10062 - 59393 Wattrelos Cedex. Tél. : 03 20 65 99 99. Internet : www.stjowattrelos.fr

2. Cf. ECA 325, pp. 22 à 31.

3. En 1969, Georges Brassens a mis en musique et enregistré quelques strophes du poème de Jean Richepin, *Les oiseaux de passage*.



Le dresseur Olivier Joseph et le peintre Thierry Mordant.

## Trente ans de music-hall

En 1979, s'inspirant de Michel Fugain, Claude Bouquillon a intitulé sa première comédie musicale *Saint-Jo Big Bazar* et ravi 3 200 spectateurs, lors de la kermesse de l'établissement. Sur cette lancée, une quinzaine de créations, telles que *Terrain vague* ou *D'une Révolution à l'autre*, à l'occasion du bicentenaire de 1789, ont été jouées à guichets fermés. Elles se sont même invitées à la salle Roger-Salengro de Wattrelos, au Colisée de Roubaix, au premier congrès de l'Apel à Lille, voilà dix-sept ans, et jusqu'au pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne, en 1986, pour les Assises nationales de l'enseignement catholique, sans compter des escapades à l'étranger, notamment en Allemagne. Grâce à un public au rendez-vous, l'établissement est toujours parvenu à équilibrer les budgets de ses spectacles. Bénévolat, système D et soutien actif de l'Amicale des anciens élèves de Saint-Joseph, emmenés par Colette Duquesne et Fabrice Farvacque, ont permis de transmettre le virus artistique à plusieurs générations. De plus, les comédies musicales ont fait des petits. Au sortir du collège, des anciens ont monté leurs propres groupes de danse, de musique, de cabaret-théâtre ou de cirque qui se produisent régulièrement dans la région et au-delà. Aujourd'hui, l'établissement prête ses locaux à une dizaine d'associations, pour y répéter. En échange, elles participent à la kermesse et aux spectacles de fin d'année, dispensent des conseils de professionnels sur le positionnement scénique ou s'occupent de la technique. Sur audition, elles accueillent chaque année d'anciens élèves partis au lycée. À noter aussi qu'au Zénith, *Le blues du businessman*\* a été interprété par un ancien parent d'élève, Jean-Paul Malghem, dont la fille Lucile, 19 ans, a concouru à la *Nouvelle Star* 2008, après avoir fait ses classes de chanteuse à Saint-Jo. Deux autres anciens sont venus corser la performance de juin dernier : le peintre Thierry Mordant a réalisé une toile en direct tandis qu'un champion de dressage, Olivier Joseph, dansait avec son destrier. Un numéro grandiose mûri de longue date ! VL

\* Titre phare de la comédie musicale *Starmania*.



Pour Claude Bouquillon (photo de gauche) et Claude Darras, deux professeurs retraités, le spectacle continue.

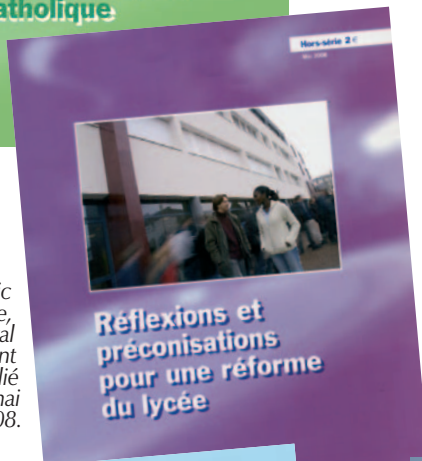




Un texte d'orientation approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique, le 6 juillet 2007.



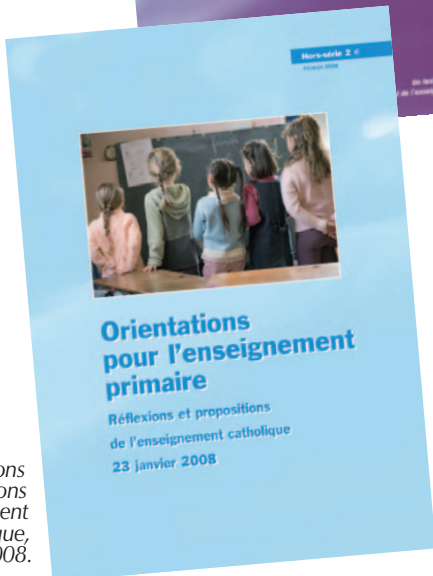
Un texte approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique, le 9 novembre 2007.



Un texte d'Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique publié au mois de mai 2008.



Les propositions de la commission « Avenir de l'enseignement professionnel » au Comité national de l'enseignement catholique du 4 juillet 2008.



Réflexions et propositions de l'enseignement catholique, 23 janvier 2008.



Un texte promulgué par la Commission permanente, le 11 mai 2007.

## LES TEXTES DE RÉFÉRENCE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

L'exemplaire : 2,00 €

Nom / Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... ex. de « Être professeur dans l'enseignement catholique » ..... ex. de « L'adjoint en pastorale scolaire »  
 ..... ex. de « Orientations pour l'enseignement primaire » ..... ex. de « Les instances de participation... »  
 ..... ex. de « Pour un enseignement professionnel d'excellence... » ..... ex. de « Réflexions pour une réforme du lycée »

2 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port)

Ci-joint la somme de : ..... € à l'ordre de SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.



© V. Leray

Accompagnement éducatif

# UNE ÉCOLE APRÈS LA CLASSE

*Tous les collèges doivent proposer, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, un « accompagnement éducatif » hors temps scolaire. Il en va de même pour les écoles du réseau « ambition réussite », en attendant que l'ensemble des écoles et des lycées les rejoignent. Inspiré des pratiques des établissements catholiques, ce dispositif ministériel fait l'unanimité sur le terrain. Dans le Finistère, l'Allier ou la Manche, nos reporters ont visité des collèges où l'on propose déjà l'aide aux devoirs, tout comme des activités artistiques, culturelles ou sportives. Pour coordonner l'ensemble du dispositif, l'enseignement catholique a choisi l'Ugsl, un organisme national chargé de l'animation sportive et éducative. Dans chaque diocèse ou région, un référent « accompagnement éducatif » est déjà en place pour aider les chefs d'établissement.*

# Accompagner... l'accompagnement

*Les collèges sous contrat sont invités à s'engager à fond dans l'accompagnement éducatif. Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, nous explique la stratégie d'animation mise en place pour les aider à entrer dans ce nouveau dispositif.*

*L'accompagnement éducatif, vous y croyez ?*

**Claude Berruer :** Et comment ! Dans l'enseignement catholique, nous ne sommes pas dépayés quand on touche au domaine éducatif. Cette nouvelle dynamique va être un levier pour dynamiser nos collèges. C'est pourquoi ce dispositif est intégré à l'ensemble de notre projet, au niveau national, académique, diocésain, et bien sûr, au niveau des établissements.

*Pourquoi avoir choisi l'Ugsel pour aider à la mise en œuvre ?*

**C. B. :** L'Ugsel<sup>1</sup> est au service de tous les établissements pour l'animation sportive mais aussi culturelle. Dans ce cadre, cet organisme national peut être présent sur tout le territoire – pas seulement là où est implantée sa fédération sportive. Ce n'est pas une nouveauté ! Souvenez-vous des dernières opérations qu'il a animées : les *Relais Marathon* ou *Terre d'enjeux* avaient aussi une dimension éducative.

*D'autres raisons ont-elles pesé dans ce choix ?*

**C. B. :** Oui. L'Ugsel, de par son histoire, a toujours été à la pointe d'une certaine innovation pédagogique et éducative. Les professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) ont une place toute particulière dans les conseils de classe car ils

voient les élèves dans un autre contexte. Or, l'accompagnement éducatif est un mode d'apprentissage alternatif à ce qui se fait dans la classe. Aussi l'expertise d'un professeur d'EPS peut être utile pour animer une équipe d'enseignants autour de ce nouveau dispositif. Dernier point qui rend son expertise précieuse : son habitude de travailler avec des partenaires extérieurs.

*Quelle est la mission que le secrétariat général a confiée à l'Ugsel ?*

**C. B. :** Il lui faut aider à mobiliser des équipes dans les diocèses, aider à monter des projets, aider à aller chercher des partenaires. Cette aide s'effectue sous l'autorité des directeurs diocésains, des secrétaires généraux des Caec<sup>2</sup> et des chefs d'établissement.

*À quel niveau seront prises les décisions ?*

**C. B. :** Au niveau des Caec et des directions diocésaines. C'est là que se met actuellement en place un lieu de veille sur l'accompagnement éducatif. L'Ugsel y a une place reconnue. Chaque région ou diocèse a ou va désigner un référent Ugsel pour l'accompagnement et l'évaluation des projets des collèges : des professeurs d'EPS mais aussi d'autres disciplines.

*La stratégie que vous avez décrite n'a pas été toujours bien comprise sur le terrain, pourquoi ?*

**C. B. :** En raison des craintes quant à la reconnaissance du pouvoir de chacun des acteurs. La responsabilité institutionnelle dans les collèges relève du chef d'établissement, dans les diocèses du directeur diocésain, mais, pour la mettre en œuvre, il faut être secondé par des personnes compétentes. Elles se trouvent à l'Ugsel. Y faire appel n'enlève rien à la responsabilité des uns et des autres.

*Quel est le rôle du Sgec<sup>3</sup> dans ce dispositif ?*

**C. B. :** Le Sgec verra avec l'Ugsel comment répartir les sommes entre les Caec, au prorata du nombre d'élèves scolarisés dans les collèges. Les projets élaborés maintenant devront remonter avant la fin de 2008 dans chaque région ou direction diocésaine. En janvier 2009, la subvention reçue par le Sgec sera ventilée dans les Caec. Mais le montage technique n'est pas ce qui importe le plus : nous espérons que de nombreux collèges s'engageront dès cette année dans cette belle aventure, pour le plus grand profit des élèves.

1. Union générale sportive de l'enseignement libre.
2. Comités académiques de l'enseignement catholique.
3. Secrétariat général de l'enseignement catholique.

PROPOS RECUEILLIS PAR

SYLVIE HORGUELIN



© S. Horguelin

Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique.



# Quatre fois deux heures par semaine

*L'accompagnement éducatif, un levier de transformation de l'École ? Oui, affirme Xavier Darcos qui s'est inspiré des pratiques de l'enseignement catholique. Le chef d'établissement joue un rôle central dans le pilotage de ce nouveau dispositif au cadrage très souple.*

VÉRONIQUE GLINEUR

**V**oulu par le président de la République<sup>1</sup>, l'accompagnement éducatif mis en place à la rentrée 2007 dans les collèges de l'éducation prioritaire, est généralisé cette année à tous les collèges publics et privés<sup>2</sup>. Il est également étendu, dans le cadre du plan « Espoir Banlieues<sup>3</sup> », aux écoles de l'éducation prioritaire<sup>4</sup>.

« D'une durée indicative de deux heures, l'accompagnement éducatif est organisé quatre jours par semaine tout au long de l'année, de préférence en fin de journée après la classe, en prenant en compte l'équilibre de la journée et de la semaine des élèves. Il offre, sans être limitatif, trois domaines d'activité : l'aide au travail scolaire, la pratique sportive, la pratique artistique et culturelle », précisent les textes. Principaux acteurs de la mise en œuvre de ce nouveau dispositif qui, au travers de ses trois pôles, vise la formation globale de la personne : les enseignants volontaires – en particulier pour l'aide aux devoirs et aux leçons (ou au travail scolaire) –, les

assistants d'éducation et des intervenants extérieurs. Peuvent aussi participer à l'accompagnement éducatif des personnels non enseignants, des étudiants, des parents d'élèves et des bénévoles.

## Avec les familles

Ce dispositif peut constituer un levier de transformation de l'École pour Xavier Darcos, ministre de l'Éducation nationale, qui a indiqué qu'il trouvait son origine notamment dans les pratiques des établissements catholiques<sup>5</sup>. De fait, l'accompagnement éducatif permet d'ouvrir l'École sur son environnement, les textes ministériels invitant au partenariat avec le milieu associatif, tant dans le domaine artistique et culturel que dans le

champ sportif. Encore faut-il veiller à ce que ce partenariat ne verse pas dans la prestation de services et ne conduise pas à accueillir des offres sans interroger leurs visées éducatives.

Les circulaires disposent qu'une information doit être mise à la disposition des familles, lesquelles doivent autoriser l'inscription de leur(s) enfant(s) au dispositif. L'accompagnement éducatif peut ainsi être l'occasion de développer une véritable coopération avec les parents.

Il devrait constituer une entrée pour la transformation des pratiques pédagogiques. Il pose, en effet, le principe que l'aide aux devoirs et aux leçons – ce que Dominique Glasman<sup>6</sup> dénomme « le tra-

vail des élèves pour l'école en dehors de l'école » – est de la responsabilité de l'École. L'aide au travail scolaire étant prise en charge par les enseignants volontaires, il faudra toutefois veiller à ce que ce nouveau dispositif ne conduise pas à dédouaner les professeurs qui ne s'y impliquent pas. À cet égard, on rappellera les recommandations du Haut Conseil de l'évaluation de l'école : « La réussite scolaire suppose la maîtrise d'un ensemble diversifié de savoirs disciplinaires, mais aussi une maîtrise de savoir-faire, de techniques, de méthodes pour apprendre, mémoriser, faire "vite et bien", qui sont inégalement enseignées à l'école, mais qui jouent un rôle de plus en plus



Photos : D. R.

**L'accompagnement éducatif peut aider à l'ouverture de l'École sur son environnement.**

*important au fur et à mesure qu'on avance dans la scolarité. [...] Cette dimension doit être explicitement prise en compte dans la conception et la mise en œuvre des apprentissages et des progressions scolaires par les enseignants. L'acquisition de méthodes d'apprentissage et l'aide au travail personnel font partie de leurs tâches et doivent être explicitement intégrées au temps scolaire<sup>7</sup>.* » Au-delà, l'accompagnement éducatif est susceptible d'amener les enseignants à se faire « passeurs<sup>8</sup> » et à mobiliser une posture d'écoute, d'accompagnement, et d'attention portée à l'autre.

**Un rôle central**

Compte tenu du cadrage très souple mis en place par le ministère, le rôle du chef d'établissement dans le pilotage du dispositif est central. C'est à lui qu'il revient d'en rappeler en permanence la visée pour éviter tout détournement de l'accompagnement éducatif (confusion avec du soutien, centration excessive sur des préoccupations d'apprentissage scolaire, risque de verser dans l'« occupationnel », recherche d'un « effet vitrine » via la proposition d'activités de « prestige »...). À lui aussi de construire, avec les membres de la communauté éducative, des projets d'accompagnement éducatif adaptés au public accueilli dans l'école ou le collège et de veiller à leur cohérence avec le projet d'école ou d'établissement. C'est encore à lui qu'il appartient de montrer l'intérêt de l'offre éducative de l'établissement, d'en faire un outil d'égalité des chances en stimulant la demande auprès des familles qui en ont le plus besoin. Il doit

également mobiliser enseignants – et en priorité les équipes pédagogiques de telle sorte que l'accompagnement éducatif soit pensé et construit en lien avec les pratiques de la classe – et personnels d'éducation. Et c'est toujours lui qui répond de la cohérence entre l'accompagnement éducatif et d'autres dispositifs existants dans l'établissement, et, au-delà, de la cohérence entre l'accompagnement éducatif et le temps de l'École.

- goisse de savoir votre fils ou votre fille sans surveillance, sans encadrement.* » Nicolas Sarkozy, *Lettre aux éducateurs*, septembre 2007.
2. Circulaire n° 2008-080 du 5 juin 2008, BOEN 25 du 19 juin 2008.
  3. Cf. le volet « Éducation nationale » de la dynamique « Espoir Banlieues », présenté par Xavier Darcos le 14 février 2008.
  4. Circulaire n° 2008-081 du 5 juin 2008, BOEN 25 du 19 juin 2008.
  5. « [L'innovation que constitue l'accompagnement éducatif], nous vous la devons. » Xavier Darcos, durant son intervention à Lille, le 30 mai 2008, devant le congrès des Apel.
  6. Professeur de sociologie à l'université de Savoie, auteur du rapport *Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école*, établi à la demande du Haut Conseil de l'évaluation de l'école (HCÉé), décembre 2004.
  7. Avis n° 15 du HCÉé, à la suite du rapport cité en note 8, mai 2005.
  8. Anne Jorro, *Professionaliser le métier d'enseignant*, ESF, 2002.

1. « Je veux vous dire [...] que je suis décidé à faire en sorte que plus aucun enfant ne soit livré à lui-même une fois la classe terminée afin que vous puissiez achever votre journée de travail sans éprouver l'an-

**NIVEAUX D'ACCOMPAGNEMENT**

**À L'ÉCOLE PRIMAIRE**

*Pour tous les élèves*

- **Aide personnalisée** : dispensée par les professeurs aux élèves en difficulté (2 heures par semaine toute l'année).
- **Stages de remise à niveau** : pour améliorer la maîtrise de la lecture, de l'écriture, des mathématiques (pendant les vacances de printemps, la première semaine de juillet, la dernière semaine des vacances d'été, par blocs de 15 heures).

*Dans l'éducation prioritaire*

- **Accompagnement éducatif** (4 x 2 heures après la classe).

**AU COLLÈGE**

- **Accompagnement éducatif** (4 x 2 heures après la classe) pour les élèves volontaires, *généralisé* à tous les collèges, dans les domaines suivants :
  - aide aux devoirs et aux leçons,
  - pratique artistique et culturelle,
  - pratique sportive,
  - anglais.

**AU LYCÉE**

- **Stages d'anglais** dans tous les établissements, par des locuteurs natifs et des professeurs (une semaine en février, juillet et août), ouverts aux élèves volontaires.
- **Dispositif expérimental de réussite scolaire**, dans 200 établissements prioritaires :
  - *accompagnement éducatif* tout au long de l'année,
  - *stages de remises à niveau* pour les élèves volontaires (sessions d'une semaine pendant les vacances de Toussaint, d'hiver et de printemps).

(Source : DGESCO/MEN)



# « L'école ne s'arrête pas après les cours »

Rencontre avec Jean-Louis Nembrini, directeur général de l'enseignement scolaire au ministère de l'Éducation nationale, autour des enjeux de l'accompagnement éducatif.

## En quoi l'accompagnement éducatif constitue-t-il un élément central de la politique éducative ?

Jean-Louis Nembrini : Nous avons voulu proposer, à côté et en plus de l'offre scolaire classique, un service nouveau qui correspond aux évolutions de la société et aux attentes des familles : les rythmes des parents ne sont plus aujourd'hui nécessairement ajustés aux rythmes des enfants. Nous avons pensé aussi aux attentes des familles qui ne peuvent avoir accès aux officines et organismes privés pour le soutien scolaire. Il y a là entre les familles, selon qu'elles peuvent ou non recourir au service marchand d'éducation, une situation contraire à l'objectif d'égalité des chances entre tous les élèves. L'école ne s'arrête pas après les cours. Il est de la mission de l'Éducation nationale de mettre à la disposition des élèves cet accompagnement éducatif qui vient compléter l'enseignement obligatoire et les différentes formes de soutien scolaire qui existent ou se mettent en place dans les écoles et collèges<sup>1</sup>. Mais il est important de redire que l'accompagnement éducatif, en particulier dans son volet aide aux devoirs et aux leçons, ne se résume pas à du soutien scolaire pour les élèves en difficulté. Tous les élèves, quel que soit leur niveau, peuvent en bénéficier. Les moyens financiers que nous avons déployés l'an dernier et que nous entendons déployer cette année pour ce nouveau dispositif montrent d'ailleurs l'importance que nous accordons à cette réforme. L'an passé, 140 millions d'euros ont été consacrés à l'accompagnement éducatif. Cette année, avec la généralisation du dispositif à tous les collèges et une expérimentation dans les écoles de l'éducation prioritaire, l'effort budgétaire sera nécessairement plus important.



Jean-Louis Nembrini

## Quelle est la visée de la mise en place de l'accompagnement éducatif ?

J.-L. N. : Au-delà de la simple prise en charge des élèves après les cours, l'accompagnement éducatif permet aux élèves qui le souhaitent d'accéder à une aide aux devoirs, de pratiquer une activité sportive ou de prendre part à des activités culturelles et artistiques. L'accompagnement éducatif constitue un facteur de réussite scolaire, mais il vise aussi à assurer l'épanouissement, qu'il s'agisse de l'épanouissement de l'esprit ou de celui du corps. Il peut aussi apporter à l'élève le confort que procure le fait d'avoir effectué son travail scolaire ; il lui permet ainsi de retrouver plaisir aux apprentissages scolaires. L'accompagnement éducatif fait le lien entre le temps encadré par l'école et le temps encadré par la famille. Pendant ce temps intermédiaire, l'enfant, l'adolescent peuvent construire, enrichir leur personnalité *via* les différentes activités qui leur sont proposées. Bien sûr, certaines d'entre elles peuvent venir conforter les enseignements dispensés pendant le temps de classe ordinaire (c'est notamment le cas de l'aide aux devoirs).

## À la rentrée 2007, l'accompagnement éducatif a été mis en place dans les collèges publics et privés de l'éducation prioritaire ainsi que dans certains collèges qui n'en relevaient pas. Quelles sont les lignes de force qui se dégagent de l'expérience conduite l'an passé ?

J.-L. N. : En 2007-2008, l'aide aux devoirs et aux leçons a représenté 71 % du total de l'accompagnement éducatif, la pratique artistique et culturelle 19,4 %, et la pratique sportive 9,4 %. Cette concentration sur l'aide aux devoirs et aux leçons s'explique sans doute par le fait que le dispositif concernait les collèges de l'éducation prioritaire. Or, les familles dont les enfants sont scolarisés dans ces établissements ont des demandes importantes en matière d'accompagnement scolaire. Cette année, le dispositif s'étend à tous les collèges, et il est vraisemblable que l'aide aux devoirs et aux leçons va représenter encore une part très importante de l'accompagnement éducatif. L'aide aux devoirs et aux leçons reste nécessaire : elle permet en effet de faciliter l'adaptation au collège et de construire les bases de la réussite scolaire des enfants. Nous espérons cependant rééquilibrer les différentes activités proposées. L'idéal serait sans doute de tendre vers 50 % pour l'aide aux devoirs et aux leçons, le reste se partageant entre les activités culturelles et les activités sportives. Il sera également possible d'étendre cette offre éducative à la pratique de l'anglais.

Propos recueillis par  
Véronique Glineur

1. Cf. par exemple à l'école, les stages de remise à niveau proposés aux élèves de CM1 et CM2 qui présentent des lacunes importantes en français et en mathématiques, les dispositifs d'aide personnalisée, ou encore les PPRE (programmes personnalisés de réussite éducative).

# Des ateliers pour tous les goûts !

*Bien intégré au projet d'établissement, l'accompagnement éducatif contribue à donner du sens aux apprentissages. Exemples croisés dans un collège de centre-ville du Finistère et un établissement rural de l'Allier qui ont en commun leur goût pour la pédagogie de projet.*

VIRGINIE LERAY

« Tout cela est facteur de lien. »

Le collège Saint-Yves<sup>1</sup>, au centre de Quimper (Finistère), accueille quelque 700 élèves. Niché dans un vallon de la montagne bourbonnaise, le collège Saint-Joseph<sup>2</sup>, au Mayet-de-Montagne, à une vingtaine de kilomètres de Vichy (Allier), fait figure de poids plume, avec ses 60 élèves. Le premier s'appuie sur l'ensemble scolaire du Likès, vaste structure labellisée « lycée des métiers ». Le second, adossé à un lycée agricole, est classé « ambition réussite » depuis deux ans.

Malgré des échelles et des profils différents, ces deux établissements se rejoignent sur leur interprétation de l'accompagnement éducatif.

Peut-être parce qu'ils abritent un internat et fonctionnent avec des emplois du temps aménagés qui leur permettent depuis longtemps de proposer aux élèves des activités périscolaires. En tout cas, dès la rentrée, sans même connaître leurs dotations horaires, ils n'ont pas hésité à doubler leur offre extrascolaire. Il s'agit ainsi de mettre l'accompagnement éducatif au service d'une pédagogie de projet qui gagne en envergure et en cohérence.

Saint-Joseph a pris toutefois une longueur d'avance avec son classement « ambition réussite ». Le collège a ainsi pu embaucher Cécile Gausson, une enseignante spécialisée

devenue directrice adjointe, qui coordonne l'animation dans le cadre d'heures dédiées à un projet. L'an dernier, celle-ci a entraîné enseignants et élèves dans une expérience palpitante : la réalisation d'un documentaire sur les traditions locales. « Nous avons même été récompensés au festival de cinéma jeune public du Massif de Sancy, à La Bourboule. Mais, faute de temps, les élèves n'ont pas assez manipulé la caméra et les logiciels de montage... Cette année, les heures d'accompagnement éducatif vont nous permettre de prolonger l'aventure sans empiéter sur les cours », se félicite-t-elle. Résultat : chaque fin d'après-

À Saint-Joseph, au Mayet-de-Montagne, Pascal Lardonne (photo de gauche) apprend aux cinéastes en herbe à manipuler une caméra numérique et Nicolas Désormière, documentaliste et professeur d'histoire-géographie, transmet sa passion de Molière.



Photos : V. Leray



midi, les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> chargés de poursuivre le projet sont en pleine effervescence.

La vidéo de l'an dernier a donné lieu à de multiples déclinaisons d'ateliers, proposés chaque jour entre 16 et 18 heures : « techniques de tournage et de montage » avec le professeur de technologie, « dessin de synopsis » avec son collègue d'arts plastiques, « chorale de chants patoisants », « théâtre » ou « écriture »... Il y en a pour tous les goûts ! Les élèves volontaires choisissent un atelier par période pour alterner avec des séances d'aide au travail scolaire ou des activités sportives, ouvertes aussi aux 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>.

Une dotation exceptionnelle de 300 HSE<sup>3</sup>, doublées pour compenser leur absence totale l'an dernier, a permis de démultiplier l'offre. Les jeunes se retrouvent ainsi en effectif très réduit autour d'un professeur. « *Je ne suis pas à mon bureau, comme en cours, mais au milieu d'eux. On se redécouvre pour apprendre autre chose que du scolaire, et surtout autrement* », apprécie Évelyne Pinel, professeur de français, touchée de voir ses élèves se

passionner pour les traditions du terroir et reprendre avec enthousiasme des chansons presque oubliées. Cécile Gausson se félicite, quant à elle, de l'imagination débordante mise au service de l'écriture du scénario du prochain film de fiction : une enquête haletante !

### Une aubaine

À Quimper, ce sont aussi les plus jeunes, élèves de 6<sup>e</sup> et de l'UPI<sup>4</sup>, qui portent le projet phare du dispositif d'accompagnement éducatif : la préparation d'un spectacle intergénérationnel avec les résidents d'une maison de retraite voisine, liée à l'établissement par une convention. Fil rouge de ce travail d'ores et déjà intitulé *Les passagers du temps* : la transmission, bien sûr, mais aussi une réflexion sur les conduites à risques d'hier et d'aujourd'hui. À la mi-octobre, les jeunes élèves ont pris un premier contact avec leurs futurs partenaires de scène. Un grand moment d'émotion partagée. Éléonore, qui a tenu la main d'une personne non

## À l'école du cheval

Collège Saint-Michel, Priziac (Morbihan)

Classé « ambition réussite », ce collège de 90 élèves des Orphelins Apprentis d'Auteuil est aussi un « internat de réussite éducative », un « établissement européen de l'enseignement catholique », et il propose une option « Sport ». Avec toutes ces casquettes, Saint-Michel doit faire des aménagements permanents et offrir de multiples activités autour de parcours atypiques. L'accompagnement éducatif n'est donc pas un projet à mettre en place. C'est une réalité du quotidien qui se conjugue à tous les niveaux : aide aux devoirs, activités sportives et culturelles. Il s'agit aujourd'hui de mieux le formaliser pour savoir ce qui en relèvera vraiment. Dans ce cadre, Marc d'Erfurth, nouveau directeur depuis la rentrée, ouvre un atelier cheval grâce à la proximité d'un poney-club dont il reprend la gestion. L'idée est avant tout de permettre aux jeunes d'accompagner un animal en effectuant des gestes et des soins de base – le tenir par la bride, lui curer les sabots, l'étriller... – et éventuellement en apprenant à monter. Et le chef d'établissement d'envisager le lancement de jeux du cirque... « Ces jeunes ont eu un parcours difficile à l'école sans recevoir l'aide indispensable pour se relever. Par cette activité, ils pourront apprendre à faire la différence entre violence et fermeté, mais aussi vaincre leurs peurs et retrouver confiance en eux. » EDC

voyante durant l'entretien, a été frappée par les conditions de vie difficiles de l'époque : « *Pas de jeux ni de loisirs, beaucoup de tâches domestiques, pas de salle de bains avec eau chaude...* » « *Et puis la guerre, et l'école réquisitionnée par les Allemands !* » complète Marlène qui a discuté avec un ancien élève de

Saint-Yves. Des souvenirs que l'enseignante d'UPI, Yvonne Daoudal, va reporter sur une frise chronologique du xx<sup>e</sup> siècle, trop contente de voir ses élèves intégrés au projet.

« *Déjà, la préparation des questionnaires qui ont guidé les premiers entretiens a été très riche : elle a éveillé la*

À Mayet-de-Montagne, Pierre Ricaud, un professeur du lycée agricole, se transforme en coach pour les collégiens de l'atelier tennis.



© V. Leroy

À Quimper, les élèves de 6<sup>e</sup> de Saint-Yves, en route pour leur première visite aux résidents de la maison de retraite avec lesquels ils préparent un spectacle.



D. R.

curiosité des jeunes et leur a fait prendre conscience de l'attitude de respect, de douceur et de politesse à adopter avec les aînés », se félicite Sandrine Guellec, professeur de français.

Du côté de la direction, la rallonge de 280 HSE, accordée dans le cadre de l'accompagnement éducatif, est vécue comme une aubaine : « Le grand intérêt est de pouvoir croiser différents dispositifs pour donner de la profondeur à la démarche. Ainsi, c'est une classe à PAC<sup>5</sup>, subventionnée par le conseil général, qui sert de socle au projet Passagers du temps. Mais, certaines HSE de l'accompagnement éducatif vont dégager du temps supplémentaire pour les rencontres, les répétitions, l'intervention d'une chorégraphe extérieure », détaille Anne-Marie Briand Lester, directrice des études.

Les créneaux d'accompagnement éducatif se révèlent complémentaires des cours, des activités de l'association sportive (AS) ou des clubs du midi. Ainsi, les professeurs de langues qui animent un atelier

de cinéma en VO espagnole, une heure de culture hispanique et une autre d'échanges épistolaires avec des élèves américains, établissent naturellement des passerelles avec les programmes.

Dans la même optique, pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, l'équipe pédagogique réfléchit à la prolongation des PPRE<sup>6</sup> sur des créneaux d'accompagnement éducatif. Quant à l'activité basket, ses deux heures hebdomadaires sont enrichies par une séquence entre midi et deux. Elle est financée par une enveloppe Ugsel de 1 200 euros et animée en binôme par un professeur d'EPS et un entraîneur extérieur. Enfin, les ateliers « santé », « solidarité » et « journal » rejoignent les grandes orientations du projet d'établissement.

Mais des propositions aussi foisonnantes nécessitent à la fois une grande souplesse et l'entretien d'une synergie favorisant l'implication des professeurs. Au Mayet-de-Montagne, on joue la carte de la solidarité avec le lycée agricole. Et on arrive à une mutualisation des moyens qui

permet au collège de bénéficier d'un coup de pouce financier. Un professeur du lycée s'investit dans l'encadrement d'activités sportives et les élèves sont sollicités pour faire du tutorat auprès de leurs cadets. « Tout cela est facteur de lien. Et le collège s'est ainsi familiarisé avec la culture de l'interdisciplinarité qui règne dans l'enseignement agricole. Les enseignants ont compris l'intérêt de travailler avec un ruban pédagogique sur lequel chacun décrit les notions abordées dans l'année. Cela permet, par exemple, que le cours de maths sur les diagrammes corresponde à l'étude des pyramides des âges en histoire-géographie », explique Franck Roussier, le directeur de Saint-Joseph.

### Questions partagées

Autre bienfait de l'accompagnement éducatif : l'élève est systématiquement placé au cœur du fonctionnement de l'établissement. Exemple avec le sport. Tennis, foot, basket..., les ateliers éducatifs se multiplient au fil des conventions signées avec des clubs locaux : l'établissement met ses équipements à leur disposition à condition que ses élèves puissent participer à leurs activités.

Dans les deux établissements, l'accompagnement éducatif a aussi le grand mérite d'avoir systématisé l'aide au travail scolaire. « Accessible à tous, il s'ajoute aux études dirigées encadrées par une surveillante et prend la forme d'un suivi individualisé dispensé par un professeur et non plus d'une simple aide aux devoirs », précise Franck

### Pas de conventions avec les clubs sportifs

*Collège Notre-Dame-de-La-Salle, Marmande (Lot-et-Garonne)*

Depuis cinq ans, grâce à des enseignants bénévoles, beaucoup de choses se font dans cet établissement de 250 élèves. L'accompagnement éducatif apporte un volant d'heures supplémentaires, réparties sur deux périodes : de septembre à décembre 2008, puis de janvier à juin 2009. Ces heures permettront de rémunérer l'enseignante de français qui anime l'atelier d'écriture déjà existant. Deux des raisons d'être de cet atelier tiennent dans la participation bénévole de parents et l'édition d'un livre. L'accompagnement éducatif a encore permis de mettre en place, à côté des études surveillées, une aide renforcée en maths et informatique, en orthographe et en anglais. Elle est assurée par les enseignants concernés, entre 16 heures et 17 heures, afin de ne pas trop allonger le temps passé à l'école. Pour le volet sportif, la directrice, Colette Méric, a fait le choix de ne pas signer de conventions avec des clubs sportifs en laissant aux professeurs d'EPS le choix des activités. « Une reconnaissance de leur investissement », dit-elle.

Tout cela entre bien dans le cadre du projet d'établissement, l'un des objectifs étant de permettre aux enfants de porter un regard plus positif sur l'école. 83 élèves sont, à ce jour, concernés par l'accompagnement éducatif, un nouveau dispositif qui a recueilli l'adhésion immédiate des parents et de l'équipe enseignante. **EDC**



Roussier qui prévoit une formation en interne à ce nouveau concept. Pour Anne-Marie Briand Lester, « les propositions culturelles et sportives permettent de donner du sens à l'apprentissage et de remotiver les élèves. Ils acceptent ainsi de consacrer du temps supplémentaire pour suivre notre soutien,



© S. Guellier



À Quimper, collégiens et personnes âgées comparent leurs jeunesse.

axé sur la méthodologie et la gestion mentale ».

Mais, à Quimper comme au Mayet-de-Montagne, cette expérimentation suscite beaucoup de questions des chefs d'établissement sur les modalités pratiques du dispositif dont le maître mot doit, selon eux, rester la souplesse. À Saint-Joseph, Franck Roussier salue la clarté des documents fournis par l'Ugsl. En revanche, il regrette que les HSE ne puissent pas être utilisées par des personnels non enseignants : « La répartition de ces heures est complexe à organiser dans de petites structures, lorsque les enseignants partagent leur temps entre plusieurs sites... », explique-t-il. À Saint-Yves, c'est une documentaliste, pourtant investie dans le projet *Passagers du temps*, qui ne peut pas obtenir un bonus horaire.

Les critères d'éligibilité des projets ne sont pas toujours bien compris non plus. Exemple à Saint-Yves où l'activité piscine, proposée le mercredi matin hors temps scolaire, n'a pas été retenue, faute d'avoir lieu en fin d'après-midi, alors que les municipalités ne peuvent mettre leurs équipements à la disposition des scolaires à ce moment de la journée. Toujours au chapitre des activités sportives, un atelier yoga et relaxation a aussi été recalé. Enfin, Anne-Marie Briand Lester va jusqu'à considérer que certaines entorses au cadre de l'accompagnement éducatif devraient être consenties, pour mieux coller aux besoins des élèves. Ainsi, à Saint-Yves, les élèves de 4<sup>e</sup>, une classe d'âge plus difficile à mobiliser sur la base du volontariat, se voient proposer au moins un atelier quotidien.

Les deux chefs d'établissement partagent aussi la même préoccupation : ce nouveau dispositif doit étoffer une dimension éducative qui ne doit pas se réduire à ces heures-là. « *Tous les clubs du midi et les projets de classe ponctuels engagés par des professeurs en cours relèvent aussi de l'accompagnement éducatif. Ce que nous organisons depuis toujours grâce au système D, à l'investissement parfois bénévole des équipes, doit perdurer. L'accompagnement éducatif ne doit pas s'y substituer mais le compléter* », développe Anne-Marie Briand Lester. Car si cette nouvelle formule constitue un plus appréciable, en termes de moyens financiers et horaires, la dimension éducative, elle, reste intrinsèquement liée au caractère propre des établissements catholiques.

1. Adresse : 19 rue de Créac'h al Lan , 29196 Quimper Cedex. Tél. : 02 98 95 40 61.
2. Adresse : Route de Lapalisse, 03250 Le Mayet-de-Montagne. Tél. : 04 70 59 70 88.
3. Heures supplémentaires effectives.
4. Unité pédagogique d'intégration.
5. Projet artistique et culturel.
6. Projet personnalisé de réussite éducative.

## Priorité aux plus démunis

Collège du Sacré-Cœur,  
Saint-Chély-d'Apcher (Lozère)

**T**héâtre, *country dance*, aide aux devoirs par le biais de l'informatique et des ateliers d'écriture et de lecture, escalade, tennis de table, natation réservée à ceux qui ne savent pas nager, formation aux premiers secours : voilà le panel d'activités proposé par le collège dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Une aubaine pour l'établissement qui n'avait pas grand-chose à offrir, faute de moyens, et se contentait d'un soutien scolaire que les enfants suivaient sans conviction. « Ils savent maintenant qu'on les aide à faire leurs devoirs. Ils sont du coup très demandeurs », appuie la directrice, Bernadette Teissèdre. Celle-ci n'a eu aucun mal à faire passer ses dossiers auprès de la direction de la Jeunesse et des Sports qui a accordé les enveloppes budgétaires nécessaires « parce que nous étions sur le créneau horaire 16 heures-18 heures ». La cohérence avec le projet d'établissement va de soi. « Nous voulons intervenir pour les plus démunis qui n'ont pas les moyens d'appartenir à des clubs de sport. J'ai insisté sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'un entraînement pour les meilleurs. Quant aux internes, leur proposer des activités qui leur plaisent est un gros atout. » Son regret ? « Que les éducateurs et autres personnels ne puissent bénéficier des HSE [heures supplémentaires effectives]. Cela ne peut que renforcer le sentiment de n'être pas vraiment reconnu. Peut-être cela évoluera-t-il. » Et si, pour le moment, elle n'a pas de difficultés avec les transports scolaires, elle est prête à intervenir auprès du conseil général en cas de problème. **EDC**



# De l'air à la campagne !

Après 16 heures, au collège Sainte-Marie de Valognes (Manche), on a désormais le choix entre football, initiation aux arts, chorale, gestion du capital-santé et aide aux devoirs. Si le problème du ramassage scolaire n'est pas résolu, pas d'obstacle, en revanche, du côté des élèves : 94 volontaires se sont déjà inscrits !

**A**llez, tout le monde s'entraîne, tout le monde s'entraide ! On découvre l'histoire du Louvre, passée et présente. Regardez sur le site... » Enthousiaste, Emmanuelle Germanicus, professeure certifiée d'histoire au collège Sainte-Marie<sup>1</sup>, à Valognes (Manche), vient de cadrer le travail de cette troisième séance d'« initiation aux arts » du lundi soir. Elle anime un groupe de 24 élèves volontaires, de la sixième à la troisième. Pour leur apporter un « plus » éducatif novateur, elle a choisi de faire de ces trente heures annuelles<sup>2</sup> un temps de découverte du patrimoine, et plus particulièrement du musée parisien dont la visite est prévue en fin d'année scolaire. Une démarche fondée sur la collaboration et les échanges entre élèves. Tous sont assis devant un poste informatique, et des livres d'art sont posés sur les tables. « Ici, c'est à

chacun de montrer son savoir, d'échanger avec les autres », explique l'enseignante, ravie de son rôle de « personne ressource soutenant la dynamique de travail des élèves. Moi aussi, j'ai à apprendre d'eux, souvent beaucoup plus calés dans le maniement de l'ordinateur ! »

## Très motivés

Charlotte, élève de 3<sup>e</sup> DP3<sup>3</sup>, relève le nez de son écran : « Le fait de travailler en petit groupe, ça aide pour le programme d'histoire de cette année et ça nous apporte de la culture générale ! Et puis, sans cet atelier, je resterais à l'étude jusqu'à 18 heures... » Sa voisine, Marine, ne peut, elle, consacrer que trois quarts d'heure à sa recherche sur l'histoire du musée : elle habite à huit kilomètres de Valognes, le car n'attend pas. Le conseil général, responsable des transports scolaires, n'a pas sou-

haité modifier les horaires au nom de cette nouveauté pédagogique : l'accompagnement éducatif<sup>4</sup>.

« Quand le directeur diocésain nous a demandé nos projets au moment de la rentrée, en nous annonçant que nous avions 196 heures, j'ai pu réagir très vite car monsieur Maurouard, l'un de nos enseignants d'éducation physique et sportive, conseiller technique au niveau national à l'Ugsl<sup>5</sup>, m'avait sensibilisée depuis plusieurs mois, explique Patricia Thomas, directrice du collège et chef d'établissement coordinateur<sup>6</sup>. Avec des professeurs très motivés, j'ai reçu plus de dix propositions de projets. »

Un courrier a été envoyé aux parents pour leur exposer les différents choix « complémentaires des cours » : entraînement au football avec Guy Maurouard et deux éducateurs sportifs de la ville ; initiation aux arts, évoquée plus haut ; chorale avec Fabrice Simon, le

**Que se passera-t-il une fois épuisé un crédit d'heures qui ne permet pas de couvrir l'année ?**

**MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**



Ci-dessus : Patricia Thomas, la directrice. Au milieu : l'entraînement au football avec Guy Maurouard (debout derrière, à gauche, à côté d'Alexandre Scelles, éducateur sportif). À droite : Charlotte à la découverte du Louvre.



Photos : M.-C. Jeanniot

professeur de musique ; gestion du capital-santé, grâce à l'enseignante de sciences de la vie de la Terre ; aide aux devoirs, pour les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, avec une enseignante de mathématiques et de sciences de la vie et de la Terre (SVT). Puis il a fallu répartir les élèves volontaires : 38 en initiation aux arts, 14 en aide aux devoirs, 24 à la chorale, 6 en capital-santé et 12 en sport – soit 94 élèves sur les 411 qui fréquentent le collège.

### Joyeux et fourbus

Restait à jongler avec les emplois du temps pour libérer les amateurs de foot le lundi et le jeudi à partir de 16 heures. Une organisation facilitée par les accords noués avant l'été avec la mairie où Patricia Thomas est adjointe déléguée à la Jeunesse et à la Vie associative. Ces accords ont permis de proposer simultanément l'activité football aux élèves du collège public. Ces derniers, au nombre de six, retrouvent leurs camarades de Sainte-Marie sur les magnifiques terrains du stade du Bourgneuf auprès duquel les parents garent leur voiture à 18 heures. Ils récupèrent des enfants joyeux et fourbus qui auront ainsi doublé leur temps hebdomadaire de sport dans le cadre scolaire. « C'est un supplément ! » se réjouit Maxime, en 6<sup>e</sup>. « On fait du foot au lieu d'aller à l'étude, on est mieux dehors que dedans ! » apprécie son copain Paul, un élève de 5<sup>e</sup>, inscrit par ailleurs dans un club de foot voisin. « Il y en a plein dans ma classe qui voudraient venir mais ne peuvent pas à cause du car », explique Hugo, lui aussi en 5<sup>e</sup>. Écho positif concordant des enseignants engagés dans l'accompagnement : ça marche mieux avec

un petit groupe de volontaires, surtout pour l'aide aux devoirs que propose Laurence du Mesnildot, professeur de mathématiques et de SVT en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. « Je connais tous les élèves et j'essaie de trouver avec eux une méthode d'apprentissage qui leur convient et qu'ils pensent à appliquer. Quand il n'y a personne pour vérifier, ils font d'abord les exercices pour se mettre en règle avec la consigne, sans s'assurer qu'ils ont compris et retenu la leçon. Ici, une complicité s'instaure, le courant passe ! »

Que se passera-t-il une fois

épuisé un crédit d'heures qui ne permet pas, et tous s'en inquiètent, de couvrir l'année ? « De toute façon, souligne Patricia Thomas, le collège propose aussi des heures de soutien et un dispositif en alternance aux élèves en difficulté. » Mais sur les vingt-trois élèves inscrits à la chorale, cinq seulement vont à l'école de musique municipale : comment les autres continueront-ils cet exercice de création collective sans enseignant ?

Entre soutien scolaire et plages de liberté permettant de découvrir du nouveau dans un cadre plus détendu,

l'accompagnement éducatif donne de l'air, même à la campagne !

1. Adresse : 18 rue des Religieuses, 50700 Valognes. Tél. : 02 33 40 13 07. Internet : [www.etab.ac-caen.fr/sainte.marie.valognes](http://www.etab.ac-caen.fr/sainte.marie.valognes)
2. Quinze heures par groupe puisque la forte demande l'a conduite à dédoubler le projet le jeudi soir avec 14 élèves.
3. Découverte professionnelle 3 heures.
4. La moitié des élèves du collège sont Valognais, les autres sont répartis dans les quarante communes environnantes.
5. L'association sportive du mercredi après-midi est fréquentée par 72 % des collégiens, comme en témoignent les nombreuses coupes exposées dans l'entrée de l'établissement. En athlétisme, les benjamins ont été champions de France au troisième trimestre 2007-2008.
6. L'établissement Sainte-Marie comporte aussi une école maternelle, Sainte-Marie-Madeleine, et une école primaire, Sainte-Marie.

## Collège Saint-Joseph, Martigné-Ferchaud (Ille-et-Vilaine)

### TROUVER DU SENS

« Comment passe-t-on de l'activité périscolaire à l'accompagnement éducatif ? » demande d'emblée Nicolas Vallois, directeur de ce collège de 150 élèves, classé « ambition réussite », avant de répondre : « On va pouvoir toucher un public peu habitué à pratiquer des activités. » Ce chef d'établissement y croit, tout en reconnaissant que la mise en place de l'accompagnement éducatif n'est pas simple mais pas impossible. Il en souligne quelques limites. « L'an dernier, nous avons lancé un atelier BD avec un enseignant d'arts plastiques et la participation d'une scénariste-illustratrice. Il a eu beaucoup de succès. Nous ne pouvons pas le reconduire cette année, faute de disponibilité suffisante du prof. » Il n'en demeure pas moins que cette année les trois volets sont représentés entre 17 heures et 18 heures. Théâtre grâce à une subvention de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et l'intervention d'un comédien ; tennis de table ; pratique linguistique grâce à la participation de familles anglaises habitant les alentours ; atelier sciences ; aide aux devoirs. Cette dernière permet un travail transdisciplinaire. Car chaque enseignant volontaire dispense une aide non seulement dans sa matière, mais aussi dans les autres disciplines. « On ne peut multiplier les ateliers. Il doit y avoir une certaine cohérence, et chacun d'eux réinterroge le projet d'établissement. » Ici, on se heurte au problème du transport scolaire. Un réel frein à la participation de nombreux élèves malgré des tentatives de covoiturage. Cette réforme est cependant jugée positive car « elle doit permettre à des jeunes de trouver du sens à ce qu'ils font en participant à diverses activités ». **EDC**



D. R.

## Collèges : à vous de jouer !

Quelle est la philosophie de l'accompagnement éducatif ?  
Les deux pilotes de ce dossier à l'Ugsel expliquent aux responsables  
des collèges la marche à suivre pour entrer dans le dispositif.  
Pas d'inquiétude : il est encore temps de déposer un dossier !



GUY MAGOTTE  
ET PHILIPPE BRAULT

**A**ccompagner l'enfant dans son éducation globale a toujours été l'un des axes privilégiés du projet éducatif de l'enseignement catholique. Aussi l'arrivée de l'accompagnement éducatif ne fait-elle que renforcer les engagements et les résolutions prises lors des assises. Il s'agit bien d'imaginer « une école des ruptures et des seuils » qui « accompagne la croissance et la formation de chaque personne » en aménageant les passerelles nécessaires et en favorisant l'éducation par la rencontre. L'Ugsel, organisme de l'enseignement catholique, a su saisir la mission qui lui a été proposée pour s'engager dans la mise en œuvre de ce projet au service de tous les établissements catholiques d'enseignement. Son objectif est désormais d'aider les collèges à trouver dans l'accompagnement éducatif le moyen de créer des temps de respiration éducative, sources de vitalité

et de créativité dans la cohérence de leur projet d'établissement.

### Des enjeux

C'est un défi éducatif motivant pour toutes les communautés éducatives car le projet invite à créer et à innover au sein de chaque collège, en fonction de sa spécificité et des besoins de ses élèves. Toutes les pistes sont à explorer en se rappelant que l'accompagnement éducatif est à destination de tous les volontaires mais devrait répondre plus particulièrement aux besoins des élèves, par une prise en charge adaptée après les cours. Ce dispositif est l'occasion d'enrichir l'offre de formation faite aux élèves, en s'appuyant sur un éventail de personnes et de structures avec lesquelles il sera possible d'agir de manière ciblée, ponctuelle et individualisée. Il s'agit de proposer aux collégiens une démarche de transversalité et d'interdisciplinarité pour leur permettre

d'exprimer leurs talents dans « une école de toutes les intelligences ».

L'accompagnement éducatif ne s'ajoute pas au projet d'établissement, il doit y être intégré. Fondé sur le volontariat des élèves et des personnels, il pourra être organisé tout au long de l'année, de préférence en fin de journée, après la classe, sur une durée indicative de deux heures. Au préalable, il convient d'identifier les besoins des élèves, de dresser un état des lieux des dispositifs existants, d'élaborer de nouvelles propositions et de rechercher la synergie avec le projet d'établissement, en lien avec le socle commun des connaissances et des compétences.

### Trois pôles

Les trois pôles proposés, et judicieusement articulés, s'inscrivent donc dans un projet global, aux seuls service et bénéfice de l'élève.

L'aide aux devoirs et aux leçons : il ne s'agit en aucun cas

**L'accompagnement éducatif ne s'ajoute pas au projet d'établissement, il doit y être intégré.**



du « soutien scolaire », qui est déjà proposé dans le cadre du temps d'enseignement, mais bien de « l'appropriation » des méthodes et des contenus découverts en classe. En aucune manière, cet accompagnement n'est « un cours après le cours ». Par conséquent, il ne doit absolument pas être perçu comme une surcharge de travail, mais bien comme une opportunité de travailler après la classe dans les meilleures conditions et de bénéficier de ressources pas toujours disponibles à la maison.

*La découverte d'activités culturelles et artistiques* : en s'adressant à un plus grand nombre d'élèves, volontaires donc motivés, de classes et de niveaux différents, les activités culturelles favorisent les contacts et les ouvertures. Tout ce qui concerne le spectacle vivant, le cinéma, la musique, les problématiques liées aux droits de l'homme, l'écriture, l'architecture, le domaine scientifique, le développement durable ou les jeux de l'esprit peut trouver sa place dans ce dispositif. Parallèlement, il apparaît important aussi de favoriser des projets pluridisciplinaires qui croisent les arts et les regards : architecture et photo, arts visuels et sciences, écriture et mise en jeu du corps sur scène, etc.

*La découverte et la pratique d'activités sportives innovantes* : elles sont complémentaires des deux autres pôles et ne se substituent pas aux pratiques sportives existantes. Il s'agit d'utiliser cet espace comme un champ d'expériences où l'enseignant aura les moyens d'une pratique innovante et originale, avec des

élèves volontaires. Cette découverte leur permettra ainsi de s'inscrire dans un projet sportif ou de loisir, pouvant contribuer à leur épanouissement personnel et scolaire.

### Une démarche

Il nous est apparu important que la mise en œuvre d'un cadre méthodologique crée de la cohérence et de la lisibilité entre tous les projets « accompagnement éducatif » de l'établissement. C'est pourquoi nous proposons d'articuler en trois volets les trois pôles d'activités par : un temps de pratique, un temps de recherche documentaire et un temps de production. Le temps de pratique sera le moyen pour l'élève de développer des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être dans l'activité. Le temps de développement sera l'occasion de faire des recherches sur l'activité (internet, CDI, bibliothèque...), de travailler en groupe, de partager le travail à accomplir, de mettre à l'épreuve l'utilisation de connaissances scolaires. Enfin, la production pourra être exposée dans ou hors de l'école ; il s'agira d'un produit fini et d'une expérience collective, destinés à être montrés et communiqués à tous les élèves, professeurs et parents.

En dépassant ainsi la seule approche disciplinaire, nous souhaitons que ces dispositifs puissent développer la curiosité intellectuelle, l'esprit critique et l'ouverture à l'universalité des connaissances. Il ne s'agit pas seulement d'un enjeu scolaire, mais bien d'un enjeu culturel et social qui devrait permettre à nos jeunes

## Module, mode d'emploi

*Afin de garantir un maximum de cohérence et de sens entre tous les projets « accompagnement éducatif » de l'établissement, voici une trame commune à tous les modules proposés. En effet, même s'ils prennent appui sur différents axes, il faut donner aux modules un même cadre de fonctionnement. Il comprend : un temps de pratique, un temps de recherche documentaire ; un temps de production. On présentera, par ailleurs, de manière identique tous les modules : Thème / Objet du module / Objectifs visés / Intentions éducatives pour l'élève / Développement du projet / Extensions possibles / Précisions sur l'encadrement.*

### Un exemple de module

#### Le cyber-atelier de pratiques artistiques

*Orientations de l'enseignement catholique : regarder la personne comme un être relié.*

**Objet** : acquisition et développement d'une culture artistique grâce à internet. Recherche de sites d'artistes, contact avec des artistes, travail en ligne avec des artistes.

#### Objectifs :

- Initiation à l'art grâce aux techniques de la communication.
- Création d'un réseau de communication avec les artistes présents sur le net.

#### Intentions éducatives pour l'élève :

- Communiquer par *mail* avec les artistes pour échanger des commentaires sur leurs œuvres.
- Développer un regard critique sur les œuvres contemporaines.
- Élaborer des grilles de lecture pour faire la distinction entre une « œuvre d'art » et une « œuvre de divertissement ».

**Développement du projet** : le travail effectué pendant l'année avec des artistes peut déboucher sur l'organisation, dans le collège, de débats sur des thèmes liés à la question de « l'auteur », du droit patrimonial, du droit moral, du rapport entre le commanditaire et l'artiste. L'atelier se conclut, en fin d'année, par une action spectaculaire, une performance publique, une exposition des travaux réalisés, un commentaire analytique des œuvres.

**Extensions possibles** : organisation de rencontres interétablissements, réunissant des élèves volontaires de deux collèges, pour produire des performances collectives autour de thèmes précis.

#### Encadrement :

- Scolaire : enseignants d'arts plastiques, documentalistes, professeurs de toutes matières. Intervenants extérieurs : artistes locaux, parents, collectivités locales.
- Partenaires : Drac (Direction régionale des affaires culturelles) et Daac (Délégation académique de l'action culturelle).

 **D'autres exemples de modules sur le site [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)**

de se forger une culture personnelle indispensable à l'exercice de leur liberté.

### Un accompagnement des projets par l'Ugsel

Pour faciliter la mise en œuvre de ce dispositif dans tous les collèges de l'enseignement catholique, l'Ugsel propose différentes aides matérielles et humaines. D'une part, le site internet de l'Ugsel nationale apporte déjà de nombreux outils pour aider les communautés éducatives à élaborer leurs projets<sup>1</sup>. D'autre part, en s'appuyant sur la dynamique de son réseau, l'Ugsel a constitué, en lien avec les directions diocésaines, un corps de référents « accompagnement éducatif ».

Un référent accompagnement éducatif par diocèse sera donc l'interlocuteur privilégié des établissements pour apporter les informations et les conseils nécessaires aux équipes d'établissement. Il les ai-

dera à définir et à construire leurs projets ; à assurer le recensement et la mutualisation des différentes expériences réalisées dans les diocèses ; à faciliter les contacts entre les collègues et tous les partenaires potentiels en fonction de la spécificité des projets : rectorat, direction Jeunesse et Sports, Drac<sup>2</sup>... Le référent aidera aussi à la constitution des demandes de moyens (HSE<sup>3</sup>, subvention CNDS<sup>4</sup>, subvention du ministère de l'Éducation nationale).

Pour faciliter la répartition de la subvention de l'État, des coordinateurs régionaux ont également été nommés ; ils participeront avec le secrétaire général du Caec<sup>5</sup>, dans le cadre d'une commission mixte, à l'étude et à la validation des projets d'établissement.

### Un calendrier

Dans le respect réglementaire du déroulement administratif, les collèges doivent déposer, pour l'année 2009, une

demande pour l'ensemble de leurs projets, auprès du Caec, en détaillant chacun d'eux. Leur validation sera conditionnée par : la cohérence éducative du projet ; la prise en compte des élèves et leur implication, ainsi que les intentions éducatives visées ; la transversalité des activités et le travail en équipe ; mais aussi les indicateurs de suivi, d'évaluation et de régulation du projet.

En fin d'année 2008, le Caec notifiera aux établissements les projets que la commission aura retenus ainsi que le montant financier qu'ils pourront percevoir, dès que l'État aura versé la subvention nationale pour l'enseignement catholique. Cette subvention pourra aider les établissements à concrétiser des projets en complément des HSE reçues et du montant des subventions accordées par convention avec la Direction de la Jeunesse et Sports et/ou la Drac. Cette aide pourra servir à rému-



Michel Langonné, président de l'Ugsel.

*Avec l'accompagnement éducatif, votre organisme va-t-il resserrer ses liens avec les établissements ?*

**Michel Langonné :** Tout à fait. Les missions de l'Ugsel<sup>1</sup> sont triples : la fédération sportive scolaire qui est la plus connue, la formation des professeurs d'EPS<sup>2</sup> et le partenariat dans l'animation institutionnelle. Or, 40 % des établissements catholiques n'adhèrent pas à l'association sportive. Renforcer notre volet animation avec l'accompagnement éducatif nous

### « C'EST UNE CHANCE POUR L'UGSEL ! »

conduit à proposer un service permanent à tous.

*Qu'est-ce que cela va changer pour l'Ugsel ?*

**M.L. :** C'est l'occasion d'une ouverture importante pour notre « mouvement » qui ne sera plus cantonné à la fédération sportive. Nos projets devraient intéresser toute l'institution. Nous espérons ainsi renforcer la présence de l'Ugsel dans tous les établissements. *Mais qu'en est-il pour les établissements qui adhèrent à l'UNSS<sup>3</sup> ?*

**M.L. :** Les établissements auront toujours le choix de leur fédération sportive, mais ils pourront nous rejoindre sur nos pôles

animation, formation et pastorale. Cependant, je ne désespère pas qu'on puisse les intéresser un jour aux projets de notre fédération sportive.

*Quel défi vous est lancé ?*

**M.L. :** Nous devons travailler à un changement de représentation de l'Ugsel. Jusqu'à maintenant, nous avons proposé des animations institutionnelles ponctuelles ; elles seront durables désormais. Il y aura des choix de ressources humaines et des choix financiers à effectuer. Cela ne va pas être facile, mais c'est une chance pour l'Ugsel ! L'accompagnement éducatif comprend aussi l'aide aux

devoirs et des activités artistiques et culturelles alors que nos compétences sont plutôt sportives. C'est pourquoi nous aurons besoin du concours d'enseignants d'autres disciplines. Ce fut déjà le cas lors de l'opération *Terre d'enjeux* qui impliquait toute la communauté éducative.

*Allez-vous changer de sigle ?*

**M.L. :** En 2011, nous fêterons le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'Ugsel. Nous réfléchissons à l'opportunité d'intégrer dans notre sigle la notion d'animation institutionnelle.

*On dit que l'Ugsel va recevoir beaucoup d'argent...*

**M.L. :** Pour l'accompagnement éducatif, l'État versera une sub-

nérer d'autres enseignants ou intervenants par l'intermédiaire des Ogec d'établissement, à acheter du matériel pédagogique ou à subvenir à toute autre demande.

Ce dispositif est un enjeu considérable pour l'Ugsel et l'enseignement catholique. Il permet à l'Ugsel d'ouvrir son domaine de compétences et d'étendre ses propositions éducatives à tous les établissements. Mais plus largement, parce qu'il valide le sens de l'Homme et renforce le regard posé sur le jeune par l'ensemble de la communauté éducative, il apporte à l'enseignement catholique une dynamique transdisciplinaire nouvelle au cœur des établissements pour le plus grand intérêt des élèves.

1. Adresse : [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)
2. Direction régionale des affaires culturelles.
3. Heures supplémentaires effectives.
4. Centre national pour le développement du sport.
5. Comité académique de l'enseignement catholique.

vention à l'enseignement catholique. Le Secrétariat général a décidé de nous en confier la gestion, mais ce ne sera pas l'argent de l'Ugsel ! Une commission nationale Sgec et Ugsel répartira la subvention entre les différents Caec<sup>4</sup>, à charge pour eux ensuite, en liaison avec l'Ugsel, de fixer les modalités pratiques d'attribution aux collèges.

#### Propos recueillis par Sylvie Horguelin

1. Union générale sportive de l'enseignement libre.
2. Éducation physique et sportive.
3. Union nationale du sport scolaire.
4. Comités académiques de l'enseignement catholique.

## Sources de financement des actions

### Ministère de l'Éducation nationale

Activités concernées :  
Aide aux devoirs / Pratiques sportives / Pratiques artistiques et culturelles

### Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

Subvention au titre du CNDS\*\*  
Exclusivement pour financer les modules sportifs

#### 1. Aide en HSE\*

Total enseignement catholique :  
323 900 HSE  
(1/3 de sept. à déc. 2008, 2/3 de janvier à juin 09).

#### 2. Subventions pour 2009

Subvention de l'État accordée à l'enseignement privé sous contrat :  
14 M €.

#### 3. Subventions pour 2008

France : 20 M €.  
12 M € pour l'encadrement des projets sportifs.  
8 M € pour subventionner l'aménagement et la rénovation d'équipements sportifs.

### Affectation des moyens

Exclusivement pour la rémunération des personnels salariés par l'État.

1. Achat de matériel pédagogique.
2. Rémunération des intervenants (enseignants, personnels d'éducation, intervenants extérieurs...).
3. Prise en charge de tous les frais qui n'auraient pas été couverts par les autres subventions.

950 € par module, ou 1 200 € maximum par module, si l'établissement scolaire assure la rémunération de l'intervenant et que l'activité sportive nécessite l'acquisition de matériel spécifique ou l'organisation de déplacements réguliers.  
1 module = 1 séance sportive hebdomadaire de 2 heures, durant un semestre scolaire (soit 18 semaines), pour 15 à 20 élèves à chaque séance et mobilisant une personne qualifiée, soit 36 heures d'encadrement.

### Démarches administratives

Répartition suivant le nombre d'élèves, à raison d'une HSE pour deux élèves de collège ou bien répartition en fonction des projets (décision des CAEC).

Dépôt des dossiers par le chef d'établissement au CAEC ou à la direction diocésaine courant novembre 2008.

Dépôt des dossiers par le chef d'établissement auprès de la DDJS\*\*\* ou de la DRDJS\*\*\* (dates variables selon les régions).

### Validation

Par l'académie ou la direction diocésaine.

Commission d'examen des dossiers : CAEC/UGSEL ou DDEC/UGSEL courant décembre 2008.

Commission départementale du CNDS.

\* Heures supplémentaires effectives.

\*\* Centre national pour le développement du sport.

\*\*\* Direction départementale / Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports.



# VOUS VOULEZ LANCER L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF DANS VOTRE COLLÈGE ?

## Il vous faut impliquer :

- » Les enseignants
- » Les responsables éducatifs
- » Les animateurs en pastorale scolaire
- » Les parents bénévoles
- » L'association sportive et culturelle UGSEL

## Vous devez aussi contacter :

- » Le référent accompagnement éducatif UGSEL/DDEC
- » Le service académique pour l'accompagnement éducatif
- » La délégation académique à l'action culturelle (DAAC)
- » La direction régionale et départementale Jeunesse et des Sports (DRDJS)
- » La direction régionale des affaires culturelles (DRAC)
- » La direction départementale UGSEL
- » Les collectivités territoriales...
- » Les partenaires associatifs : office départemental de développement culturel, écoles d'art, centre chorégraphique, fédérations sportives, écoles de musique et de danse, compagnies théâtrales, centres de ressources culturelles, bibliothèques municipales, services du patrimoine, associations environnementales, mouvements d'Église...

Pour en savoir plus (dossier de présentation de projet, sources de financement, rôle des référents, élaboration des modules...), rendez-vous sur [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)



UGSEL Nationale





# LA SCIENCE AU SERVICE DE L'HOMME



**JOURNÉES D'ÉTUDE  
NATIONALES À ANGERS  
LES 19 ET 20 NOVEMBRE 2008**

**ORGANISÉES PAR LE SGEC**

La science traverse de nombreux champs de la société et nous interroge sur la culture que nous souhaitons transmettre. Ces journées visent à croiser les regards sur la culture scientifique et à donner du sens à l'enseignement des sciences que nous voulons promouvoir.

*Ces journées d'étude s'adressent à toutes les personnes engagées dans une responsabilité pédagogique et éducative.*

*Pour plus de renseignements:*

SGEC : [p-robitaille@scolanet.org](mailto:p-robitaille@scolanet.org)

IFUCOME : [b.david@uco.fr](mailto:b.david@uco.fr)

DDEC44 : [josiane.hamy@ec44.scolanet.org](mailto:josiane.hamy@ec44.scolanet.org)

Programme détaillé disponible sur :

[www.ec44.scolanet.org/journeesetudes/science.pdf](http://www.ec44.scolanet.org/journeesetudes/science.pdf)



# Le pari de la filière graphique

*Saint-Vincent-de-Paul, à Soissons, est devenu un « lycée des métiers » à force de ténacité. Cet établissement<sup>1</sup> a risqué la création d'une filière « Arts graphiques », complétée cette année par l'ouverture d'un BTS<sup>2</sup> « Communication visuelle », option « graphisme-édition-publicité ». Et les candidatures affluent !*

**MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

**M**élissa, 17 ans, habite Crépy-en-Valois, dans l'Oise. Au lycée technologique et professionnel Saint-Vincent-de-Paul de Soissons, dans l'Aisne, elle est en deuxième année de CAP<sup>3</sup> « Dessinateur d'exécution en communication graphique ». Elle y apprend l'histoire de l'art, découvre les logiciels *Photoshop*, *InDesign* et *Illustrator*, et elle aime ça ! Après avoir raté une seconde générale, voici qu'elle se découvre des talents. Trouver sa voie, originale, à seulement une demi-heure de train de chez soi, dans une région agricole, pas toujours bien reliée aux grandes métropoles, c'est inattendu. Et précieux.

Simon, 18 ans, son CAP en poche, suit une première année de bac professionnel « Communication graphique » : « *Je n'étais pas très balèze au collège, je me serais rétamé en lycée général. Avec mes copains, on dessine nos délires... J'aimerais être dessinateur de BD.* » L'internat – obligatoire car il habite Compiègne – n'est pas pour Simon une corvée, mais un plaisir : façon de se construire, sans orage, à côté des parents.

Quant à Cyrielle, 21 ans, c'est aussi à Soissons qu'elle a obtenu son CAP, puis son bac pro. Avant de pouvoir s'inscrire en BTS « Communication visuelle », à son ouverture, cette année, elle avait « *erré* » ailleurs, cherchant sa voie jusqu'en Belgique... Aujourd'hui, elle s'accroche pour l'obtenir et devenir illustratrice de livres pour enfants : « *Il faut avoir de l'ambition, lâche-t-elle dans un sourire. Je suis l'une des rares élèves de mon collège à être allée jusqu'au BTS. C'est une surprise pour moi !* » Malentendante, elle qui « *dessinait avant de s'exprimer* », a bien l'intention de ne pas capituler !

Un peu plus loin, l'un des magnifiques bâtiments logés au cœur d'un parc de plus de trois hectares abrite la classe de terminale « Arts appliqués ». Emmanuelle Courtines, ancienne styliste convertie à l'enseignement depuis cette



© M.-C. Jeannot



© M.-C. Jeannot

Ci-dessus : Emmanuelle Courtines (au milieu), ancienne styliste dans une grande maison, a choisi l'enseignement. Ses élèves de terminale STI dessinent des projets de sac à dos.

Ci-contre : Alain Perri, directeur de Saint-Vincent-de-Paul, entre Mélissa (à gauche), en 2<sup>e</sup> année de CAP « Dessinateur d'exécution en communication graphique », et Cyrielle en 1<sup>re</sup> année de BTS « Communication visuelle ».

**« Si nous n'avions pas été aussi déterminés, je ne sais pas où nous en serions aujourd'hui ! »**

rentrée, propose à son demi-groupe de 20 élèves une recherche sur le thème du sac. C'est une initiation à la fameuse « étude de cas » qui mobilise les élèves, huit heures durant, au moment des épreuves d'un baccalauréat exigeant. Objectif : faire preuve de créativité, de rigueur, de culture, dans la re-création d'un objet usuel, qui pourrait être, plus

tard, mis sur le marché<sup>4</sup>. Les élèves, dans leurs premiers croquis, font preuve d'imagination : ici, un sac à dos à enfiler « *pour mieux répartir le poids sur le corps* » ; là, un autre modèle, à soufflets, « *qui pourra grandir avec son contenu* ».

« *Peu d'établissements proposent cette section "Arts appliqués", encore mal connue, explique l'enseignante. Les jeunes qui la choisissent ont bien réfléchi et sont motivés. Nous leur apprenons la rigueur. Plus tard, les uns prépareront un BTS<sup>5</sup>, d'autres feront une école spécialisée. Nous pourrions les diriger en fonction de leurs personnalités...* »

Emmanuelle Courtines, qui fait équipe avec Denis Deboise, lui aussi venu du monde professionnel, se félicite de son



choix d'enseigner. Tout comme Hélène Decayeux, responsable du BTS « Communication visuelle », qui, en 2005, travaillait encore dans une agence de communication : « *Je me sens comme un poisson dans l'eau. C'est un challenge motivant !* » constate-t-elle. Elle travaille en tandem avec Manuel da Silva, lui aussi ancien d'une agence. Ils recréent pour leurs élèves les conditions de conception d'une campagne de publicité : « *Je joue le rôle du directeur artistique*, explique Manuel. *Eux me proposent des projets. Bientôt ils réaliseront des maquettes web et en 3D.* »

« *Embaucher des professionnels, c'est être crédible !* » Alain Perri, directeur de l'établissement, en est convaincu. C'est grâce à son travail avec les réseaux – réseau public au sein du bassin de formation, réseau des établissements sous tutelle vincentienne, comme le sien<sup>6</sup>, et réseau syndical de l'UNETP<sup>7</sup> – qu'il a pu les contacter en toute confiance. Et c'est grâce à la solidité de son équipe d'enseignants investis dans les trois domaines couverts par son lycée – hôtellerie, sanitaire et tertiaire – qu'il a pu relever le défi de l'adaptation à de nouvelles normes économiques à une époque très difficile pour la région : « *En 1996, Michelin fermait, et c'était un cataclysme que cette perte de 700 emplois dans une ville de 30 000 habitants ! Nous nous sommes mis à réfléchir en lien avec les élus locaux pour trouver des formations porteuses.* » Un conseil pédagogique se met alors en place, fait l'inventaire des CAP, bacs et BTS existants. Il découvre la richesse de la filière graphique tout comme l'opportunité d'un secteur logistique avec l'ouverture d'une vaste technopole dans la région. Des enseignants de comptabilité, volontaires, suivent une reconversion au cours de l'année 1997-

1998 pour enseigner dans le secteur logistique. À la rentrée 1999, l'établissement ouvre un CAP « Dessinateur d'exécution en communication graphique » avec 24 élèves et un professionnel venu d'une agence de publicité, ainsi qu'un BEP<sup>8</sup> « Logistique et commercialisation ». Ô déception ! C'est le blocage total du côté du rectorat qui refuse la création d'une seconde STI<sup>9</sup> « Arts appliqués ». De la même manière qu'il bloque l'ouverture d'un bac pro « Artisanat et métiers d'art ». En septembre 2001, Alain Perri bénéficie de l'appui du président de l'Ogec<sup>10</sup>, maître Francis Bureau, et de la tutelle vincentienne qui accepte un déficit financier d'un an. Il force alors le destin en ouvrant malgré tout le bac pro, hors contrat et sans surcoût pour les familles.

### D'autres projets

Toute l'année 2001-2002, le chef d'établissement la consacra aux batailles juridiques : il lui faut assigner le préfet au tribunal administratif. L'arrivée d'un nouveau recteur en 2002 détend la situation. Le bac pro « Artisanat et métiers d'art » est mis sous contrat, la seconde STI esuie son quatrième refus. Ce n'est qu'en septembre 2003, après intervention du maire de Soissons auprès du recteur, que se lèvera la barrière ! Le lycée professionnel deviendra alors « technologique et professionnel ».

Grâce à un financement important du conseil régional de Picardie, deux salles d'infographie sont créées, ainsi que deux ateliers d'arts appliqués<sup>11</sup>. Et en 2006, Saint-Vincent-de-Paul est labellisé par l'Éducation nationale « lycée des métiers de la communication, de la santé et du tertiaire », une « triplette » rare. « *Si nous n'avions pas été aussi déterminés, je ne sais pas où nous en serions au-*

*jourd'hui ! constate Alain Perri. Si l'équipe ne s'implique pas, on ne peut pas avancer, mais si le chef d'établissement n'impulse rien, on n'avance pas non plus ! Il nous faut oser prendre des risques, comme les entreprises !* »

Aujourd'hui, les candidatures affluent, souvent par internet : 60 dossiers pour le nouveau BTS « Communication visuelle », option « graphisme-édition-publicité », de 27 places... « *Ce qui signifie une demande forte de la région Picardie* », note Alain Perri. D'autres projets mûrissent : celui de l'ouverture d'un bac pro « Artisanat et métiers d'art », option « Marchandisage visuel », pour 2009, de la deuxième option du BTS « Communication visuelle<sup>12</sup> » pour 2010, et d'une classe de mise à niveau « Arts appliqués<sup>13</sup> »...

1. Adresse : 13 avenue de Reims BP 40193 - 02200 Soissons. Tél. : 03 23 59 96 30. Internet : [www.stvincentdepaulsoissons.org](http://www.stvincentdepaulsoissons.org)

2. Brevet de technicien supérieur.

3. Certificat d'aptitude professionnelle.

4. Les « arts » dont il est question ici sont « appliqués » dans le monde de la production industrielle.

5. Il existe d'autres BTS accessibles par cette filière dans les grandes écoles d'art parisiennes qui recrutent sur concours, ou dans des écoles privées, que ce soit dans le domaine de la communication visuelle, le *design* de mode ou le *design* d'environnement

6. Adresse nationale : Vincentiens aujourd'hui, 67 rue de Sèvres, 75006 Paris. Tél. : 01 42 22 90 58. Internet : [www.varef.org](http://www.varef.org) - Le réseau a fait une priorité de l'accueil des jeunes en difficulté.

7. Union nationale des chefs d'établissement de l'enseignement technique et professionnel, 11 rue Michelet, 75006 Paris. Tél. : 01 40 46 71 90. Internet : [www.unetp.org](http://www.unetp.org)

8. Brevet d'études professionnelles.

9. Sciences et technologies industrielles.

10. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.

11. Une représentante élue du conseil régional de Picardie participe à l'assemblée générale de l'association de gestion.

12. Option « multimédia », à côté de l'option « graphisme-édition-publicité » déjà existante.

13. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

14. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

15. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

16. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

17. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

18. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

19. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

20. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

21. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

22. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

23. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

24. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

25. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

26. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

27. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

28. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

29. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

30. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

31. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

32. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

33. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

34. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

35. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

36. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

37. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

38. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

39. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

40. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

41. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

42. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

43. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

44. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

45. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

46. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

47. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

48. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

49. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

50. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

51. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

52. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

53. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

54. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

55. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

56. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

57. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

58. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

59. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

60. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

61. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

62. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

63. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

64. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

65. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

66. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

67. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

68. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

69. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

70. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

71. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

72. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

73. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

74. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

75. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

76. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

77. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

78. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

79. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

80. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

81. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

82. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

83. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

84. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

85. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

86. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

87. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

88. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

89. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

90. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

91. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

92. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

93. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

94. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

95. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

96. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

97. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

98. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

99. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

100. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

101. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

102. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

103. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

104. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

105. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

106. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

107. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

108. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

109. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

110. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

111. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

112. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

113. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

114. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

115. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

116. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

117. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

118. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

119. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

120. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

121. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

122. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

123. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

124. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

125. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

126. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

127. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

128. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

129. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

130. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

131. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

132. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

133. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

134. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

135. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

136. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

137. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

138. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

139. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

140. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

141. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

142. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

143. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

144. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

145. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

146. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

147. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

148. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

149. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

150. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

151. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

152. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

153. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

154. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

155. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

156. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

157. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

158. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

159. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

160. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

161. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

162. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

163. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

164. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

165. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

166. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

167. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

168. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

169. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

170. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

171. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

172. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

173. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

174. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

175. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

176. Pour permettre aux élèves de filière générale de préparer le Bac STI « Arts appliqués ».

# Guy Aurenche

## Un homme droit

Depuis 40 ans, l'avocat Guy Aurenche est de tous les combats pour les droits de l'homme. Son action prend appui sur deux piliers : le droit à la dignité pour chaque être humain et le message évangélique. En janvier prochain, il prendra la présidence du CCFD-Terre Solidaire.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Le regard est calme derrière les lunettes. La voix posée et déterminée. Elle s'enflamme lorsqu'elle évoque les droits de l'homme ou parle de la « Bonne Nouvelle » de Jésus-Christ, comme si elle plaiderait encore. On l'a compris, la trajectoire de l'avocat Guy Aurenche prend appui sur deux piliers indissociables : le droit à la dignité pour chaque être humain et le message évangélique. Rien d'éthéré chez lui, les pieds sont solidement ancrés dans la réalité. Et quelle réalité !

Depuis 40 ans, Guy Aurenche est, en effet, de tous les combats pour les droits de l'homme. Certes, dès l'âge de 14 ans, il veut « être le porte-voix de celui qui va être jugé et a besoin de dire quelque chose à une autorité ayant prise sur lui [car] il ne peut y avoir de jugement s'il n'y a pas la parole. Le droit à la parole est enraciné dans la dignité humaine ». Ce qui le mène à une carrière d'avocat de droit familial et de droit criminel où il aura à défendre des meurtriers ou des personnes accusées de pédophilie. Mais ce sont des hasards, « des appels, dit-il, car je crois en la Providence », qui le mettront sur le chemin de personnes sensibilisées à ces grandes questions des droits humains.



© E. du Cloisel

Sa rencontre, alors qu'il est encore étudiant, avec l'avocat Me Louis-Edmond Pettiti – « Il ne me lâchera pas » – le conduit à s'engager dans des comités de soutien aux prisonniers des dictatures latino-américaines. Il y vit une véritable prise de conscience. Après un an d'interventions, de pressions, de courriers, la libération de Rubén Bareiro Saguier, grand poète paraguayen emprisonné sous le régime du général Alfredo Stroessner, lui révèle la capacité de chacun d'être un « sauveur ». « De là vient ma conviction qui tient à mon caractère et à ma foi chrétienne : en s'organisant, en se mobilisant, et pour moi en priant, sans jamais lâcher, on peut briser la solitude et l'oubli. Ce qui me mobilisera dorénavant dans les droits humains, ce sera cette capacité que nous avons tous à pouvoir sauver en toutes circonstances. »

### Frappé par la fraternité

Son amitié avec un autre grand avocat, Jean-Jacques de Felice, avec qui il « fera » Mai 68 au Palais – « Je l'ai vécu comme un souffle, une inspiration, une respiration et non comme une opération de démolition » – sera à l'origine de son engagement, en 1975, à l'Action des chrétiens pour l'abolition de la

**« La grande opportunité des droits de l'homme est de pouvoir organiser le dialogue universel. »**



torture et des exécutions capitales<sup>1</sup> (Acat), créée l'année précédente sous l'impulsion de deux femmes protestantes, Hélène Engel et Edith du Tertre. Guy Aurenche ne se doute guère que cet engagement le conduira très vite à la présidence du mouvement puisque, après avoir rencontré les deux fondatrices, il annonce à sa femme « avoir accepté d'être une potiche catholique dans une nouvelle association œcuménique » !

En attendant, c'est le temps de la coopération en Centrafrique, comme professeur de droit. Il a déjà voyagé, mais c'est son premier long séjour en immersion dans une société différente. Il est frappé par la fraternité vécue et en même temps « par le fossé irréductible existant entre deux cultures. Il faut accepter d'être radicalement différent de l'autre. Et la vocation de l'être humain est de trouver des ponts pour se comprendre. Il ne faut surtout pas gommer les différences culturelles ». Avant de partir, il a rencontré celle qui allait devenir sa femme. Ils entretiennent alors une correspondance quotidienne. Anecdote qu'il savoure encore : « La censure existait. Il est arrivé à Blandine de recevoir des courriers qui avaient été ouverts et sur lesquels était écrit : "Excusez pour la colle". »

Ces rencontres, ces découvertes et ces engagements « non programmés » bouleverseront son existence. En 1975, en acceptant la présidence de l'Acat, puis plus tard, celle de la Fédération internationale de l'Acat, Guy Aurenche consacra une bonne partie de son temps au mouvement, retrouvant dans ce combat ce qu'il avait vécu en soutenant les prisonniers des dictatures

d'Amérique latine. « Nous voulions dénoncer le scandale de la torture qui détruit l'être tout entier, car elle impose une extrême solitude. Le message du Christ n'est pas de supprimer la souffrance, mais de savoir qu'au cœur de la souffrance, nous ne sommes plus seuls. » Le Christ lui-même n'est-il pas la figure de l'homme victime et torturé ? C'est encore au titre de l'Acat que Guy Aurenche plaidera lors de procès retentissants : celui des Irlandais de Vincennes, du capitaine argentin Alfredo Astiz, des bûchers de Faaité en Polynésie française, du général Aussaresses<sup>2</sup>... Des moments marquants.

## Développement et dignité humaine

Toute l'existence de Guy Aurenche alliera solidarité active et cheminement spirituel. L'un n'ira pas sans l'autre. Au cœur de sa réflexion, de son engagement et de sa foi, il y a l'indispensable ouverture à la parole, la culture de l'autre, sa tradition religieuse. Ouverture à l'altérité. C'est en se frottant à l'autre, égal et différent, que l'on découvre le trésor qui est en soi, et non pas dans un repli identitaire.

À l'Acat, comme dans les autres mouvements où il est engagé<sup>3</sup>, Guy Aurenche trouve ces deux éléments : la prière et un lieu de « possible efficacité ». Il les conjuguera aussi dans sa vie quotidienne.

Pendant un temps, avec sa femme, il choisira, en effet, un mode de vie communautaire avec un couple d'amis. Sa maison sera aussi celle de l'autre. L'idée s'est imposée après que Guy Aurenche eut surpris une conversation entre ses neveux qui n'évoquaient les gens qu'à travers leur environnement maté-

riel. « Ce jaugeage des gens à travers ce prisme m'a interpellé. De là est venue l'idée non pas de tout partager, mais de faire bourse commune pour les dépenses du quotidien. Cela permettait de casser l'image de la personne par l'appropriation de ses biens. L'autre objectif était de se retrouver chaque semaine pour prier ensemble. »

Le 1<sup>er</sup> janvier 2009, Guy Aurenche prendra la tête du CCFD (cf. encadré). Ce qui l'a poussé à accepter ce nouvel engagement à l'heure de sa retraite, c'est encore et toujours ce lien avec l'Église, la dimension spirituelle donnée au développement. « Il est bon de se redire notre ancrage. Nous sommes au service de l'Église, mais avant tout au service de l'Évangile. Cette source de vie doit trouver sa traduction dans le développement de la promotion de l'homme. »

Ce qui l'intéresse tout autant, c'est d'ancrer les propositions du CCFD dans cette dynamique des droits de l'homme, c'est ce lien à faire entre le développement et la dignité humaine. « La grande opportunité des droits de l'homme est de pouvoir organiser le dialogue universel. Dans cette optique, la mondialisation prend tout son sens. »

1. Sur internet : [www.acatfrance.fr](http://www.acatfrance.fr)

2. L'affaire des « Irlandais de Vincennes », accusés de terrorisme à la suite d'une perquisition truquée, remonte à 1982. En 1990, Alfredo Astiz est condamné par contumace en France à la prison à perpétuité pour le meurtre de deux religieuses françaises. En septembre 1987, Faaité, petit atoll de Polynésie, sombre dans l'hystérie religieuse après le passage de trois femmes se réclamant du Renouveau charismatique : six habitants seront brûlés vifs (dont certains par des membres de leur famille). Quant au général Paul Aussaresses, il a été, en 2004, condamné pour apologie de la torture dans un livre de mémoires, *Services spéciaux en Algérie - 1955-1957*.

3. Guy Aurenche est également membre de Justice et Paix-France, président de l'association des Amis de l'hebdomadaire *La Vie*, vice-président de Chrétiens en Forum.

## Le CCFD-Terre Solidaire

1961 : l'Europe savoure la prospérité retrouvée et découvre « l'autre monde », celui de la misère et de la faim, qui entre dans l'ère post-coloniale. Le cri d'alarme avait été lancé en 1960 par le directeur de la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Persuadé que le monde catholique ne peut rester insensible à cette situation, il s'était adressé au pape Jean XXIII. C'est ainsi que des mouvements de l'Église catholique ont créé le CCF (Comité catholique contre la faim). En 1966, il deviendra CCFD (pour « Développement »), car l'idée s'impose rapidement que la dimension du développement est indispensable pour lutter contre la faim. Cette association loi 1901 est actuellement composée de vingt-huit mouvements et services d'Église, dont l'enseignement catholique. Elle possède une structure permanente de cent soixante-dix salariés, à Paris et dans les régions. Rompant avec les pratiques de pure assistance, la relation de solidarité mise en œuvre repose sur la notion de partenariat. Le CCFD apporte donc son soutien à des initiatives de développement conçues par les intéressés eux-mêmes. Suivant son rapport d'orientation 2008-2012, le CCFD agira « Pour une terre solidaire » en garantissant l'accès aux droits humains et leur respect. Parmi les champs que l'association considère comme fondamentaux, notons sa volonté de défendre les droits des migrants, notamment en matière de circulation et de travail. Et une évolution des rapports hommes/femmes vers plus d'égalité. En faveur des jeunes, le CCFD organise rencontres et expositions et met à la disposition des enseignants des dossiers pédagogiques. La campagne « Kilomètres de Soleil » et le temps du Carême sont toujours privilégiés dans les établissements scolaires. **EDC**

 Site internet : [www.ccfid.asso.fr](http://www.ccfid.asso.fr)



# Un vrai plan de formation pour les personnels de droit privé

En novembre, l'OPCA-EFP<sup>1</sup> va mettre en ligne des fiches pratiques pour élaborer un plan de formation dans les règles de l'art. Une ressource précieuse pour les chefs d'établissement, de plus en plus soucieux d'aider les personnels non enseignants à évoluer dans leur métier.



L'équipe de la vie scolaire du lycée Jeanne-d'Arc, à Rennes, a suivi, sur place, une formation au long cours aux questions éducatives. Ces sessions, réparties sur plus de deux ans, ont impliqué la rédaction d'un plan de formation prévisionnel.

VIRGINIE LERAY

**B**âtir, sur mesure, le plan de formation des personnels de droit privé, relève bien souvent du casse-tête. D'autant que le nombre des dispositifs, la multiplicité des financements, la difficulté à remplacer les absents partis en formation et le manque de pôles ressources humaines structurés dans les établissements compliquent encore l'exercice. Très sollicité, l'OPCA-EFP<sup>1</sup> cherche à faciliter les choses, comme l'explique Élisabeth Saboural, chargée du « conseil en formation professionnelle continue » : « Nous répondons à des questions très ciblées et pratiques, dans l'urgence. Mais c'est aussi l'occasion de faire de l'ingénierie pédagogique et financière. Nous allons d'ailleurs mettre en ligne des fiches de méthodologie et

d'information qui donnent une vision plus globale de la question. Une stratégie de formation n'est pas un empilement de demandes individuelles. Pour être cohérente, elle doit servir le projet d'établissement et générer des retombées collectives. »

Le défi est d'autant plus dur à relever que tous les personnels Ogec<sup>2</sup> n'ont pas encore le réflexe formation : « Il faut rester attentif aux évolutions des métiers, aux attentes des salariés, et repérer ceux qui ne se forment pas. Les entretiens annuels d'activité constituent un outil idéal pour mieux connaître les perspectives de carrière des uns

**« Une stratégie de formation n'est pas un empilement de demandes individuelles. »**

et des autres et prendre la température de l'établissement », explique Pascal Lhoste, directeur de Saint-Joseph<sup>3</sup>, à Troyes. Dès 2004, ce dernier a d'ailleurs systématisé dans ses services cette pratique aujourd'hui obligatoire. Cet utile complément au recueil des vœux des salariés nourrit le plan de formation de l'établissement. Le plan croise ainsi les choix de la direction – par exemple, un module « Réussir ensemble » pour accompagner la restructuration d'un service –, les réponses aux besoins d'un secteur – comme l'autorité et la motivation pour l'équipe des éducateurs – et, enfin, les demandes individuelles – portant souvent sur la maîtrise de logiciels administratifs ou comptables.

Dans le cas de demandes individuelles sans lien direct avec le poste de tra-

**Calendrier**

● **Avant le 9 septembre 2008.**

Informations préalables à communiquer au comité d'entreprise (CE) qui porte sur : les orientations de la politique de formation, les nouveaux accords de branche, le bilan des actions de formation et le bilan de l'insertion des jeunes salariés.

● **Le 1<sup>er</sup> octobre.**

Première réunion obligatoire du CE et distribution des enquêtes de vœux au personnel.

● **Avant le 10 décembre.**

Informations préalables à communiquer au CE, dont le projet de plan de formation.

● **Avant le 31 décembre.**

Seconde réunion obligatoire avec le CE pour avis sur le plan de formation à venir.

● **Un mois au plus tard avant le début d'une formation.**

Un dossier de prise en charge doit être adressé à l'OPCA-EFP pour examen. Cette procédure peut également s'accomplir en ligne.

● **Après la formation.**

L'organisme formateur adresse directement sa facture à l'OPCA-EFP à qui le chef d'établissement peut aussi demander une participation aux frais de déplacement et d'hébergement sur justificatifs.

**Bénéficiaires**

● Tous les salariés de l'entreprise, en CDI, CDD ou contrat aidé, peuvent bénéficier du plan de formation, sans condition d'ancienneté.

● Parmi les bénévoles, seuls les présidents ou trésoriers d'Ogec en exercice peuvent suivre une formation financée dans les conditions habituelles. Cette possibilité se limite aux domaines de la gestion financière, de la comptabilité, de la fiscalité, du droit social et de la culture institutionnelle.

● Les autres bénévoles, ainsi que les gérants non salariés, les apprentis, les personnels mis à disposition ou les intérimaires n'y ont pas accès.

**Les nouveaux dispositifs de 2004**

La loi du 4 mai 2004\* a considérablement étoffé le panel des dispositifs de formation, en commençant par accorder à tout salarié un droit individuel à la formation (DIF). Chacun peut ainsi solliciter une formation de son choix, une validation des acquis de l'expérience (VAE) ou un bilan de compétences. À cette fin, l'accord interbranches « sur les objectifs et moyens de la formation professionnelle continue dans l'enseignement privé sous contrat\*\* » permet aux salariés Ogec à temps plein de cotiser 21 heures par an dans la limite de 126 heures. De son côté, l'employeur peut proposer à certains de ses salariés une période de professionnalisation, visant l'acquisition d'une qualification reconnue. Dans l'enseignement sous contrat, la lutte contre l'illettrisme et les parcours qualifiants ont été déclarés domaines prioritaires pour les DIF et les périodes de professionnalisation. Ces dispositifs présentent également l'avantage d'être financés sur un fonds mutualisé collecté par l'OPCA-EFP au titre de la professionnalisation. Cela réduit l'impact financier sur le plan de formation de l'établissement et donne une latitude appréciable aux structures les plus modestes. Outre ces deux dispositifs, la loi citée plus haut impose à l'employeur de « catégoriser » les actions de formation. Pour chaque demande, il doit spécifier si elle vise à adapter le salarié à son poste de travail, à suivre l'évolution d'un métier pour permettre le maintien dans l'emploi ou à faire accéder un salarié à une qualification supérieure. VL

\* Loi n° 2004-391 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social (JORF n° 105 du 5 mai 2004).

\*\* Conclu le 26 mai 2005, paru au *Bulletin officiel des conventions collectives (BOCC)* n° 2005/032 du 10 septembre 2005 ; modifié par l'avenant du 29 mars 2007.

vail, Pascal Lhoste s'attache à « négocier une contrepartie, comme l'engagement du salarié à dispenser des formations en interne ou encore son implication plus forte dans le projet d'établissement ». Autre moyen d'optimiser ces initiatives personnelles : organiser des départs à deux ou trois pour favoriser une émulation.

**Le prix à payer**

La commission formation des comités d'entreprise, lorsqu'elle existe, s'avère un auxiliaire précieux tout d'abord pour la sensibilisation des salariés puis pour l'examen des demandes qui a lieu en décembre. Idéal également, le plan prévisionnel pluriannuel permet d'entreprendre des actions de formation de longue haleine, notamment en faisant intervenir un formateur dans l'établissement. Au lycée technique et professionnel Jeanne-d'Arc<sup>4</sup>, à Rennes, pendant plus de deux ans, les dix salariés de la vie scolaire ont ainsi trouvé ensemble des réponses à leurs questions éducatives, tandis que le pôle administratif a engagé une démarche qualité avec redéfinition des fiches de postes. « Il est indispensable de s'accorder ce temps, lorsque l'on veut faire évoluer des comportements professionnels au sein d'un service. De même, il faut ensuite prévoir une évaluation-bilan et

un suivi pour entretenir les acquis », affirme la directrice, Françoise Gautier. Une démarche qui nécessite un grand investissement. Mais c'est le prix à payer pour que les formations suivies portent leurs fruits et aident les équipes Ogec à jouer pleinement leur rôle éducatif.

1. Organisme paritaire collecteur agréé - Enseignement et formation privés. Adresse : 20-22 rue Saint-Amand, 75015 Paris. Tél. : 01 45 31 01 02. Internet : www.opcaefp.fr

2. Organisme de gestion de l'enseignement catholique. Adresse : 21 rue du Cloître-Saint-Étienne, 10042 Troyes Cedex. Tél. : 03 25 72 15 30. Internet : www.saintjoseph-troyes.org

4. Adresse : 61 rue La-Fontaine, CS 20816 - 35708 Rennes. Tél. : 02 99 84 30 30. Internet : www.lycee-ja-rennes.org

**Des chiffres à la hausse**

● Entre 2005 et 2007, les départs en formation classiques des personnels hors contrat de l'enseignement catholique ont augmenté de 18 %. Ils devraient progresser de 5 % en 2008.

- 2005 : 15 043
- 2006 : 15 953 (+ 6 %)
- 2007 : 17 806 (+ 11,6 %)

● De 2006 à 2007, les départs en formation dans le cadre de nouveaux dispositifs ont doublé. Une hausse qui devrait dépasser les 60 % en 2008.

- 2005 : 262
  - 2006 : 573
  - 2007 : 1 105
- (Source : OPCA-EFP)

Nord - Pas-de-Calais :



# un enseignement catholique uni

*C'est à un tour de France des comités académiques de l'enseignement catholique (Caec) que nous vous invitons dans cette nouvelle rubrique. Première région visitée et non la moins attachante : le Nord - Pas-de-Calais. Depuis longtemps, le rectorat et la région ont identifié leur interlocuteur privilégié : la direction régionale de l'enseignement catholique (Drec).*

**SYLVIE HORGUELIN**

« C'est dans le croissant minier qu'est né le ch'ti, un mélange de patois picard, mâtiné d'un français approximatif dû à l'immigration », déclare Claude Deweerdt, secrétaire général de la direction régionale de l'enseignement catholique (Drec). « Il n'empêche qu'aujourd'hui, c'est toute la région qui s'identifie au ch'ti, y compris à Bergues où l'on parle flamand ! » ajoute-t-il. La vingtième région de France pour sa superficie est classée troisième pour sa densité avec 4 millions d'habitants. On se tient donc chaud dans le Nord et trois heures suffisent pour se rendre d'un bout à l'autre du territoire. Si l'on ajoute à cela un réseau ferré et routier dense, on comprend qu'il est facile de travailler ensemble.

De fait, c'est dans les années 70 qu'une direction régionale se met en place dans l'enseignement catholique. Au fil des ans, la nécessité de s'unir s'impose pour faire front à des interlocuteurs difficiles. « Nous avons eu pendant longtemps au rectorat un responsable chargé de l'enseignement privé particulièrement tatillon qui nous a aidés à nous souder », remarque malicieusement Dieudonné Davion, président du Caec. La plupart des grandes villes étant « roses-rouges », l'enseignement catholique a développé « une culture du combat » pour répondre à une opposition et se structurer. Le Caec, qui regroupe toutes les composantes de l'institution (cf. encadré p. 51), et plus précisément la Drec qui en est la che-



Quelques membres du Creddec (de gauche à droite) : Pierre-Marie Deleersnyder, André Verrier, Dieudonné Davion, Marcel Debove, Jean-Bernard Courbois.

ville ouvrière sont désormais identifiés à l'extérieur<sup>1</sup>. « Quand il faut montrer les dents, on a du poids. Et en même temps, cette cohésion est quelque chose qu'on reconstruit en permanence. Comme dans une vie de couple, on se redit "oui" chaque jour », confie avec réalisme le président du Caec.

## Une identité forte

Les missions du Caec ? Harmoniser l'enseignement catholique sur le territoire, en lien avec les comités diocésains de l'enseignement catholique (Codic). Pas facile, quand on connaît la répartition très hétérogène des établissements : dans le bassin minier, on scolarise près de 8 % des élèves, tandis qu'à Roubaix, Tourcoing ou Watrelos on frise les 50 %. Aux zones désertées du Pas-de-Calais succèdent les villes du Nord très peuplées. Le Caec est un lieu où l'on débat, par exemple du problème du maillage des écoles primaires : « Les naissances n'ont pas lieu là où sont les écoles, souligne Marcel

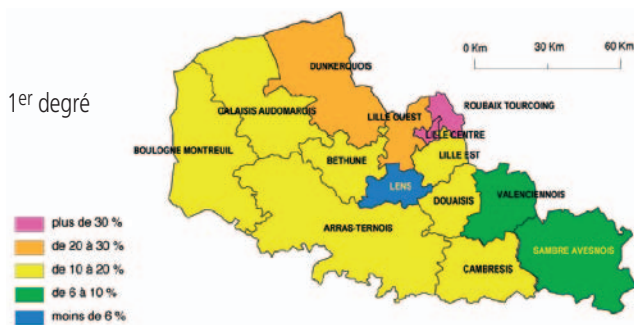
D.R. Debove, directeur diocésain d'Arras pour le premier degré. Que décide-t-on ? » Autre exemple : la répartition des moyens. « Il y a 10 ans, on divisait les moyens entre les diocèses, explique Dieudonné Davion. À présent, on gère globalement les collèges et les lycées de l'académie. Il n'y a que pour le premier degré qu'on reste au niveau diocésain. »

De même, la répartition des heures supplémentaires effectives (HSE) pour l'accompagnement éducatif se fera au niveau du Caec. Un signe de confiance de l'administration envers l'enseignement catholique. « Cela nous donne un travail énorme, reconnaît Claude Deweerdt. Dans d'autres académies, il est réalisé par le rectorat et les établissements. Mais cela nous permet de garder la main, en lien avec l'intersyndicale de chefs d'établissement et de maîtres. » « La distribution des ajustements de rentrée a été reprise par le rectorat à 95 % », se félicite à son tour Pierre-Marie Deleersnyder, directeur diocésain de Lille pour le second degré. Et de reconnaître : « Nous ne sommes plus dans l'opposition mais la collaboration. Tout se passe sereinement avec le rectorat et la région. Nous sentons toujours cependant des tensions qui vont dans le sens de l'assimilation ou de l'ignorance », complète Thierry Plateau, représentant de l'intersyndicale.

La vigilance s'impose donc. C'est pourquoi tout est réfléchi au niveau du conseil régional des directeurs diocésains de l'enseignement catholique (Creddec) qui



## Implantation de l'enseignement catholique dans le Nord - Pas-de-Calais (2007-2008)



1<sup>er</sup> degré : en pourcentage du nombre de jeunes scolarisés dans les établissements catholiques d'enseignement.



2<sup>d</sup> degré : en pourcentage du nombre de jeunes scolarisés dans les établissements catholiques (tous niveaux et cycles confondus).

comprend les cinq directeurs diocésains de la Drec et son secrétaire général. Ses membres se réunissent tous les vendredis matin à Arras (cf. notre photo) pour rendre compte des dossiers qu'ils ont en charge. L'Apel régionale ? C'est Jean-Bernard Courbois. La tutelle de la formation ? Marcel Debove. Les Tice 1<sup>er</sup> degré ? André Verrier, directeur diocésain de Lille pour le 1<sup>er</sup> degré justement. Ce sont trente fonctions régionales qu'ils se sont ainsi distribuées. Une organisation plus efficace aux dires des chefs d'établissement.

### La solidarité avant tout

Deux dossiers restent toutefois strictement diocésains : la pastorale et l'immobilier. Ce dernier est délicat à gérer avec une démographie qui baisse et un déplacement des familles des centres-villes vers les périphéries. Raison de plus pour essayer de maîtriser ce que sera l'enseignement catholique dans dix ou vingt ans : « Chez nous l'enseignement technique et professionnel est fort, et c'est notre volonté de le maintenir et d'y mettre les moyens. On fait parfois le choix de ne pas ouvrir une 6<sup>e</sup> pour développer un BEP », expose Dieudonné Davion. L'enseignement agricole y est aussi très présent avec treize établissements : il scolarise 60 % des élèves qui ont choisi cette filière. Enfin, l'enseignement spécialisé n'a pas à rougir dans cette région avec des dizaines de Clis, sept Segpa, treize UPI. Les gens du Nord ont fait le choix de rester ouverts à tous avec le résultat suivant : l'enseignement catholique ne perd actuellement qu'un élève quand le public en perd quatre.

Parmi les nombreux projets portés avec enthousiasme par le Caec : la mise en place du service d'accueil et d'aide au

recrutement de l'enseignement catholique (Saarec)... avec un dispositif particulier pour accompagner, à tous les âges de la vie, les personnes qui envisagent de devenir professeur. Car dans le Nord, comme partout ailleurs, on manque d'enseignants dans de nombreuses disciplines et les départs à la retraite sont massifs (bien que la moyenne d'âge des professeurs soit inférieure de 2 ans à la moyenne nationale).

Lieu d'échange, de prospective et de décision, le Caec est donc l'instance où se prépare l'enseignement catholique de demain. Un enseignement catholique où l'Évangile continuera de rayonner à travers une attention toute particulière aux plus démunis.

1. Deux autres lieux de débat et de prospective ont été créés : l'Intersyndicale 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés et directeurs diocésains de l'enseignement catholique (Isdec) et son condensé le bureau de l'intersyndicale des directeurs diocésains (Bid).

### Fiche d'identité

#### ● Nord - Pas-de-Calais :

- une région administrative et deux départements,
- une région apostolique avec trois diocèses : Arras (Pas-de-Calais) / Cambrai et Lille (Nord).

#### ● Formation :

- une université catholique à Lille,
- un territoire Formiris,
- un IFP sur trois sites (Arras, Cambrai, Lille),
- une antenne du CNFETP à Lille.

#### ● Proportion des jeunes scolarisés dans l'enseignement catholique (2007) :

Dans le 2<sup>d</sup> degré : 26,8 %

- collèges : 27,2 %
- lycées professionnels : 23,5 %
- LEGT : 28,7 %
- post-bac : 24,7 %

Dans le 1<sup>er</sup> degré : 18,5 %

#### ● Élèves (rentrée 2008)

Total 1<sup>er</sup> degré : 85 006

(- 986 par rapport à 2007)

- collèges et enseignement spécialisé : 57 373
- lycées et post-bac : 48 028

Total 2<sup>d</sup> degré : 105 401

(- 573 par rapport à 2007)

#### ● Élèves internes (2007) : 3 504

- 1<sup>er</sup> degré : 64
- 2<sup>d</sup> degré : 3440

#### ● Établissements du 1<sup>er</sup> degré (rentrée 2007) : 409

#### ● Établissements du 2<sup>d</sup> degré : 230 dont 119 collèges, 58 LEGT, 40 LP et 13 lycées agricoles. Deux CFA et 2000 apprentis.

Une association régionale d'éducation permanente (Arep) avec 15 antennes dans des LEGT et LP.

#### ● Tutelles (2007) :

- Établissements sous tutelle diocésaine : 86,7 %
- Établissements sous tutelle congréganiste : 11,8 %
- Établissements sous une double tutelle : 1,5 %

#### ● 12 363 enseignants (rentrée 2008) :

- 3 963 pour le 1<sup>er</sup> degré
- 8 400 pour le 2<sup>d</sup> degré
- Départs en retraite prévus dans les 5 ans : plus de 3 000, soit un quart du total.

#### ● 7 000 personnels non enseignants.

#### ● Fonctionnement du Caec

Composition : 27 personnes dont les présidents des 3 Codiec, tous les directeurs diocésains et des représentants des congrégations, de la Drecap, des Apel, de l'Ugsl, de Formiris, de l'Udogec, des syndicats de chefs d'établissements et de maîtres, de l'université catholique, Arep, CFA...  
Nombre de réunions : 3 à 4 par an.

➔ Contact : Comité académique de l'enseignement catholique, 16 rue Négrier, 59042 Lille Cedex.  
Secrétaire général : Dieudonné Davion.  
Tél. : 03 20 12 54 68.

## LE TRAVAIL DES ENFANTS : RÉVOLT

*L'image de l'enfance innocente et protégée occulte la réalité de nombreux enfants contraints de travailler. La Convention internationale des droits de l'enfant dénonce toute activité qui les met en danger. Nous avons invité des élèves du lycée Louis-Querbes de Rodez à réagir. Voici leurs propos, parfois ambigus et contradictoires.*



Au Cambodge.

**S**elon les estimations de l'Organisation internationale du travail (OIT), quelque 165 millions d'enfants à travers le monde sont contraints de travailler parce que la survie de leur famille dépend de leur salaire. Un chiffre impressionnant mais en décroissance depuis quelques années. Si le travail des enfants perdure, même là où il a été déclaré illégal, on en parle peu. Alors que son éradication est un objectif à long terme, certaines formes

de « travail » doivent être combattues d'urgence : la traite, les enfants-soldats, l'esclavage, la prostitution enfantine, l'exploitation de fillettes à des fins domestiques, et les tâches dangereuses dans les mines ou les fabriques de tapis...

La crise économique, l'endettement

des pays pauvres, les programmes d'austérité économique ont conduit à des coupes claires dans les budgets sociaux et éducatifs. Pourtant, l'éducation est la meilleure arme dans la lutte contre le travail des enfants. D'autant que certaines multinationales n'hésitent pas à recourir à une main-d'œuvre



**Emmanuelle** : On a beaucoup appris, on ne savait pratiquement rien sur le travail des enfants dans le monde.

**Alexandre** : On a eu une enfance plus ou moins belle, mais par rapport à eux, on n'a pas à s'en plaindre.

**Emmanuelle** : La presse évite de parler de ces sujets pour ne pas montrer les horreurs que les adultes font subir aux enfants.

**Charlotte** : Il est révoltant de voir que cette exploitation existe en 2008. C'est insoutenable.

**Jordan** : En France, pays des droits de l'homme, savoir que des enfants sont traités en esclaves est inimaginable.

**Emmanuelle** : On parle sans arrêt des droits de l'homme, mais la moitié du monde ne les respecte pas. L'exploitation de toute personne est une violation des droits de l'homme.

**Jordan** : Les raisons qui obligent les enfants à travailler ? La misère, la détresse humaine, l'analphabétisme.

**Emmanuelle** : Il y a aussi la naïveté et la docilité des enfants qui acceptent ce qui vient des adultes. Peut-être n'ont-ils pas le choix. Mais ils croient qu'ils auront une récompense, de l'argent, ce qui n'est pas le cas. Ils sont tellement coupés du monde qu'ils n'ont aucune autre référence que leur univers.

**Charlotte** : On râle pour tout et pour rien, pour le dessert qu'on n'aura pas... Ces enfants n'ont même pas de quoi se nourrir chaque jour. J'ai pris conscience de cela.

**Emmanuelle** : On dit que l'école est une contrainte. Mais ces enfants n'ont pas la chance de faire ce que l'on fait. En plus, leur travail est exténuant. On ne tiendrait pas deux heures dans les conditions auxquelles ils sont soumis. Et ils ont parfois à peine la moitié de notre âge.

**Jordan** : La situation la plus révoltante est celle des jeunes filles prostituées. En plus, elles sont achetées. C'est du commerce !

**Emmanuelle** : Elles sont traitées comme des objets. Le mot « vente » concernant un enfant n'est pas pensable. Savoir que leurs « clients » sont des Occidentaux, c'est pire. Dans nos pays, on reçoit une éducation, on sait que ces choses-là sont inadmissibles, qu'on détruit un enfant. Et on le fait quand même...

**Marion** : On accuse les parents là-bas de mettre leurs enfants sur le trottoir, mais l'attitude des Occidentaux est encore plus sordide.

**Alexandre** : Toutes les situations où des enfants sont exploités pour le travail sont insupportables. On a appris par exemple qu'une petite fille qui faisait des tapis au Pakistan avait échappé à la surveillance. Elle a été rattrapée et a été enchaînée à son métier à tisser.



En République démocratique du Congo.



# ANT, MAIS QU'Y FAIRE !

enfantine bon marché, voire à l'exploiter sans scrupules. On se souvient de la prise de conscience de la communauté internationale pour empêcher la fabrication des ballons cousus main par des enfants du Pakistan. Cela avait abouti en 1997 à la signature de l'accord d'Atlanta entre le gouverne-

ment pakistanais, l'Unicef, la Fédération mondiale des industries du sport et le Bureau international du travail, pour abolir le travail des mineurs de moins de 14 ans.

Nous avons rencontré des élèves d'une classe de seconde bac pro « Vente » du lycée Louis-Querbes de

**Charlotte :** Leur place n'est pas là. Ils sont à l'âge où ils devraient pouvoir découvrir plein de choses. À l'âge d'aller à l'école.

**Alexandre :** Psychologiquement, ils vont être très marqués. Comme ils n'auront rien connu d'autre, ils risquent de reproduire la situation quand ils seront adultes. C'est le cercle vicieux de la misère.

**Franck :** Dans ma recherche sur les enfants-soldats, j'ai appris que dès l'âge de six ans, certains maniaient les armes. Alors qu'ils devraient jouer aux petites voitures ou à la dinette. Avec leurs armes, ils tuent, et ils vont être tués. Comment imaginer cela ? Les rites d'initiation dans les fractions militaires sont inhumains. Parfois, ils doivent tuer, boire du sang humain...

**Alexandre :** C'est bien de dire tout cela. Mais quand on va sortir d'ici, qu'allons-nous faire ? Bien sûr, je sais que des multinationales occidentales comme Nike exploitent des enfants. Mais cela ne leur donne-t-il pas la chance de gagner un peu d'argent ? On ne pourra jamais éradiquer cela, ça vient de trop loin.

**Geoffrey :** Il faudrait obliger ces entreprises à respecter les enfants, les nourrir, leur laisser le temps d'aller à l'école, leur donner accès à l'hygiène.

**Emmanuelle :** Il faut aussi tenter de convaincre les parents que l'éducation est une grande chance pour permettre à leurs enfants de trouver un meilleur travail, donc de mieux gagner leur vie.

**Geoffrey :** Les gouvernements devraient verser des allocations familiales pour permettre aux enfants d'aller à l'école, comme au Brésil\*.

**Marion :** Heureusement, dans de nombreux pays, les associations humanitaires sont là pour pallier les carences de l'État et scolariser les enfants. Elles peuvent aussi faire pression sur les gouvernements pour les obliger à respecter certaines choses.

**Julien :** Ici, en France, on peut faire des dons aux associations, faire des campagnes de pub. Mais on a du mal à concevoir que l'action d'une personne puisse changer quoi que ce soit. Si je n'achète pas une paire de Nike, ça ne changera rien. La production des ballons cousus main a été stoppée, mais les enfants ont été exploités différemment. Il n'est pas normal que des stars du foot jouent avec des ballons fabriqués par des enfants, mais que peut-on y faire ? C'est la même chose avec les vêtements.



Au Vietnam.

© L. Hieulle

**Alexandre :**

S'engager plus ?

Pas facile. Nous aussi, on a des soucis. Et on doit travailler.

Propos recueillis par  
Élisabeth du Closel

\* Une « bourse famille » est donnée aux familles les plus pauvres pour permettre notamment à chacun de manger à sa faim et que chaque enfant puisse accomplir son cycle de scolarisation obligatoire de huit ans dans un pays où le travail n'est légal qu'à partir de 16 ans.

Rodez. Depuis le début de l'année scolaire, ils étudient cette problématique avec leur professeur de français et d'histoire, Philippe Arnal. Une porte d'entrée efficace pour aborder les rapports Nord/Sud avec, en perspective, la création d'un blog pour communiquer sur le sujet.

« Je suis parti de l'histoire d'une jeune fille marocaine de 24 ans, Rania, arrivée en France à l'âge de 8 ans, exploitée pendant des années, et qui a fini par s'enfuir du domicile de la famille à laquelle elle avait été vendue, commente Philippe Arnal. Il était important de leur montrer que cela pouvait exister dans notre propre pays. Nous avons ensuite fait une étude sur le travail des enfants en France au XIX<sup>e</sup> siècle, dans les mines notamment, en prévision de l'étude de *Germinal* d'Émile Zola. J'ai également abordé avec eux le travail des enfants, en France, jusque dans les années quarante. » Les jeunes ont ensuite fait des recherches personnelles sur différentes situations de mineurs au travail. Un sujet qui les a passionnés et choqués, sans pour autant qu'ils se sentent capables d'agir... EDC

## ● Le Bice et le travail des enfants

Pour le Bureau international catholique de l'enfance (Bice), on aurait tort de simplifier un phénomène aussi complexe que le travail des enfants. Dans certaines conditions socioculturelles, le travail permet aux jeunes d'acquérir une autonomie, de participer à la survie de la famille, d'étudier et de préserver leur dignité en devenant acteurs de leur avenir. Il n'est donc pas interdit d'initier une révision critique et valorisante du travail des enfants, en excluant et combattant tout type d'exploitation par le travail, ainsi qu'en respectant les conditions fixées par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), comme le droit pour tout enfant à être protégé contre tout travail mettant en danger sa santé, son éducation ou son développement. C'est le respect de ce droit essentiel que le Bice défend sur tous les continents. Notamment en aidant les jeunes travailleurs eux-mêmes à s'organiser pour promouvoir et défendre leurs droits.

➡ La Convention internationale des droits de l'enfant a été ratifiée par tous les pays, à l'exception des États-Unis et de la Somalie. Elle sera le fil conducteur de notre rubrique « Paroles d'élèves » en 2008-2009.  
Internet : <http://droitsenfant.com/cide.htm>  
Bureau international catholique de l'enfance (Bice) –  
Internet : [www.bice.org](http://www.bice.org)



# Saint Paul, ce géant !

*Jugé difficile par les uns, rétrograde par les autres, Paul de Tarse est méconnu. Une injustice que « l'année saint Paul » devrait contribuer à réparer. Michel Quesnel qui s'est pris d'amitié pour l'Apôtre, vient de lui consacrer deux livres. Il nous parle de cet éducateur hors pair...*

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE HORGUELIN

**Le 28 juin dernier, nous sommes entrés dans une année jubilaire saint Paul. Que pensez-vous de cette décision du Pape de fêter le bimillénaire de la naissance de l'Apôtre ?**

*M. Quesnel* : J'ai tout d'abord été surpris car il n'est pas certain que Paul soit né en l'an 8 de notre ère. Ce serait plutôt en 5 ou 6<sup>2</sup>. Dans un second temps, j'ai vu tout l'intérêt de ce jubilé. Il invite les catholiques à découvrir les écrits de Paul qui, hélas, est peu lu.

**Qu'est-ce qui fait obstacle à sa lecture ?**

*M. Q.* : Son vocabulaire nous est devenu étranger. Un exemple : la catégorie de justice est centrale chez lui. Mais alors que ce mot évoque aujourd'hui une répartition égalitaire des biens, il signifie pour Paul l'ajustement au projet de Dieu. Et puis, Paul raconte peu d'histoires, contrairement aux Évangiles. Enfin, son argumentation appuyée sur l'Écriture est inaccessible à un esprit moderne. Je me suis moi-même livré à un corps à corps avec Paul. J'ai maintenant une relation très affective avec lui. Il ne faut pas hésiter à se battre avec certains auteurs !

**Il y a aussi ces phrases sur les femmes qui lui ont fait grand tort...**

*M. Q.* : La plupart ne sont pas de Paul ! Quand dans la première lettre aux Corinthiens, on lit : « *Que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis de prendre la parole* » (1Co 14,34), il s'agit



Michel Quesnel, recteur de l'Université catholique de Lyon.

**« Sans Paul, l'Église n'aurait pas pris une dimension universelle ! »**

vraisemblablement de l'ajout postérieur d'un scribe. La preuve en est que cette phrase se trouve à des endroits différents selon les manuscrits. De plus, elle est en contradiction avec l'injonction qui précède : « *Toute femme qui prie ou prophétise le chef découvert fait affront à sa tête* » (1 Co 11,5). Or on priait et prophétisait toujours à voix haute ! Il faut savoir

qu'en plus des gloses insérées dans son texte *a posteriori*, seules sept épîtres, sur les treize qui lui sont attribuées, sont considérées aujourd'hui comme authentiquement pauliniennes<sup>3</sup>.

**Quel a été son apport majeur ?**

*M. Q.* : Sans Paul, l'Église n'aurait pas pris une dimension universelle ! C'est sous son impulsion que les premiers chrétiens – des juifs convertis – ont accueilli des païens sans leur imposer leurs règles (circuncision, respect du shabbat, règles alimentaires...). Si l'on avait contraint les païens à suivre ces règles, le christianisme n'aurait été qu'un groupuscule du judaïsme.

**On l'appelle l'Apôtre, avec un grand A, et pourtant il ne fait pas partie des douze...**

*M. Q.* : C'est vrai, Paul n'est pas issu du groupe des douze et il n'a pas rencontré Jésus durant sa vie terrestre. Il affirme toutefois qu'il l'a connu autrement – il a été saisi par le Vivant sur le chemin de Damas – et se considère comme un apôtre à part entière. La force de son message nous conduit même à le nommer l'Apôtre avec un grand A.

**Quelles qualités lui valent ce titre ?**

*M. Q.* : Tout d'abord sa grande foi ! Sa conviction que Jésus de Nazareth est vivant est majeure pour lui. Il est vrai qu'on ne témoigne bien que de ce à quoi on croit fortement. Sa deuxième qualité est sa liberté. Il sait qu'il doit se tenir à distance de ceux auprès desquels il témoigne. C'est pourquoi il choisit de gagner sa vie

par son travail (il était fabricant de tentes). Quitte à désobéir à Jésus lui-même qui envoie en mission ses disciples avec cet ordre : « *Demeurez dans cette maison-là, mangeant et buvant ce qu'il y aura chez eux* » (Lc 10,7). Paul sait qu'il agit autrement et le revendique : « *Mais je n'ai usé, moi, d'aucun de ces droits* » (1Co 9,15). Les personnes qui pensent que Paul est légaliste ne l'ont pas lu ! Il nous renvoie à une vraie liberté interprétative dans l'Église.

**Cette liberté vis-à-vis des personnes et des prescriptions légales nécessite une grande pédagogie pour être bien comprise...**

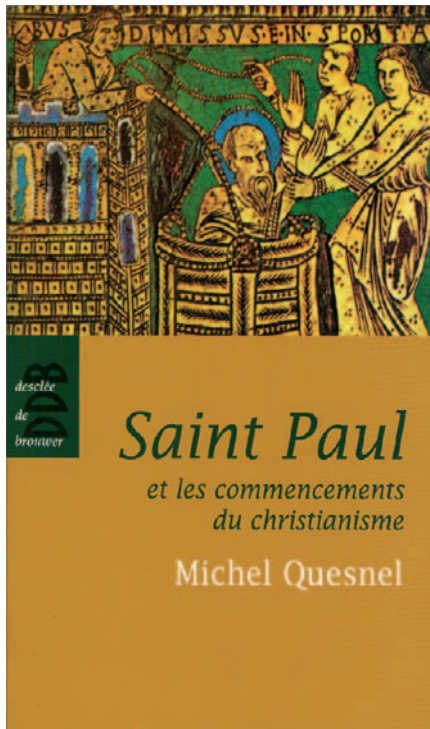
**M. Q.** : Oui, et c'est aussi un remarquable pédagogue. Prenons pour exemple la première lettre qu'il envoie à la communauté de Corinthe. En introduction, Paul souligne l'œuvre de Dieu dans les personnes (1Co 1,5). Sa bienveillance vis-à-vis de son auditoire montre combien il est nécessaire d'aimer les gens auxquels on s'adresse.

**Peut-on l'imiter pour évangéliser aujourd'hui ?**

**M. Q.** : Je le crois. Une des façons d'évangéliser, c'est de parler avec les personnes de ce qu'elles vivent et de les aider à repérer les traces de Dieu en elles. Crier sur les places « *Jésus est ressuscité* » pose question mais guère plus. Le véritable changement passe par la relation interpersonnelle. Paul l'avait bien compris. Il a choisi de rester dix-huit mois à Corinthe et deux ans et trois mois à Éphèse !

**Comment réagit-il quand il est déçu ?**

**M. Q.** : Il apprend, par exemple, que les Corinthiens se conduisent mal pendant le repas du Seigneur (« *Dès qu'on est à table en effet, chacun prend d'abord son propre repas, et l'un a faim, tandis que l'autre est ivre* » – 1Co 11,21). Leur fait-il la morale ? Non, il les ramène à l'essentiel : le récit de la dernière Cène. Il leur rappelle qu'il ne s'agit pas de simples agapes mais d'un rite qui touche aux limites de la vie et de la mort.



Le corps eucharistique, c'est le corps du crucifié fait pour devenir le corps ecclésial. À partir de quelque chose de très matériel, un repas, Paul fait de la haute théologie ! À son exemple, pour éviter tout moralisme, n'ayons pas peur de faire de la théologie.

**Paul vous a-t-il personnellement transformé ?**

**M. Q.** : Je suis impulsif et passionné comme lui. Le fréquenter m'a aidé à ne pas fuir les difficultés et à toujours défendre mes convictions. Je ne peux m'empêcher d'imaginer ce petit Juif amoureux de Jésus-Christ, débarquant à Corinthe, ce port cosmopolite où tous les milieux se mélangeaient. Quel courage !

1. Prêtre de l'Oratoire, Michel Quesnel a enseigné pendant vingt-cinq ans l'exégèse biblique à l'Institut catholique de Paris. Cet exégète de renom est actuellement recteur de l'Université catholique de Lyon et président de

## ➤ Saint Paul et les commencements du christianisme

Dans cet ouvrage accessible à tous, Michel Quesnel aborde des questions clefs pour mieux comprendre saint Paul. Il fait tout d'abord le point sur sa vie puis examine le contexte dans lequel l'Apôtre a évolué, notamment à Corinthe. Il se penche ensuite sur la construction des épîtres, puis s'interroge sur le judaïsme de Paul et sur sa trajectoire, des premières épîtres aux dernières. Enfin, il examine les épîtres écrites par ses disciples. L'auteur termine cet ouvrage très clair avec une question provocatrice : Paul ne serait-il pas, plutôt que Jésus, le véritable fondateur du christianisme ? Jésus est resté, en effet, « *à l'intérieur du judaïsme* », « *même s'il en a remis en cause les fondements* ».

Paul, en revanche, a posé les bases du christianisme comme religion structurée. Michel Quesnel met en garde contre « *le caractère excessif de cette position* ». Selon lui, « *le processus qui contribua à le fonder s'étale sur un siècle environ, depuis le début de la prédication de Jésus* » jusqu'à « *l'expulsion des Juifs de leur terre par Hadrien* ». Et de conclure de façon équilibrée : « *Peut-être faut-il se réduire à cette*

*position paradoxale que le fondateur du christianisme en tant que religion distincte du judaïsme ne peut être nommé* ». SH  
Desclée de Brouwer, 2008, 159 p., 17 €.

## ➤ Prier 15 jours avec saint Paul

En s'appuyant sur des textes tirés des sept épîtres authentiques de Paul, Michel Quesnel propose quinze méditations pour nourrir sa prière. Dans chaque chapitre, on retrouve : un texte de Paul, suivi d'un paragraphe pour situer le passage dans son contexte ; puis une lecture méditée et enfin une prière proposée par Michel Quesnel.

Pour entrer dans la pensée paulinienne en douceur... SH  
Nouvelle Cité, 2008, 128 p., 12,50 €.



l'Union des établissements d'enseignement supérieur catholique (Udesca).

2. Jésus est né lui-même en l'an 4, 5 ou 6... avant Jésus-Christ ! Paul devait donc avoir une dizaine d'années de moins que lui.

3. L'épître aux Romains, les deux épîtres aux Corinthiens, Galates, Philippiens, la première aux Thessaloniciens et Philémon.



# Tout homme est digne de droits

*Les 23 et 24 septembre dernier, l'Institut catholique de Paris fêtait à sa façon le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Avec un colloque très riche, centré sur le fondement de ce texte : le respect de la dignité humaine, pour lequel des hommes se mobilisent aux quatre coins du globe.*

ÉLISABETH DU CLOSEL

**P**artout dans le monde, des hommes et des femmes se lèvent, se mobilisent, agissent, signent des pétitions, font pression sur les gouvernements pour refuser l'inacceptable et défendre le respect de la dignité humaine. Ici, c'est la pugnacité du Réseau éducation sans frontières (RESF) ou les « Cercles de silence » lancés à l'initiative des frères franciscains de Toulouse, pour dénoncer la situation des sans-papiers et leurs conditions de rétention. Là, ce sont les pyramides de chaussures de Handicap International pour demander l'interdiction des bombes à sous-munitions<sup>1</sup> qui tuent et mutilent des milliers de victimes – civiles pour la plupart.

On n'a pas oublié non plus l'indignation mondiale déclenchée par la révélation des sévices infligés par l'armée américaine aux prisonniers irakiens détenus à Abou Ghraïb, ni la pression exercée pour boycotter la cérémonie d'ouverture des jeux Olympiques de Pékin afin de dénoncer les agissements de la Chine envers les Tibétains. Ou encore, chez nous et tout récemment, la colère à l'encontre du gouvernement français pour le contraindre à modifier le décret sur le fichier Edvige<sup>2</sup>.



De gauche à droite : François Julien-Laferrière, universitaire ; Sylvie Bukhari-de Pontua, présidente de la Fiacat ; Marc de Montalembert, professeur des universités ; M<sup>gr</sup> Michel Dubost, évêque d'Évry-Corbeil-Essones.

Aujourd'hui, le citoyen semble de plus en plus en alerte face aux violations des droits de l'homme dès lors qu'elles portent atteinte à la dignité humaine.

## Personne source

« *Tous les textes internationaux de protection des droits de l'homme sont fondés sur le concept de dignité humaine, et pourtant celle-ci est sans cesse bafouée parce que la signification de cette notion, de même que son statut, ne sont pas précis. D'absolue qu'elle était dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, elle semble aujourd'hui relative tout en demeurant une référence incantatoire. L'inflation dans l'utilisation de cette expression risque d'en*

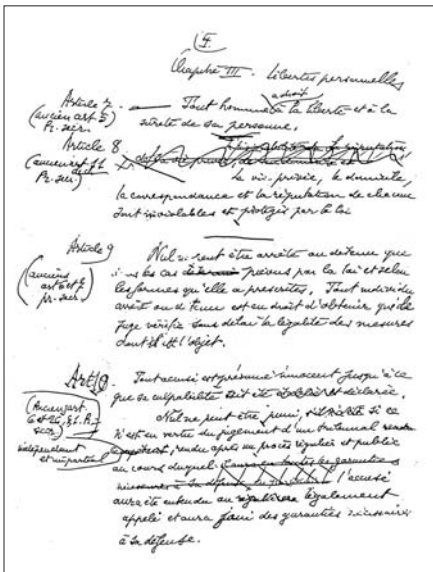
*relativiser la portée », a observé d'emblée Sylvie Bukhari-de Pontua, présidente de la Fiacat<sup>3</sup>, en ouvrant le colloque coorganisé par la Faculté des sciences sociales et économiques (Fasse) et Justice et Paix-France. Intitulé « Dignité humaine : quelle réalité soixante ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme ? », il s'est tenu à l'Institut catholique de Paris les 23 et 24 septembre 2008.*

Soixante années ont passé depuis l'adoption de la Déclaration

universelle des droits de l'homme (DUDH) par l'Organisation des Nations unies (ONU). Remontons le temps. L'Europe est traumatisée par les horreurs perpétrées durant la Seconde guerre mondiale, et plus particulièrement le génocide commis par les nazis. Pour empêcher que de pareilles atrocités ne se reproduisent, il faut une déclaration commune et sans équivoque. Ainsi la DUDH a-t-elle été adoptée, le 10 décembre 1948, par 48 pays<sup>4</sup> représentant toutes les régions du globe et toutes les traditions juridiques. Elle sera ensuite complétée par une multitude de déclarations, conventions, pactes et protocoles, et sera acceptée comme un contrat entre les gouvernements et leurs peuples. Pour ses auteurs, la dignité constitue une référence juridi-

© E. du Cloisel





Extrait de la Déclaration de 1948, rédigé de la main de René Cassin, avec les modifications des rédacteurs.

que mais avant tout morale. Seule la personne est source et lieu de dignité. Cette dignité est inviolable et fondée sur deux dimensions : la liberté ou la souveraineté de la personne et la solidarité avec autrui.

**« Tous les droits de l'homme avancent ensemble. Si l'un d'eux est bafoué, tous les autres sont atteints. »**

Pour Sylvie Bukhari-de Pontual, « nous ne pouvions faire l'économie d'une réflexion transversale car, aujourd'hui, l'universalité des droits de l'homme est parfois contestée, voire amoindrie ». Différents champs ont été abordés lors du colloque : le développement de la science et de la bioéthique, le développement durable, le droit au travail et l'augmentation des métiers paupérisants, une certaine forme sournoise de réhabilitation de la torture, le sort réservé aux demandeurs d'asile et aux immigrés... Autant de domaines qui n'ont pas toujours fait référence d'emblée au concept de dignité humaine – le droit au travail existe mais n'est pas justiciable – et contribuent aujourd'hui à faire évoluer les droits de l'homme.

La mondialisation, l'émergence de nouveaux pays aux plans économique et financier, la disparition du bloc communiste, la montée en puissance des organisations non gouvernementales (ONG), les interventions de juri-

ditions internationales en cas de génocide, les missions de maintien de la paix, les exigences avancées pour donner accès à tous à l'éducation, à l'eau, à la santé, l'apparition du concept de développement durable... ouvrent, en effet, sur de nouveaux questionnements et sur de nouvelles formes de solidarité.

Deux exemples évoqués lors du colloque illustrent ces nouvelles données. Le premier, c'est le développement de la science et de la bioéthique qui incite à une vigilance accrue. Car, comme l'a dit sans détour l'immunologiste Jean-Claude Ameisen, président du comité d'éthique de l'Inserm<sup>5</sup> : « Avec la science existe un risque de réification et de déshumanisation, car la science fait abstraction de la singularité de la personne. Elle nous traite comme des objets, alors que l'on se vit comme sujet. » Quant au développement durable, évoqué brillamment par Elena Lasida, maître de conférences à la Fasse, il permet des rééquilibrages, oblige à opérer des déplacements dans nos modes de production et de consommation et des changements radicaux dans nos manières de vivre ensemble. Ainsi, sous l'influence du développement durable, les pays du Sud ne s'expriment plus en termes de besoins ou d'aumône, mais ont pris conscience de leurs droits élémentaires. « L'universalité des droits de l'homme prend alors tout son sens, commente Sylvie Bukhari-de Pontual. L'indivisibilité et l'interdépendance signifient vraiment quelque chose. Tous les droits de l'homme avancent ensemble. Si l'un d'eux est bafoué, tous les autres sont atteints. »

**Fondement**

Ce colloque, dense et riche, n'aurait su s'achever sans s'interroger sur les contributions chrétiennes au principe de dignité humaine. Certes, l'Église a eu quelques hésitations avant de reconnaître les droits de l'homme. Mais, comme l'a dit le père Christian Mellon, membre du Ceras<sup>6</sup> : « Le mot "dignité" est l'un des sept mots les plus utilisés par la doctrine sociale de l'Église. » Pour celle-ci, l'homme est le fondement, la cause et la fin de toutes les institutions sociales. La doctrine sociale précise aussi que la dignité est

**Benoît XVI à l'ONU**

« [...] Le mérite de la Déclaration universelle a été d'ouvrir à des cultures, à des expressions juridiques et à des modèles institutionnels divers la possibilité de converger autour d'un noyau fondamental de valeurs et donc de droits : mais c'est un effort qui, de nos jours, doit être encore plus soutenu face à des instances qui cherchent à réinterpréter les fondements de la Déclaration et à compromettre son unité interne pour favoriser le passage de la protection de la dignité humaine à la satisfaction de simples intérêts, souvent particuliers. La Déclaration a été adoptée comme "un idéal commun qui est à atteindre" [...] et elle ne peut pas être utilisée de manière partielle, en suivant des choix sélectifs qui risquent de contredire l'unité de la personne humaine et donc l'indivisibilité de ses droits. [...] Ces droits trouvent leur fondement dans la loi naturelle inscrite au cœur de l'homme et présente dans les diverses cultures et civilisations. Détacher les droits humains de ce contexte signifierait restreindre leur portée et céder à une conception relativiste, pour laquelle le sens et l'interprétation des droits pourraient varier et leur universalité pourrait être niée au nom des différentes conceptions culturelles, politiques, sociales et même religieuses. [...] »

Extraits du discours prononcé par le Pape le 18 avril 2008.

consubstantielle au fait d'être né homme. Elle vient de Dieu. Elle est rattachée au mystère du Christ. Elle est donc inconditionnelle, ne dépend ni du bien ni du mal. Elle est inaliénable.

1. Cette campagne engagée en 2003 commence à porter ses fruits : le 28 mai dernier, à Dublin, 111 pays sont tombés d'accord sur un projet de traité d'interdiction des bombes à sous-munitions. Le texte définitif doit être ouvert à la signature le 3 décembre prochain à Oslo.  
2. Le fichier Edvige (Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale) avait pour but d'instituer le fichage systématique et généralisé des délinquants, dès l'âge de 13 ans, et des militants syndicaux, politiques, associatifs et religieux.  
3. Fédération internationale de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture. Internet : [www.fiacat.org/fr](http://www.fiacat.org/fr)  
4. Huit États se sont abstenus. Aucun n'a voté contre.  
5. Institut national de la santé et de la recherche médicale.  
6. Centre de recherche et d'action sociales. Sa prochaine session annuelle aura lieu du 9 au 12 février 2009, à Paris, sur le thème « Migrants dans la mondialisation ». Programme et modalités d'inscription sur le site internet : [www.ceras-projet.com](http://www.ceras-projet.com)

# Vivre avec un enfant tornade

Que faire quand la motricité remplace les mots ? Quand l'enfant s'agite au point d'épuiser son entourage, parents et enseignants sont souvent démunis. Emmanuelle Rigon, psychologue, vient d'écrire un livre<sup>1</sup> pour les aider à comprendre et agir.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

**Moins de 3 % des enfants sont réellement hyperactifs, dites-vous. C'est pourtant l'un des motifs les plus courants de consultation en psychologie de l'enfant...**

*Emmanuelle Rigon* : Les pathologies se sont toujours adaptées aux évolutions de la société. Nous vivons dans un monde où la pression scolaire est très forte. Et le milieu familial ne filtre pas forcément ces contraintes, manifestes dès la grande section de maternelle. Les adultes, qu'ils soient parents ou enseignants, ont eux-mêmes une tolérance variable à l'agitation plus ou moins grande des enfants, inévitable quand ils sont petits. Comme la notion d'hyperactivité est aujourd'hui passée dans le grand public, il n'est pas rare qu'on vienne nous voir avec un diagnostic « sauvage » étiquetant un enfant qui dérange, alors qu'on s'accommode d'un autre qui serait timide.

## C'est une pathologie complexe ?

*E. R.* : Très complexe. L'agitation est le symptôme d'autre chose : la dépression, un état prépsychotique... Il faut d'abord voir d'où provient l'agitation dont l'école est bien souvent la première à se plaindre. Huit fois sur dix, l'un des deux parents (ou les deux) d'un enfant agité se révèle déprimé. Ou bien il a été en perte d'élan vital durant les deux premières années de la vie de l'enfant. Celui-ci a essayé de sortir l'adulte de son état figé en hurlant, cela a fonctionné et il n'ose plus s'arrêter de peur de le voir mourir. Une fois cerné le contexte familial, on peut proposer des séances pour l'un des deux parents ou pour l'enfant, ou de la psychomotricité...



Emmanuelle Rigon, psychologue.

**« L'angoisse empêche ces enfants de fixer leur pensée. »**

## Ces enfants sont-ils très vite en échec scolaire ?

*E. R.* : Oui, parce que penser les angoisse. Ils préfèrent agir. Comme ils interrompent l'enseignant de manière intempestive, entreprennent plusieurs choses à la fois sans en terminer aucune – en enchaînant les dessins inachevés, par exemple –, ils sont punis. Cela accentue leur mauvaise image d'eux-mêmes et contribue à leur faire détester l'école. L'angoisse les empêche de fixer leur pensée. Verbalement

aussi, ils sont agités : ils utilisent la parole non pas pour communiquer ou informer, mais pour remplir le silence.

## Que faire ? On donne souvent aujourd'hui des médicaments comme la célèbre « Ritaline »...

*E. R.* : Ce médicament, inscrit au tableau des stupéfiants, peut provoquer, à terme, une dépendance ! Aux États-Unis, il n'est pas rare de voir cinq enfants par classe sous Ritaline dès l'âge de quatre ans, et ce pendant des années. On m'a adressé fin juin un enfant repéré en classe pour être « dans les nuages ». Quelle n'a pas été ma surprise de le voir revenir, en septembre, après examen neurologique proposé par ses enseignants, avec un traitement de Ritaline, alors qu'il n'avait aucun symptôme d'agitation ! Résultat : il dormait mal et avait perdu l'appétit... Je ne suis pas opposée à ce traitement quand on a tout essayé et que l'enfant a déjà été suivi. Cela peut marcher de manière étonnante pour, disons, 1 % des 3 % d'enfants vraiment hyperactifs.

## Alors, comment aider un enfant agité ?

*E. R.* : Consulter, certainement, et lui donner à des repères solides. Revisiter avec lui les moments de succès, et l'amener ainsi vers une mentalisation positive. Dans les situations à risque, on peut organiser avec lui un « plan de campagne » pour éviter la surchauffe.

1. Emmanuelle Rigon, *Turbulent, agité, hyperactif - vivre avec un enfant tornade*, Albin Michel, 2008, 197 p., 13 €.

➤ Emmanuelle Rigon travaille au centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) de Charenton-le-Pont (Val-de-Marne). Elle est également l'auteur, chez Albin Michel, de *Papa, Maman, j'y arriverai jamais ! - comment l'estime de soi vient à l'enfant* (2001) et *J'ose pas, je suis trop timide - s'affirmer est un jeu d'enfant* (2005).



# L'École et le sociologue

François Dubet « revendique une sociologie de l'éducation engagée ». Dans *Faits d'école*, son dernier ouvrage, il souligne que les enseignants ont besoin de s'appuyer sur des croyances dont le sociologue s'attache à démontrer le caractère vain et illusoire.

VÉRONIQUE GLINEUR

L'éducation, vient nous rappeler François Dubet<sup>1</sup>, dans *Faits d'école*<sup>2</sup>, doit toujours être définie par trois fonctions essentielles : fonction de distribution, fonction de transmission et fonction éducative. Toute école, écrit-il, « est un mécanisme de distribution des individus selon une hiérarchie de compétences scolaires plus ou moins étroitement associée à un ordre de positions sociales ». Elle a par ailleurs « à transmettre des savoirs, des connaissances et des compétences aux nouvelles générations ». Elle est enfin porteuse d'une « conception du sujet et de la vie sociale ». Et ces trois fonctions reposent sur des choix culturels et sociaux. Ce sont précisément ces choix que François Dubet analyse, en même temps qu'il livre une synthèse de ses travaux – déjà publiés pour certains, inédits pour d'autres – sur le système éducatif français, les enjeux et les choix opérés.

On retiendra ses propos sur les mutations de l'école et sur les débats scolaires récurrents. Débats dont il souligne qu'ils sont « particulièrement vifs dans un pays qui a placé l'école au cœur de son identité politique et de son imaginaire national ». Ainsi du collège qui est à la fois « école de tous, comme l'école élémentaire, [et] premier cycle du lycée longtemps réservé à une élite ». Conséquence de cette double nature, « l'expérience des acteurs est tendue entre des objectifs contradictoires ». Du collège, on attend qu'il forme tous les élèves de la même manière mais aussi qu'il les sélectionne ; qu'il assure à tous les élèves la maîtrise d'une culture commune mais aussi qu'il les prépare au lycée d'enseignement général ; qu'il instruit mais aussi qu'il socialise... Comme « on ne parvient pas à dénouer toutes ces contradictions, celles-ci sont déléguées aux acteurs », souligne François Dubet, et « ces derniers ne pouvant,



François Dubet, un sociologue engagé.

**Il faut se demander pourquoi les acteurs de l'école ne croient pas les sociologues.**

la plupart du temps, se défaire d'un sentiment d'échec récurrent, le débat sur le collège unique est devenu consubstantiel au collège lui-même ».

À retenir aussi les réflexions relatives à la réforme de l'École. La gestion par les normes, les règles, les directives et injonctions venues d'en haut a montré ses limites – « L'autonomie des enseignants, la complexité du système et la diversité des situations font que ces normes se perdent dans les méandres du système [et que] les acteurs y croient de moins en moins et les ignorent de plus en plus » – et le ministère a opté pour « la voie prudente de l'encouragement aux initiatives locales en accordant une autonomie aux établissements ». Or, cette autonomie encadrée a entraîné une certaine dérégulation du système. Et François Dubet d'en appeler à la mise en place d'une forme d'audit des établissements : « Les établissements

devraient être audités régulièrement par des équipes formées d'inspecteurs, de professionnels (chefs d'établissement et enseignants), de chercheurs et d'usagers (élus, parents, travailleurs sociaux). L'ensemble des acteurs de l'école devrait participer à ces missions de vérification permettant de construire une réelle politique d'établissement, à partir de ses pratiques et de ses moyens. [...] Plus l'on sera en mesure de savoir ce que font les établissements, plus les personnels seront associés à cette connaissance, plus l'autonomie des acteurs sera grande, sans que le prix à payer en soit l'opacité ou l'anarchie. »

## Croyances

Il faut alors se demander pourquoi les acteurs de l'école ne croient pas les sociologues, remarque François Dubet. Ils ont d'abord de « bonnes raisons cognitives et rationnelles » de ne pas accepter les résultats de la recherche « à partir de la position qu'ils occupent dans le système ». Il en est ainsi de l'enseignant qui, du point de vue où il se place dans ce même système, croit aux vertus du redoublement alors que le chercheur, du point de vue qui est le sien, montre que cette pratique est inefficace au regard des progrès de l'élève. D'autre part, explique François Dubet, pour agir les enseignants ont besoin de s'appuyer sur des croyances que le sociologue met à mal en démontrant leur caractère vain et illusoire. Il en est ainsi de l'objectivité de l'évaluation, de l'égalité fondamentale de tous les élèves, du mérite...

1. Sociologue, spécialiste de l'éducation, professeur à l'université de Bordeaux-2 et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

2. François Dubet, *Faits d'école*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, coll. « Cas de figure », 312 p., 16 €.



## Le retour du Forum des images

Après trois ans d'activités « hors les murs » et de programmation itinérante, le Forum des images est de retour au cœur de Paris, dans des locaux entièrement rénovés.

Le compte à rebours est lancé. Après trois années passées dans divers lieux parisiens<sup>1</sup>, le Forum des images réintégrera, le 5 décembre prochain, son port d'attache du Forum des Halles, au cœur de la capitale. Cette réouverture, on l'attendait depuis un an, mais le chantier a pris du retard. Il se termine, et le résultat s'annonce prometteur. Les travaux de rénovation du bâtiment – que l'on doit à l'architecte Anouk Legendre du cabinet X-TU –, intégralement financés par la Ville de Paris, ont été menés avec un objectif principal : la convivialité. L'ambitieux chantier architectural joue sur les volumes. Il ménage de grands espaces (dont cinq salles de cinéma) mais aussi des lieux plus intimes avec des postes de consultation individuelle. Un soin particulier a été apporté à l'isolation sonore.



Le nouveau hall du Forum des images.

missions. Accordant une large place à la création contemporaine, il a également produit plus de 700 films. Il propose des cycles thématiques (« Vengeance ! » du 17 juin au 2 août 2009), invite des festivals (« La Quinzaine des réalisateurs », pour la reprise de sa 41<sup>e</sup> sélection présentée à Cannes), en produit d'autres (« Cinéma au clair de lune » ou « Pocket

Films » qui enrichit la réflexion sur les relations entre le cinéma et les techniques de vidéo avec téléphone portable...).

Parmi les nouveautés, l'Académie du cinéma proposera des cours hebdomadaires gratuits et ouverts à tous, une *master class* mensuelle avec un cinéaste d'ampleur internationale et des conférences. Quant aux tout-petits, ils seront les bienvenus dès 18 mois, pour une première séance de cinéma festive (ciné-concert, contes et cinéma, ciné-marionnettes) ou des ateliers spécialement adaptés à leur capacité d'attention.

Le cinéma se fait une nouvelle image au Forum ? Oui, et ce n'est pas tout. En s'appuyant sur la collection d'ouvrages de cinéma de la Bibliothèque André-Malraux<sup>2</sup>, la Ville de Paris a décidé de créer un nouveau lieu spécialisé entièrement dédié au 7<sup>e</sup> art, la bibliothèque François-Truffaut qui jouxtera le Forum des images. Dorénavant, Paris a sa « Rue du cinéma » : entre la Porte du Jour et la Porte Saint-Eustache du Forum des Halles. Avec les deux lieux évoqués ci-dessus, on trouve aussi l'UGC Ciné Cité-Les Halles. De quoi satisfaire toutes les envies d'images qui bougent.

ÉLISABETH DU CLOSEL

### Fonds éclectique

Situé au pied de l'église Saint-Eustache, le Forum des images a été imaginé en 1988. Sa vocation ? Rendre hommage aux multiples facettes filmiques de Paris. La capitale sert en effet de sujet ou de décor à une collection unique de 6 500 films, depuis l'invention du cinéma par les frères Lumière, en 1895, jusqu'à nos jours. On trouve donc aussi bien des fictions que des documentaires, des bandes d'actualités, des publicités, des courts- et longs-métrages, des films d'animation et même des œuvres d'amateurs, dont certaines réalisées à l'aide de téléphones mobiles. Aujourd'hui, ce fonds éclectique est entièrement numérisé, ce qui facilitera les consultations. Chaque visiteur pourra dorénavant visionner les films de son choix.

Tout a été repensé pour faire du Forum des images un lieu de vie et un espace de rencontres, de discussions, de débats autour du 7<sup>e</sup> art et des questions qu'il pose à notre société. Car le Forum, c'est une multitude d'activités et de

1. Pavillon de l'Arsenal, Cité des sciences et de l'industrie, Cinéma des Cinéastes, Max-Linder, Reflet-Médicis...
2. Adresse : 78 boulevard Raspail, 75006 Paris.

➤ Forum des images, 2 rue du Cinéma, Forum des Halles, Porte Saint-Eustache, 75001 Paris. Internet : [www.forumdesimages.fr](http://www.forumdesimages.fr) - Tél. : 01 44 76 63 00.

## 150 FOIS NEW YORK

Manhattan de Woody Allen

Poursuivant sa réflexion autour de la question urbaine, le Forum des images a choisi pour sa réouverture de se pencher sur New York, ville



cinématographique par excellence. Cent cinquante longs-métrages, parmi lesquels l'incontournable *Manhattan* de Woody Allen, seront projetés. L'occasion aussi d'inviter de nombreux acteurs et réalisateurs ayant marqué de leur empreinte l'histoire de cette ville. **EDC**

Du 5 décembre 2008 au 1<sup>er</sup> mars 2009.

# De Gaulle : un homme, un siècle

Depuis le 10 octobre dernier, Colombey-les-Deux-Églises abrite le Mémorial Charles de Gaulle. La visite de ce lieu de mémoire, associée à la découverte de La Boisserie, maison-refuge de « l'homme du 18 Juin », permet de comprendre la petite et la grande histoire.

« La fallu attendre une étape générationnelle pour arriver à ce moment crucial de transmission aux jeunes », explique Bruno Sido, président du conseil général de la Haute-Marne, maître d'ouvrage<sup>1</sup> du Mémorial Charles de Gaulle, inauguré le 11 octobre 2008 à Colombey-les-Deux-Églises, en présence de la chancelière allemande Angela Merkel.

De Gaulle agaçaït, charmait, divisait... Puis, il a sombré dans l'oubli, jusqu'à ces cinq dernières années où il est devenu « tendance » ! Grâce au Mémorial, les jeunes vont pouvoir faire connaissance avec le personnage dans toutes ses dimensions. Fréquentation hautement éducative en ces temps de « bling-bling » puisque le général apparaît, au fil des salles et d'un parcours chronologique parfaitement maîtrisé, comme un homme qui mit deux forces au service de la France : les armes et l'écriture.

Dès sa jeunesse, on lui inculque le sens de l'effort. Le latin, le grec, l'allemand, il les apprend chez les Jésuites de l'Immaculée-Conception, à Paris, rue de Vaugirard, après avoir fait ses études primaires à Saint-Thomas-d'Aquin chez les Frères des écoles chrétiennes. Son père était professeur de philosophie et préfet des études, rue de Vaugirard lui aussi. Comme lui, Charles sera paternel, attentif. En témoignent, au Mémorial, photos et reconstitution de la chambre de deux de ses enfants, Philippe et Élisabeth. Pendant les vacances, le général y restait avec eux, veillant à ce qu'ils fassent quelques exercices. Le soir, il chantait des comptines à sa petite Anne, la benjamine née trisomique.

C'est pour assurer aux siens un ancrage rassurant, alors que la vie militaire le pro-



À La Boisserie : Charles de Gaulle avec sa fille Anne. Ci-contre : le paysage de Haute-Marne qu'il découvrait depuis la fenêtre de son bureau.



Charles de Gaulle considérait que « la véritable école du commandement est la culture générale ». Et il ajoutait : « Au fond des victoires d'Alexandre, on retrouve toujours Aristote. » C'est sur le passé qu'il s'appuyait pour répondre aux questions du présent. Jamais, il n'a cessé d'apprendre ni laissé l'oubli s'installer. Une philosophie qui a fait de lui « l'homme du 18 Juin » (on voit au Mémorial les fameux postes de radio qui ont porté sa voix depuis Londres). Mais qui a également contribué à sa chute : les affiches de Mai 68 dénonçaient l'incompréhension grandissante entre lui et les jeunes. « Sois jeune et tais-toi », disaient-elles. Sois jeune et redécouvre la grande ombre, a-t-on envie de dire aujourd'hui. D'autant plus que la promenade est belle, au sein d'une région grandiose et méconnue, qui fleurit bon la terre et les pins.

**MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

1. Le conseil général a travaillé au projet de Mémorial en lien avec la Fondation Charles de Gaulle.

➤ Mémorial Charles de Gaulle, 52330 Colombey-les-deux-Églises. Tél. : 03 25 01 50 50. Internet : [www.memorial-charlesdegaulle.com](http://www.memorial-charlesdegaulle.com) La Boisserie. Tél. : 03 25 01 52 52.

## HÉBERGEMENT

La Haute-Marne est à deux heures de train environ de Paris. Pour visiter le Mémorial, il faut au moins deux heures et demie et ajouter une heure pour la Boisserie. Sans compter une halte au cimetière de Colombey. Les classes de l'ouest, du nord ou du sud de la France, doivent prévoir une nuit sur place. Des centres de vacances agréés par Jeunesse et Sports, des auberges de jeunesse, des Maisons familiales rurales (MFR) sont prêts à les accueillir. **MCJ**

– À la MFR de Buxières-les-Villiers, le village le plus proche de Colombey, la nuitée est à 17 €. E-mail : [mfr.buxieres@mfr.asso.fr](mailto:mfr.buxieres@mfr.asso.fr)  
– Office de Tourisme : 03 25 30 39 00. Internet : [www.tourisme-hautemarne.com](http://www.tourisme-hautemarne.com)  
– Syndicat d'initiative de Colombey-les-Deux-Églises : 03 25 01 52 33. E-mail : [colombeylesdeuxeglises-tourisme@wanadoo.fr](mailto:colombeylesdeuxeglises-tourisme@wanadoo.fr)



MFR de Buxières-les-Villiers.

## MAISON NATALE ET HISTORIAL

Au Mémorial Charles de Gaulle, une jolie maquette évoque la maison natale du général. Pour la découvrir « grandeur nature », il faut se rendre à Lille, 9 rue Princesse. Signalons l'espace pédagogique dédié aux 6-11 ans. Autre étape du périple gaullien : l'Historial ouvert en février dernier aux Invalides, à Paris. Ce « monument audiovisuel » retrace l'ensemble de l'itinéraire de Charles de Gaulle en privilégiant l'image sous toutes ses formes à travers des dispositifs interactifs. **MCJ**

Maison natale : 03 28 38 12 97. Internet : [www.maison-natale-degaulle.com](http://www.maison-natale-degaulle.com) Historial : [www.invalides.org](http://www.invalides.org)



9 rue Princesse, Lille.



1



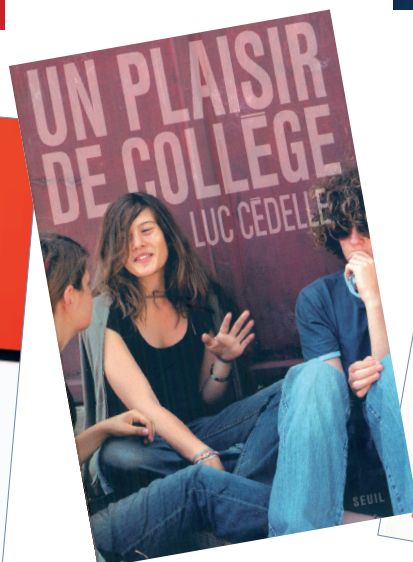
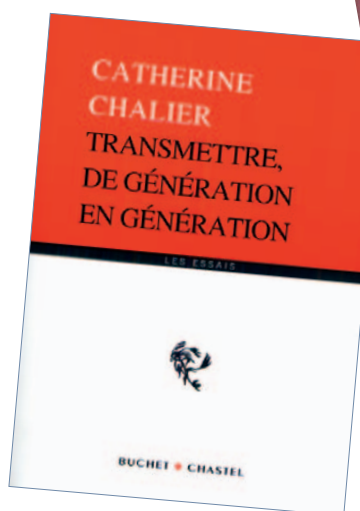
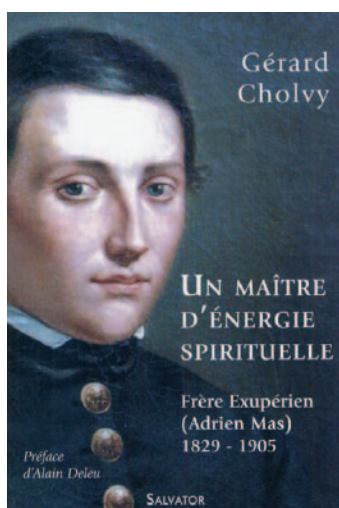
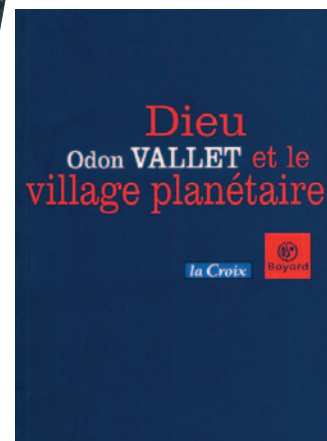
2



3



4



5

6

7

8



9

## VIOLENCE DE DIEU, VIOLENCE DES HOMMES

**1** Des violences sont menées au nom du religieux dans toutes les aires culturelles. D'où la question posée à une douzaine de spécialistes : « Dieu est-il violent ? » « La vie rime avec violence », nous rappelle une psychologue. Et le texte religieux est un reflet des pulsions humaines. Mais il peut aussi proposer de les conjurer : la croix est rupture du cycle de la violence. Des textes religieux peuvent aussi être dénaturés : *djihâd* signifie bien « guerre sainte », mais désigne d'abord l'effort de la conversion spirituelle. Les religions deviennent violentes lorsqu'un groupe sent ses convictions et ses valeurs menacées. Un seul antidote, alors, oser l'échange et ne pas s'enfermer dans une lecture fondamentaliste des textes fondateurs, mais accepter leur interprétation. Un ouvrage à plusieurs voix (le physicien et

philosophe Ghaleb Bencheikh, la psychanalyste Myriam Vaucher, l'historien Jean-François Mayer...) pour déplacer nos stéréotypes. **CB**

Daniel Marguerat (Sous la dir. de) *Dieu est-il violent ?* Bayard 240 p., 17 €.

## PRÉSENCE DE TIBHIRINE

**2** Non, l'abbaye de Tibhirine ne s'est pas éteinte en 1996 avec ses sept moines suppliciés ! En mars 2000, Notre-Dame-de-l'Atlas s'est déplacée dans la montagne marocaine, à Midelt, auprès des Sœurs franciscaines missionnaires de Marie. C'est là que vivent les deux moines rescapés de Tibhirine avec quelques frères. Ils perpétuent la tradition d'une présence chrétienne en pays musulman. C'est leur histoire hors norme que nous raconte le père Raymond Mengus,



professeur à la faculté de théologie de Strasbourg. La devise du monastère : *Signum in montibus* (« Un signe sur la montagne »). Un signe pour tous les hommes qui croient en la fraternité entre les peuples. SH

Raymond Mengus  
*Un signe sur la montagne*  
Salvator  
185 p. (+ cahier photos de 16 p.), 19€.

## VISIONS DE LOURDES

3 Pour approcher *Le mystère Lourdes*, les journalistes Michel Cool et Bernadette Sauvaget retracent d'abord son histoire depuis 1858. C'est l'année où Bernadette, fillette candide et modeste, rencontre la « Dame ». Aux pèlerinages des croyants se sont agrégés peu à peu touristes et incrédules. Zola lui-même alla constater sur place l'effet Lourdes. Dès 1897, le cinéma, avec les frères Lumière, s'empare de la ville. D'autres réalisateurs les imitent, pour le meilleur et pour le pire. Les témoignages reproduits dans la deuxième partie du livre donnent de Lourdes une dimension plus singulière et intime. Cette foule apparemment uniforme affiche une diversité sociale, culturelle et religieuse. Mais la plupart des personnes ont été blessées par la vie et marquées par la maladie. Or, ici, chacun peut « déposer son fardeau » et espérer. Peut-être une partie du mystère de Lourdes est-elle là : au-delà des piétés populaires, pouvoir montrer, dire et partager ses souffrances. **Danielle Lacroix**

Michel Cool, Bernadette Sauvaget  
*Le mystère Lourdes, d'hier à aujourd'hui*  
Desclée de Brouwer  
192 p., 17€.

## CHRONIQUES SUR LE MONDE

4 Odon Vallet, historien, est l'auteur de nombreux livres de vulgarisation sur les religions. Il confie ici à notre réflexion un recueil de chroniques. Il y relate des faits aussi divers que l'adoption d'une petite Vietnamiennne par Johnny Hallyday, la libération d'un enfant esclave au Bénin ou le dopage des cyclistes du Tour de France. Odon Vallet nous invite alors à modifier notre regard sur l'adoption internationale, l'aide à l'enfance en Afrique ou le culte de la performance. Le ton est mordant et provocant. C'est que les bonnes intentions humanitaires peuvent aggraver les situations ! Pour Odon Vallet, rien de ce qui affecte l'homme ne nous est étranger. Nous vivons dans un village planétaire. Mais en nous limitant à notre seul point de vue ou à notre première réaction, sommes-nous toujours capable d'identifier ce qui est bien ou mal ? **DL**

Odon Vallet  
*Dieu et le village planétaire*  
La Croix/Bayard  
176 p., 15€.

## UN ÉDUCATEUR LASALLIEN

5 Dans l'héritage lasallien, frère Exupérien occupe une place importante. Né en 1829 dans l'Hérault, Adrien Mas est un enfant pieux qui, à 11 ans, entre au pensionnat de Béziers, tenu par les Frères des écoles chrétiennes. En 1847, il deviendra frère Exupérien, en souvenir du frère Exupère qui avait dirigé ce pensionnat. C'est le début d'un engagement chrétien et social au travers des événements du XIX<sup>e</sup> siècle : guerre de 1870, Commune, laïcisation de l'école primaire, lois anticléricales. Tous ceux qui aujourd'hui prônent une école fraternelle et juste, tout autant que catholique, peuvent se reconnaître en lui. L'auteur, spécialiste de l'histoire religieuse, a réalisé une biographie très documentée avec des bibliographies (l'une concernant le frère Exupérien, les autres offrant des pistes d'approfondissement pour chaque chapitre) et de nombreuses reproductions de documents d'époque. **DL**

Gérard Cholvy  
*Un maître d'énergie spirituelle – Frère Exupérien (Adrien Mas) 1829-1905*  
Salvator  
250 p., 19,90€.

## TRANSMETTRE L'ESPÉRANCE

6 « La transmission est au cœur du vivre ensemble des générations différentes », écrit la philosophe Catherine Chalié. Mais pour qu'elle existe, poursuit-elle dans son essai, « il lui faut des personnes qui témoignent de ce dont elles vivent devant les autres et pour eux ». Revenant aux sources grecques, juives et chrétiennes, l'auteur examine les actes qui interviennent dans la transmission : raconter, expliquer... et enfin, témoigner. Et de s'interroger : « "Vous êtes mes témoins" (Is 43,10), dit l'Éternel. Que signifie ce témoignage auquel la parole biblique convoque ses auditeurs ? » Une réflexion lumineuse qui se conclut sur la nécessité de « témoigner de la parole qui envoie vers la vie, vers la vie en alliance avec Dieu et avec autrui ». **SH**

Catherine Chalié  
*Transmettre de génération en génération*  
Buchet-Chastel  
Coll. « Les essais », 272 p., 21€.

## UN COLLÈGE INNOVANT

7 Le collège public Clithène a été ouvert à Bordeaux en 2002. Clithène, cela veut dire « Collège Lycée Innovant et Socialisant à Taille Humaine dans l'Éducation Nationale et Expérimental ». Derrière l'acronyme, on découvre une organisation foisonnante, basée sur les trois tiers-temps pédagogiques — concrètement, des « cours (presque) classiques », une interdisciplinarité active et des ateliers aux larges thématiques. S'y ajoutent des groupes de tutorat originaux. Résultat : des jeunes qui réussissent et surtout un autre climat scolaire avec des élèves responsabilisés, des parents associés, des enseignants qui

n'ont pas de recettes mais cherchent ensemble des solutions. Luc Cédelle, journaliste au *Monde*, a partagé le quotidien de cet établissement. Son reportage, très vivant, éclaire aussi les choix théoriques de ce collège pas comme les autres. **DL**

Luc Cédelle  
*Un plaisir de collège*  
Seuil  
310 p., 22€.

## À L'ÉCOLE DES BOUCS ÉMISSAIRES

8 « Le malmenage d'un élève représente le revers de la médaille de la réussite individuelle prônée par nos sociétés », écrit l'auteur, psychiatre à Poitiers. Sévère, mais lucide, elle critique ce modèle d'« un individu pur, ne devant rien à la société mais exigeant tout d'elle » qui prévaut aujourd'hui chez nous. Et l'école, loin de le contrer, enferme les jeunes dans une quête de succès, fondée sur l'écrasement des plus faibles facilement transformés en boucs émissaires. L'attitude de l'adulte est déterminante dans les phénomènes de harcèlement qui vont s'amplifiant : « La manière dont l'enseignant se sent impliqué quant à l'intégration de l'élève dans le groupe favorisera ou non l'apparition du phénomène. » À méditer, en attendant une formation adaptée qui aiderait les professeurs. Et les élèves ! **MCJ**

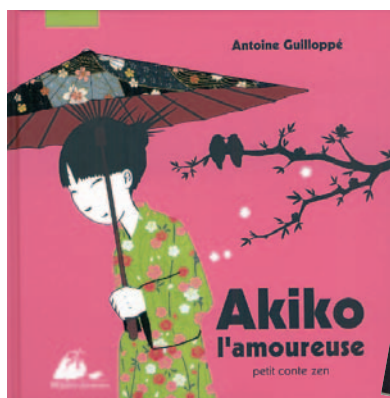
Nicole Catheline  
*Harcèlements à l'école*  
Albin Michel  
210 p., 15€.

## DANS LE REGARD DES PEINTRES

9 « Remonter en enfance », à la source de l'âge des premières lectures, des complicités amicales, des colères, des peurs que l'on se fait en avançant trop loin dans un jardin inconnu... Cette invitation, Colette Nys-Mazure se la lance d'abord à elle-même en cherchant sa propre enfance dans le regard de peintres dont elle médite les images. Avec la *Jeune fille se coiffant* d'Albert Anker, elle se souvient : « Quand j'étais plongée dans mon livre, je ne voyais plus rien, et mes proches s'amusaient à manger du chocolat sous mon nez. » Et elle commente ainsi l'*Enfant à la grille* de Pierre Paulus : « Cet enfant curieux, radieux, demeure un moment en arrêt, la demeure dans le dos et, devant lui, l'univers à découvrir. C'est lui, c'est moi ou vous, c'est nous. » L'auteur appelle alors le lecteur, enfant d'hier, à retrouver son jeune âge pour dialoguer avec les enfants d'aujourd'hui, en s'appuyant sur les questions qui ponctuent chaque chapitre. Dont celle-ci : « Sais-tu qu'il y a des gens qui se donnent rendez-vous dans leurs rêves ? » **RT**

Colette Nys-Mazure  
*À nous deux !*  
Bayard  
143 p. (26 reproductions de toiles), 21€.

1



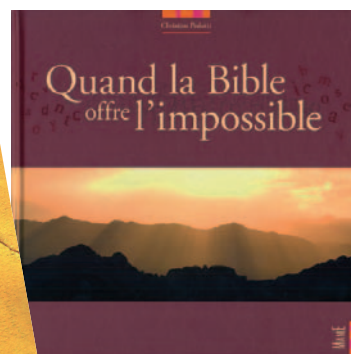
2



3



4



5



7



6



8



9

formerait en pierre. L'amitié — ou l'amour — d'Akiko pourra-t-elle vaincre sa peur et le ramener au monde ? Voilà un conte délicat, magnifiquement illustré, qui alterne de sombres et lumineux tableaux, rehaussés de couleurs acidulées. Si vous êtes séduit, il existe d'autres histoires d'Akiko, toutes aussi merveilleuses et initiatiques : *Akiko la curieuse*, *Akiko la rêveuse*. À partir de 4 ans. DL

doutes et des colères. Ce roman d'apprentissage joue sur l'émotion et l'humour, en trouvant le ton juste pour nous faire partager les désarrois de l'adolescent. Olivier Ka, dont la mère était auteur de contes, a su restituer les ambiguïtés de la relation mère/fils, tout autant que les affres de la vocation artistique. À partir de 13 ans. DL

Antoine Guillopé  
*Akiko l'amoureuse* – petit conte zen  
Picquier Jeunesse  
32 p., 9,50 €.

Olivier Ka  
*Le fils de la conteuse*  
Grasset Jeunesse  
Coll. « Lampe de poche », 257 p., 9,90 €.

## PABLO, CLOWN CONTRARIÉ

2 C'est parce que sa maîtresse était mariée à un clown que Pablo a choisi, à cinq ans, ce métier pour plus tard. Mais une concurrente sérieuse surgit très vite en la personne de sa mère. Tandis qu'il rêve d'une carrière d'artiste, elle l'embrasse avant lui. Pire, elle rencontre le succès en devenant Catinga. D'abord conteuse pour enfants, elle se produit en public et semble occuper tout le devant de la scène... Comment Pablo va-t-il pouvoir, dans ces conditions, trouver sa propre voie ? Apparaissant, lui faudra avoir bien des déboires, des

## L'ENFANT TUTSI

3 C'est un enfant qui court, un enfant tutsi qui fuit. Il n'a ni prénom ni nom. Ses paroles haletantes s'accordent au rythme des battements de son cœur. Ce récit de Magali Turquin n'est pas un roman, mais un monologue qui exprime l'indicible et l'inexplicable. Comment, en effet, comprendre la haine qui brutalement éclate entre les Tutsis et les Hutus après tant de jours partagés ? Comment justifier les premiers massacres des villageois jusque dans l'église du village ? Et puis, il y a en toile de fond la trahison des proches,

10



## UNE HISTOIRE D'AKIKO

1 Akiko est une fillette qui aime la nuit. Elle se promène en rêvant lorsque la lune est haute. Au bord d'un lac, elle rencontre Takiji. Ce jeune garçon vit à l'abri du jour dans la forêt. Il est persuadé que la sorcière Sayoko lui a jeté un sort et que le soleil le trans-



la passivité des soldats de l'ONU, la mort de ceux qu'on aimait. Peut-on sortir indemne de telles épreuves même si on est toujours vivant ? L'enfant ne restera-t-il pas toujours en « *survie bancale* » ? Au-delà des horreurs qu'a connues le Rwanda, ce texte permet de parler avec des jeunes des atrocités des guerres et du devoir de mémoire envers les victimes et les survivants. À réserver toutefois aux plus de 13 ans. DL

Magali Turquin  
*Innocent*  
Jasmin  
62 p., 8 21 €.

## LES PROMESSES DU LIVRE

4 Pas moins de 73 livres constituant la Bible ! C'est dire l'immensité de l'œuvre. Les plus belles phrases nous sont ici redonnées — celles qui ouvrent un horizon de promesses, qui content « *un amour que rien n'arrête ; aucune rebuffade, aucune infidélité, aucun mensonge, aucun crime* ». Dans le monde d'aujourd'hui où l'avenir peut paraître si difficile, l'espérance demeure possible. Christine Pedotti a trouvé des mots simples et convaincants pour accompagner ces paroles. Expliquées, commentées et situées dans leur contexte, elles permettront aux jeunes (et aux moins jeunes) de découvrir ou de redécouvrir le choc de la Bible. Et pourquoi pas la prière ? Les photos, magnifiques, ne peuvent en tout cas qu'y inciter. À partir de 13 ans. DL

Christine Pedotti  
*Quand la Bible offre l'impossible*  
Mame  
77 p., 19,90 €.

## TOUTES LES FAMILLES À L'HONNEUR !

5 Le numéro spécial familles d'*Astrapi* nous plonge dans l'histoire. À travers les journaux d'Yvonne et Ernst, 9 ans, nous vivons le quotidien de deux familles, française et allemande, au cœur de la guerre de 1914-1918. Un passionnant dossier de 12 pages pour nous guider vers la paix, 90 ans après l'armistice de 1918. *Astrapi* nous fait aussi rencontrer quatre familles d'aujourd'hui passionnées de rugby, de voyage, de musique ou de Moyen Âge... Un reportage photo plein d'humour. Et dans la famille Bayard Jeunesse :  
– Pomme d'Api répond à la question : « *Où j'étais avant de naître ?* » ;  
– Youpi raconte la grande histoire de la famille ;  
– Okapi enquête sur ce qu'on vit en famille ;  
– Phosphore propose un grand test : « *Qu'aimiez-vous faire avec vos parents ?* » ;  
– Muze aborde la transmission grand-mère/petite-fille.  
Des numéros à ne pas manquer ! FR

*Astrapi*, n° 693, novembre 2008, 5,20 €.  
Bayard  
[www.bayard-jeunesse.com](http://www.bayard-jeunesse.com)

## CD

### MARCEL PAR PAGNOL

6 Longtemps on a ignoré que, dans les années 60, Marcel Pagnol avait enregistré l'intégralité des trois premiers tomes du cycle des « Souvenirs d'enfance ». Le hasard d'une découverte dans un grenier a livré les bandes de *La gloire de mon père*, du *Château de ma mère* et du *Temps des secrets* lus par leur auteur. Si Marcel Pagnol n'est pas à proprement parler un comédien, il n'en habite pas moins ses personnages. Et l'on devine en l'écoutant prononcer des phrases comme « *La musette à l'épaule, et mon bâton à la main, je partis tout seul vers les collines enchantées* » ou « *C'était un gros petit homme à la barbiche en pointe sous une forte moustache poivre et sel* » qu'il a dû les figurer à voix haute avant de les coucher sur le papier. Tous les auteurs écrivent pour être lus. Marcel Pagnol écrivait aussi pour être dit. À bon entendre... RT

Marcel Pagnol  
*Le temps des secrets*  
Frémeaux & Associés  
6 CD, 59,99 € - Chez le même éditeur : *La gloire de mon père* et *Le château de ma mère* (2 x 4 CD, 29,99 € chaque).

### ENTREZ DANS LA GAMME

7 Trois ateliers dans un CD, il fallait y penser ! Les plus petits vont adorer. Sautant de comptine en comptine, ils vont faire connaissance avec la gamme diatonique. Du do du bas (*Un petit cochon*) au do du haut (*J'ai une puce*), en passant par le ré (*Il était une bergère*), le mi (*Savez-vous planter les choux ?*), etc. Après l'« Atelier des notes », c'est l'« Atelier du rythme » : on écoute les percussions qui imitent un galop de cheval et d'autres bruits familiers, et on mémorise les séquences avant de les reproduire en tapant dans ses mains. Puis, grâce à l'« Atelier de la musique », on met ensemble tout ce qu'on vient d'apprendre : on chante en marquant le rythme. Et pour les curieux qui veulent « voir » les notes, il suffit d'insérer le CD dans un ordinateur pour découvrir les partitions imprimables au format PDF. RT

Les Milado  
*J'apprends le solfège en chantant avec les animaux*  
ArB Music  
1 CD (+ 1 livret 8 p.), 17 €.

### HARMONIE DE NOËL

8 Dans ce *Noël en chansons*, tout est harmonie. Les voix adultes se marient aux chœurs enfantins. Les originaux (*Neige, Bébés lous...*) se confondent avec les traditionnels (*Il est né le divin enfant, Noël des santons...*). Les musiciens jouent de leurs cordes les plus sensibles (Pierre Perchaud à la guitare, Didier Lockwood au violon...), de leur souffle le plus léger (Olivier Kerourio à l'harmonica...) et de leurs doigts les plus

agiles (David Venitucci à l'accordéon, Julio González aux percussions...). Et le généreux livret, rythmé par les aquarelles de Christine Thouzeau, est au diapason du projet orchestré par Isabelle Caillard. Voilà un « album pour enfants » que les grands écouteront aussi, ne serait-ce que pour découvrir qu'ils peuvent encore être surpris par un titre aussi convenu que *Mon beau sapin*. RT

Isabelle Caillard  
*Noël en chansons*  
Enfance et Musique/Harmonia Mundi  
1 CD 18 titres (+ 1 livret 28 p.), 23 €.

## TV

### KIOSQUE CHRÉTIEN

9 Dans « Questions ouvertes », nouveau rendez-vous hebdomadaire sur KTO, « *les médias chrétiens analysent l'actualité* ». Le jeudi, à 19 h 30, Dominique Chivot reçoit « *deux témoins des médias chrétiens* ». Ensemble et durant 26 minutes, ils explorent les grandes questions de l'heure, la vie de l'Église et les débats de société. Parmi les invités qui participent à l'émission en alternance, citons Jean-François Bodin, directeur de l'information de RCF, Jean-Luc Mouton, directeur de la rédaction de *Réforme*, Jean-François Colosimo du site *orthodoxie.com*... Cinq autres médias sont représentés : *Famille chrétienne*, *La Croix*, *Pèlerin*, *La Vie* et *Radio Notre-Dame*. IDP

« Questions ouvertes », jeudi à 19 h 30 et 21 h 45.  
Également en direct sur [www.ktotv.com](http://www.ktotv.com)

### PROGRAMME ANNIVERSAIRE

10 Le 24 décembre 1948, pour la première fois, la messe est retransmise à la télévision, à la RTF, depuis la cathédrale Notre-Dame-de-Paris. De cette première mondiale, doublée d'un exploit technique, naîtra *Le Jour du Seigneur*. La plus ancienne émission de notre paysage s'apprête à marquer ses soixante ans par une programmation spéciale.  
– Une « Collection d'Avent » en 4 documentaires autour des défis majeurs que l'Église relève depuis 1948 : « Les prêtres ouvriers » (30 novembre) ; « Lettres d'amour (1930-1968) - l'encyclique *Humanae Vitae* » (7 décembre) ; « La rencontre d'Assise » (14 décembre) ; « Dieu à domicile - la nouvelle évangélisation » (21 décembre).  
– Trois messes anniversaires « *du plus près au plus loin* » : depuis Évry (24 décembre), Jérusalem (25 décembre) et Wallis (28 décembre).  
– Deux films pour dire le passé et l'avenir du *Jour du Seigneur* : « Chaque dimanche... depuis 60 ans » (25 décembre) et « Signes de l'espérance » (28 décembre).

Quant au site de l'émission (cf. ci-dessous), il se transforme en véritable « chaîne de télévision sur internet » pour répondre notamment aux attentes des catéchistes et des formateurs. MLS.

[www.lejourduseigneur.com](http://www.lejourduseigneur.com)



## Orchestres en fête !

1<sup>re</sup> édition

Du 14 au 23 novembre 2008

Partout

En Haute-Normandie, Kurt Masur rencontrera des collégiens, des lycéens et des étudiants à l'occasion d'une répétition publique de l'Orchestre national de France. Les quartiers de Strasbourg accueilleraient des ensembles de musique de chambre. À Lille, Julie Depardieu et Bruno Mantovani seront ensemble pour un concert et des actions éducatives « Zoo en musique ». À Nice, l'orchestre philharmonique et la cinémathèque s'allient le temps d'un week-end « Orchestre et Cinéma »... Ce ne sont là que quatre manifestations sur les 229 qui se dérouleront à l'initiative de l'Association française des orchestres.

Programme sur :

[www.orchestresenfete.com](http://www.orchestresenfete.com)

## Salon du livre et de la presse jeunesse

Montreuil (93)

Du 26 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2008

Halle Marcel-Dufrique, 128 rue de Paris

« La peur et les frissons » règneront sur l'édition 2008. Ce thème à la mode invite à réfléchir à un phénomène qui peut faire trembler, pleurer, crier, aller jusqu'à paralyser. Mais aussi faire grandir, protéger ou même... rire.

Sur internet :

[www.salon-livre-presse-jeunesse.net](http://www.salon-livre-presse-jeunesse.net)

## Portes ouvertes de l'Université catholique

Lyon (69)

29 novembre 2008

Site Carnot, 23 place Carnot (69002)

De 9 heures à 17 heures, les visiteurs pourront découvrir l'ensemble des parcours de formation post-bac que propose l'UCL. Mais aussi suivre des conférences sur les débouchés des différentes filières, visiter des laboratoires de sciences, trouver des informations pratiques sur la vie étudiante.

Programme détaillé sur :

[www.univ-catholique.fr](http://www.univ-catholique.fr)

## Soirées-débats de l'ISP

Paris (75)

De novembre 2008 à février 2009

Institut catholique de Paris, 21 rue d'Assas (75006)

Le 18 novembre, une rencontre-débat exceptionnelle et deux tables rondes sur le thème « Les dix ans du cycle ISP : que s'est-il donc passé du côté de l'école depuis 1999 ? », réuniront des enseignants, chercheurs, psychiatres... qui ont marqué les précédentes éditions.

Quant au cycle 2008-2009, il se poursuit : – 8 décembre 2008 : « Hétérogénéité des élèves et efficacité pédagogique », par Bruno Suchaut, directeur de l'Institut de recherche sur l'éducation (Irédu-CNRS).

– 19 janvier 2009 : « Pédagogies alternatives et lutte contre l'échec scolaire », par Yves Reuter, professeur à l'université Lille-III, fondateur du laboratoire Théodile qui réunit onze chercheurs en sciences de l'éducation. – 2 février 2009 : « L'efficacité de l'école française : qu'en est-il vraiment ? », par André Ouzoulias, professeur à l'IUFM de Versailles, directeur de la collection « Comment faire » (Retz/CRDP de Versailles).

La rencontre-débat aura lieu de 15 heures à 20 heures. Les conférences sont programmées de 18 heures à 20 heures.

## L'expérience mystique : impacts sur le dialogue islamo-chrétien

Lyon (69)

5 décembre 2008

Université catholique de Lyon (UCL) - Site Bellecour

Durant cette journée, le Centre d'études des cultures et des religions (CECR) propose de faire apparaître les caractéristiques des démarches mystiques du christianisme et de l'islam à partir de la figure de Maître Eckhart (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) et de l'émir 'Abd al-Qâder (XIX<sup>e</sup> s.). Parmi les intervenants : Pierre Gire, professeur de philosophie à l'UCL, et Christian Salenson, directeur de l'Institut de sciences et théologie des religions (ISTR) de Marseille. Contact : [cecr@univ-catholique.fr](mailto:cecr@univ-catholique.fr)

## Taizé à Montrouge

Montrouge (92)

7 décembre 2008

Paroisse Saint-Jacques-le-Majeur

Les jeunes Franciliens sont invités à participer à cette étape préparatoire au rassemblement de Taizé qui aura lieu à Bruxelles du 29 décembre 2008 au 2 janvier 2009. M<sup>gr</sup> Gérard Daucourt, évêque de Nanterre, et frère Alois, de Taizé, seront présents à Montrouge.

Sur internet : <http://catholique-nanterre.cef.fr> (rubrique « Agenda »). Contact : Bénédicte Doubriez – [ben.dou@gmail.com](mailto:ben.dou@gmail.com)

## 12<sup>e</sup> Festival chrétien de cinéma

Montpellier (34)

Du 25 janvier au 1<sup>er</sup> février 2009

Corum, Centre Rabelais

La quinzaine de films sélectionnés par l'association Chrétiens et Cultures est placée cette année sous le thème « Corps & Âme ». Citons *Autour de minuit* de Bertrand Tavernier (1985), *Stromboli* de Roberto Rossellini (1950) et *Le pianiste* de Roman Polanski (2002). Et rappelons que, durant la quinzaine qui précède ce festival « adulte », les mêmes organisateurs proposent un festival « enfant » tout particulièrement destiné aux élèves de l'enseignement catholique et aux groupes de catéchisme.

Programme détaillé : <http://chretiensetcultures.free.fr> - Tél. : 04 67 64 14 10.



Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, le **Sac à Sapin** est de retour dans les grandes surfaces alimentaires et spécialisées, les grands magasins, les magasins de bricolage, les jardineries, et chez les fleuristes et pépiniéristes. Le Sac à Sapin, qui fête ses 15 ans, est un produit solidaire. Les quelque 700 000 euros collectés chaque année permettent à Handicap International de financer des actions dans 60 pays. C'est aussi un produit écologique 100 % biodégradable et compostable.

Prix conseillé : 5 € (dont 1,30 € reversé à Handicap International).



L'Ussel Gironde organise deux séjours de ski/snow en Andorre, au mois de février 2009, en formule tout compris au départ de Bordeaux.

– Du 15 au 20 février 2009 : pour les 8-14 ans.  
– Du 22 au 27 février 2009 : pour les 14-18 ans.

Tarifs, renseignements et dossiers d'inscription : Ussel Gironde. Tél. : 05 56 69 74 82. E-mail : [ugsel33@wanadoo.fr](mailto:ugsel33@wanadoo.fr) - Site internet : [www.ugsel33.com](http://www.ugsel33.com)



# Salon de l'éducation

L'enseignement catholique, les facultés catholiques, les grandes écoles et les parents d'élèves vous attendent

Hall 7/3 / Stand ADM6



Du jeudi 27  
au dimanche  
30 novembre 2008,  
à Paris-Expo -  
Porte de Versailles,  
de 9 heures 30  
à 18 heures.

Informations et invitations  
gratuites à télécharger sur  
[www.salon-education.org](http://www.salon-education.org)



## LES RENDEZ-VOUS POST-BAC

# TESTEZ LA FAC AVANT LE BAC

**Un vrai cours dans une vraie Fac !**

Une occasion à ne pas manquer d'être pour un jour étudiant en 1<sup>ère</sup> année de lettres modernes, histoire, histoire de l'art, philosophie, sciences sociales et économiques, anglais, espagnol, allemand, préparation sciences po ... 9 cours au choix !

**Mercredi 3 décembre 2008** de 13h à 18h

Inscription aux cours :

**[www.icp.fr](http://www.icp.fr)**

01 44 39 52 52



**Institut  
Catholique  
de Paris**

21 rue d'Assas - 75270 Paris Cedex 06

*Établissement privé d'enseignement supérieur - Association reconnue d'utilité publique*

**NOUVELLE  
FORMULE**

Un nouveau format  
une nouvelle mise en page  
de nouvelles rubriques



un dossier  
détachable  
de 16 pages

et à la demande de nombreux abonnés :  
les hors-série d'une année, compris dans le prix  
de l'abonnement

**Abonnez-vous !**

**MONTANTS  
DES ABONNEMENTS :**

**L'abonnement : 45 €**  
**6 numéros par an**  
**+ les hors-série**

— De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement  
— De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement  
— À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = .....  x 38 € = .....  x 33 € = .....  x 28 € = .....

Nom : ..... Adresse : .....  
..... Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de ..... € en chèque bancaire à l'ordre de : SGEC

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.